

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 27 JUIN 2022 : DELIBERATION N° 73

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ : 03.27.53.76.01
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 20 JUIN 2022

L'an deux mille VINGT DEUX, le VINGT-SEPT JUIN à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Nino CHIES - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLEY - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Nino CHIES pouvoir à Florence GALLAND
Djilali HADDA pouvoir à Brigitte RASSCHAERT
Marc DANNEELS pouvoir à Patricia ROGER
Myriam BERTAUX pouvoir à Arnaud DECAGNY
Malika TAJDIRT pouvoir à Naguib REFFAS
Marie-Pierre ROPITAL pouvoir à Sophie VILLETTE
Michel WALLEY pouvoir à Rémy PAUVROS
Inèle GARAH pouvoir à Guy DAUMERIES

EXCUSÉ(E)S :

ABSENT(E)S :

Robert PILATO
Angelina MICHAUX

SECRETARE DE SÉANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET : Demande d'approbation du Projet Scientifique et Culturel (PSC) du Musée Henri-Boëz

Vu la loi n° 2002-5 en date du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France,

Vu la loi n° 2016-925 en date du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 relatif à la clause générale de compétence qui donne au conseil municipal le pouvoir de régler par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu le Code du Patrimoine, et notamment ses articles :

- L.441-1 relatif à l'appellation « musée de France » ;
- L.441-2 relatif aux missions permanentes des musées de France et l'obligation pour un musée de France d'établir un projet scientifique et culturel ;
- L.442-10 relatif aux conventions conclues entre les musées de France et l'Etat ou un de ses établissements publics pour la réalisation des missions confiées aux musées de France ;
- L.442-11 relatif au contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les musées de France ;
- D.442-15 relatif à l'approbation préalable par l'autorité administrative compétente du PSC d'un musée pour l'octroi de subvention à un projet de construction, d'extension ou de réaménagement,

Vu la délibération n° 74 du conseil municipal en date du 27 juin 2022 relative à la demande d'approbation du Projet Culturel, Scientifique, éducatif et social (PCSES) de la Médiathèque,

Vu le Projet Culturel, Scientifique, éducatif et social de la Médiathèque,

Vu le Projet Scientifique et Culturel (PSC) du Musée Henri-Boëz,

Vu l'examen du projet de délibération en Commissions « Culture, Patrimoine, Urbanisme, Logement et Rénovation Urbaine » en date du 31 mai 2022,

Considérant qu'au cœur des enjeux touristiques, économique, de cohésion sociale et de rayonnement de la ville la valorisation de la culture et du patrimoine constitue une priorité affirmée de l'action publique municipale,

Considérant que le Musée Henri-Boëz, musée de France, est fermé depuis 1993,

Que par conséquent les collections ont été mises en réserve, pour n'en sortir qu'à deux reprises (1996 et 2021) lors d'expositions temporaires,

Considérant que la Ville de Maubeuge nourrit un ambitieux projet de réouverture du musée,

Que l'article L.441-2 susvisé dispose que les musées de France établissent un projet scientifique et culturel qui précise la manière dont sont remplies leurs missions.

Que le Projet Scientifique et Culturel (PSC) est un document stratégique qui détermine la politique culturelle du musée sur le long terme,

Que subséquemment une réflexion autour d'un « projet scientifique et culturel » du musée est indispensable afin d'offrir à la ville un musée sur mesure, qui s'insère parfaitement dans le nouvel équipement de la Maison de la Culture et de l'Éducation,

Qu'en application de l'article D.442-14 susvisé ce document doit être validé à la fois par le Conseil Municipal et par l'État qui exerce un contrôle scientifique et technique sur les musées,

Considérant que la Ville de Maubeuge souhaite réaliser un Tiers-lieu à vocation culturelle, sociale, numérique, éducative et citoyenne en intégrant la lecture publique et le musée dans le bâtiment de l'ancienne CAF/CAPAM conçue par André Lurçat,

Que le futur fonctionnement du lieu permettra également de mettre en œuvre un projet d'établissement tenant compte de l'ensemble de ces éléments : PCSES de la médiathèque et PSC du musée devront se répondre dans une cohérence qui favorisera l'expérience culturelle tout en invitant la population à s'autoriser à utiliser ce lieu,

Considérant que le PSC du Musée Henri-Boëz a donc été pensé collectivement avec les différents équipements qui se trouveront dans la Maison de la Culture et de l'Éducation, avec les services de la Ville concernés par le projet mais aussi en concertation avec les Maubeugeois,

Que le PSC vise à garantir la cohérence de son action autour des axes prioritaires suivants :

- La nécessité d'agir pour les collections du Musée Henri-Boëz afin d'œuvrer à leur conservation, à leur restauration si nécessaire et à leur valorisation ;
- La notion d'un musée tourné vers l'apprentissage et les scolaires tant dans son propos que dans sa programmation afin d'être en cohérence avec la mission de la Maison de la Culture et de l'Éducation mais également avec le public potentiel tel que détaillé dans le diagnostic du PSC ;
- L'idée d'un musée conçu comme un lieu de vie que chaque public sera capable de s'approprier ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité avec 2 abstentions (JP. ROMBEAUT - F. DE KEPPER)

- Adopte le Projet Scientifique et Culturel du Musée Henri-Boëz, joint en annexe,
- Autorise Monsieur le Maire ou son délégataire à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents,
- Prend acte de la transmission du Projet Scientifique et Culturel au service des musée de France pour validation.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le : 22 JUL 2022

Notifié le :



PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSÉE HENRI-BOËZ

AVANT-PROPOS

LE PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

- Un document **obligatoire** depuis 2016 dans le cadre du Contrôle scientifique et technique de l'État sur les Musées de France. Cf. Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine : « [les musées de France] établissent un projet scientifique et culturel, qui précise la manière dont sont remplies [leurs] missions. »
- Approuvé par le Conseil municipal puis soumis à la validation des services de l'État
- Définir les grandes orientations et la stratégie du musée pour les cinq prochaines années en mettant en cohérence toutes ses missions (conservation, politique des publics) de manière ambitieuse, mais réaliste par rapport aux moyens humains et financiers.

Le Musée Henri Boëz, Musée de France, est fermé depuis 1993, date à laquelle la totalité des collections a été mise en réserves, pour n'en sortir qu'à deux reprises (1996 et 2021) lors d'expositions temporaires. Alors que la ville de Maubeuge nourrit un ambitieux projet de réouverture du musée, une réflexion autour d'un « projet » du musée est indispensable afin d'offrir à la ville un musée sur mesure, qui s'insère parfaitement dans le nouvel équipement de la Maison de la Culture et de l'Éducation. Ce PSC étant le premier du musée de Maubeuge, il a été l'occasion d'importantes recherches et collectes d'informations permettant de préciser et retracer l'histoire du musée et sa relation avec le territoire et ses habitants. Il a ainsi semblé important que ce projet soit l'occasion de renouer le lien distendu entre le musée et son territoire. Le PSC ci-après a donc été pensé collectivement avec les différents équipements qui se trouveront dans la Maison de la Culture et de l'Éducation, avec les services de la ville concernés par le projet, mais aussi en concertation avec les Maubeugeois qui ont été appelés à se prononcer via un questionnaire (annexe 4 p. 53).

Calendrier :

Été – Hiver 2020 : recherches sur l’histoire du musée et prise en mains des collections du musée ;
Hiver 2020 – printemps 2021 : commande du PSC et précision de la place du musée Boëz dans le projet de la CAF CPAM dit Maison de la Culture et de l’Éducation ;
Hiver 2022 : première version du PSC et corrections ;
Été 2022 : rédaction du Projet d’établissement par le chef de projet de la Maison de la Culture et de l’Éducation

Méthodologie de travail :

Plusieurs ateliers ont été organisés malgré le court délai dédié à la rédaction du PSC :

- Rencontres régulières avec le chef de projet, M. Vandennieuwembrouck, afin de coordonner le projet du musée et celui de la Maison de la Culture et de l’Éducation ;
- Entretiens réguliers avec M. Magniez, Conseiller pour les musées à la Direction régionale des Affaires culturelles ;
- Participation à des ateliers dédiés à la rédaction d’un Projet scientifique et culturel organisé par la Direction régionale des Affaires culturelles ;
- Rencontres et échanges avec les responsables de musées du territoire (Forum antique de Bavay, MusVerre, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, Musée de Cambrai, Musées de la Porte du Hainaut) et d’institutions aux problématiques similaires (Musée des Beaux-Arts d’Arras et « Le Labo » de Cambrai) ;
- Organisation d’échanges avec la Médiathèque municipale, afin de cerner les attentes et besoins de la future Maison de la Culture et de l’Éducation ;
- Participation à plusieurs rencontres organisées avec le responsable de la Médiathèque municipale et le cabinet ABCD chargé de la rédaction du PCSES de la médiathèque ;
- Organisation d’un atelier avec le Service des Affaires culturelles autour de l’identité du musée et des attentes dont il peut faire l’objet, le Service des Affaires culturelles ayant temporairement eu la charge du musée et étant l’interface privilégiée avec le public maubeugeois ;
- Organisation d’un atelier avec les Archives municipales, en tant qu’acteurs de la vie culturelle maubeugeoise et également interface privilégiée avec le public.

Consultation citoyenne (format numérique et papier) soumise aux usagers du 30 octobre au 30 décembre 2021.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : LE MUSÉE HENRI-BOËZ, UN MUSÉE ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE	8
I. Maubeuge, ville-centre en mutation	8
Maubeuge en quelques phrases	8
Une population maubeugeoise familiale, mais face à des difficultés socio-économiques	8
Une ville jeune	10
Maubeuge, ville-centre bien intégrée dans son territoire	11
II. Un territoire résolument tourné vers la culture	12
Paysage culturel et patrimonial à Maubeuge : un existant solide, des projets ambitieux.	12
Une agglomération bien dotée sur le plan culturel	13
III. Un musée à l’histoire mouvementée dont les collections sont encore méconnues	16
Du musée du XIX ^e siècle au Musée de France	16
Un travail d’identification et de documentation des collections en cours.....	20
Des collections riches et à forte coloration locale	21
Une politique d’acquisition à définir	28
Un état de conservation des collections inquiétant	28
IV. Des ressources limitées et mutualisées	30
V. Le public associé au PSC grâce à une consultation citoyenne	30
PARTIE 2 : VERS LA (RE)CRÉATION DU MUSÉE DE MAUBEUGE	35
I. Les missions du musée Henri-Boëz, aujourd’hui et demain	35
A) Des collections à reconsidérer	35
1 – Connaître la collection du musée Henri-Boëz	35
a. Des missions réglementaires prioritaires	35
b. Un travail quotidien et constant au chevet des collections.....	35
c. Produire un discours scientifique sur des collections méconnues.....	36
2 – Œuvrer à la conservation des collections muséales	36
a. Pallier à l’urgence : conservation curative et restauration des œuvres	36
b. Agir à long terme en agissant sur la conservation préventive des collections : planifier le déménagement des réserves.....	37
3 – Une politique d’enrichissement des collections du musée	38
a. Modes et procédures d’acquisition pour les Musées de France.....	38
b. Une politique d’acquisition en lien avec l’identité du musée	38
4 – Faire vivre les collections	40

a. Une politique de prêt volontariste	
b. Montrer la vie des collections.....	
c. Le numérique au service d'une présence dématérialisée des collections	40
B) Créer un public.....	41
1 – Un nouveau nom pour un nouveau musée ?	41
2 – Le défi du musée : créer un public	42
a. Un service public de proximité	42
b. Un rayonnement à envisager	42
c. Créer du lien avec le territoire	43
un partenariat avec l'Office du Tourisme.....	43
un partenariat avec l'Éducation nationale	43
d. Être identifiable et reconnaissable par le public	43
2 – Fidéliser ce public nouvellement créé.....	43
a. L'importance des médiations	43
b. Une programmation à adapter en conséquence.....	44
c. Les réseaux sociaux comme relais.....	44
3 – Un musée pour tous.....	44
II. Le projet transitoire du musée : l'espace de préfiguration du Pôle culturel.....	45
A) Un espace de préfiguration dédié au musée	45
1- Préparer la réouverture du musée.....	45
2- Montrer la vie des collections et l'avenir du musée	46
3- Créer du lien avec le territoire et les scolaires.....	46
B) La mise en œuvre de l'espace de préfiguration	46
1- Présentation des locaux et aménagements à prévoir	46
2- Un mode de fonctionnement à concevoir	47
3- Moyens à mettre en œuvre	47
III. Le Musée à la Maison de la Culture et de l'Éducation	48
A) La nouvelle identité : le prisme de la formation	48
B) La CAF- CPAM : le musée au cœur du projet de la Maison de la Culture et de l'Éducation.....	49
1 – Le projet : la Maison de la Culture et de l'Éducation, un tiers-lieu à vocation culturelle	49
2 – Les espaces d'exposition au sein de la Maison de la Culture et de l'Éducation	50
a. Un parcours muséographique au service d'un discours d'histoire de l'art local et global	50
b. La création d'un dialogue entre les collections muséales et la lecture publique....	52
c. Le numérique dans les espaces d'exposition.....	52
3 – Les réserves du musée.....	53
a. Les espaces sélectionnés.....	53

b. Les premières préconisations de l'architecte-conseil	54
c. Le lien entre les réserves et le bâtiment	54
C) L'équipement unique : une maison de la culture	54
1 – Un lieu de vie	54
a. Une ouverture pour tous les publics	54
Des tarifs à adapter	54
Les services proposés à tous	54
Un équipement en lien direct avec la ville et le territoire	55
2 – Un fonctionnement sur mesure à prévoir	55
a. Des conditions d'accès à concevoir	55
b. Un fonctionnement propre à une institution muséale	56
Plan financier	56
Les ressources humaines	56
Des contraintes claires et spécifiques du point de vue des locaux	56
b. Des espaces partagés et des fonctions mutualisées	57
CONCLUSION GENERALE	57
ANNEXES	58

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 059-215903923-20220627-D73_2022-DE

**PARTIE 1 :
DIAGNOSTIC
LE MUSÉE HENRI-BOËZ DE MAUBEUGE**

PARTIE 1 : LE MUSÉE HENRI-BOËZ, UN MUSÉE ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE

I. Maubeuge, ville-centre en mutation

Maubeuge en quelques phrases ...

La ville de Maubeuge se situe dans la région Hauts-de-France, dans le département du Nord, et appartient à la 3^e circonscription de ce dernier. Maubeuge est une ville qui bénéficie d'un surclassement d'une ville de 40 à 80 000 habitants. À proximité immédiate de la frontière belge (8,6 km de la Belgique et 27 km de la ville de Mons), la ville de Maubeuge est au cœur du Parc naturel régional de l'Avesnois et est traversée par la Sambre. Maubeuge et son agglomération constituent donc une zone très urbanisée au cœur d'un environnement naturel riche. Ville traversée par la Sambre et fortifiée par Vauban, Maubeuge est une ville qui a été détruite à plus de 90 % pendant la Seconde Guerre mondiale puis reconstruite par André Lurçat. Le zoo, installé en centre-ville, au cœur des remparts, reçoit plus de 160 000 visiteurs par an.



Localisation de la ville de Maubeuge et de l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre

Une population maubeugeoise familiale, mais face à des difficultés socio-économiques

La ville de Maubeuge comptait 29 632 habitants en 2018¹. La population de la ville est équitablement répartie entre les différentes tranches d'âge (voir tableau 1). La ville présente donc un profil familial, rassemblant jeunes et moins jeunes, avec près d'1/4 de retraités (24,5%). Elle connaît

¹Les chiffres démographiques et socio-économiques fournis dans ce Projet scientifique et culturel émanent de la dernière étude produite par l'INSEE en 2018 (Institut national de la statistique et des études économiques). Tous les chiffres datent donc de 2018.

toutefois une décroissance faible et régulière de sa population depuis étant la première année qui a vu la ville passer sous le seuil des 30 000 habitants. La sédentarité est de plus à observer (87 % de la population habitaient déjà dans le même logement dans la commune l'année précédente et 48,1 % habitent dans son logement depuis au moins 10 ans en 2018), ce qui induit un faible taux de nouveaux arrivants sur le territoire.

Tableau 1: Répartition de la population maubeugeoise par tranches d'âge (2018) – source : INSEE

Catégorie d'âge	Nombre d'habitants	Pourcentage
14 ans et moins	5 929 hab.	20 %
15 à 29 ans	5 799 hab.	19,6 %
30 à 44 ans	5 169 hab.	17,4 %
45 à 59 ans	5 511 hab.	18,6 %
60 ans à 74 ans	4 687 hab.	15,8 %
75 ans ou plus	2 536 hab.	8,6 %
TOTAL	29 632 hab.	100 %

La ville de Maubeuge a un profil socio-économique stable depuis plusieurs années et compte des catégories socioprofessionnelles très diverses parmi sa population (voir tableau 2). 49,9 % des emplois sont dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé ou de l'action sociale. Les employés, ouvriers et professions intermédiaires représentent 39,7 % de la population, et ce depuis plusieurs décennies. En effet, historiquement, la ville connaît une croissance importante à l'installation des entreprises Renault (Maubeuge Construction Automobile) en 1969 à proximité immédiate (Feignies). Cette activité automobile a marqué les installations de ménages arrivés sur le territoire dans les années 1970 notamment, permettant l'arrivée d'une population ouvrière possédant diverses compétences et spécialités.

Tableau 2: Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle – source : INSEE

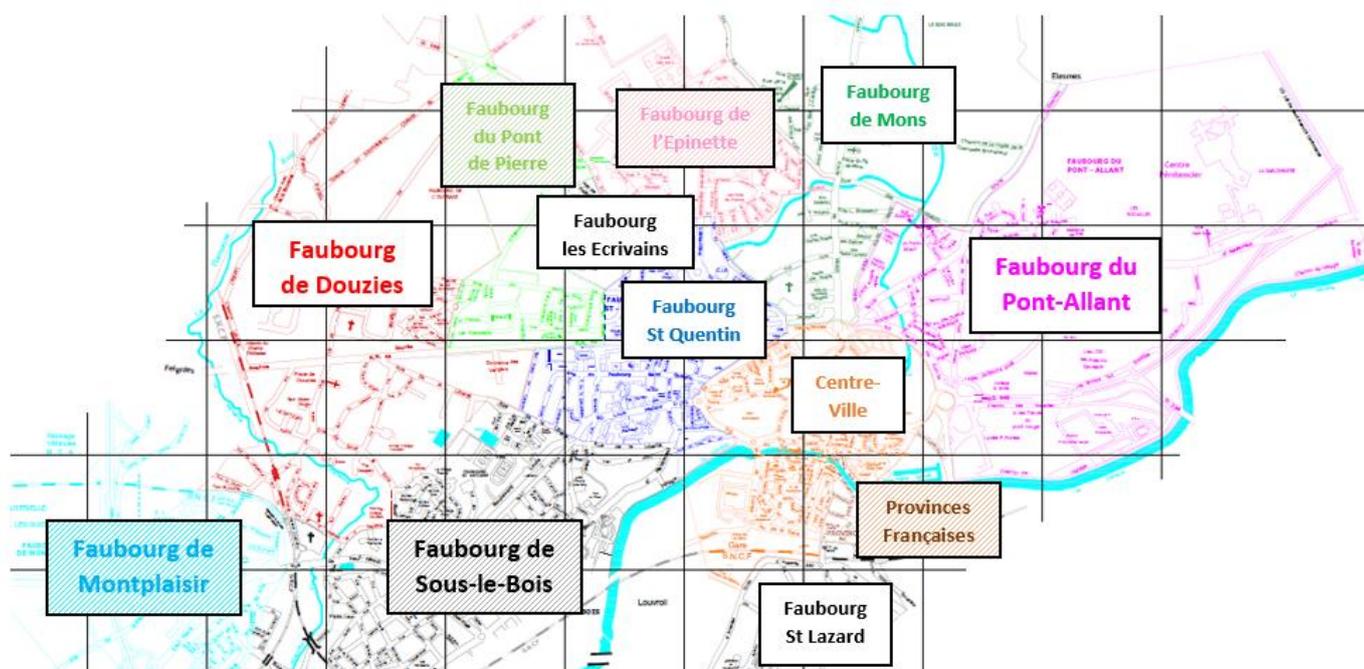
Catégorie socioprofessionnelle	Nombre d'habitants	Pourcentage
Agriculteurs exploitants	17 hab.	0,1 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	446 hab.	1,9 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	851 hab.	3,6 %
Professions intermédiaires	2408 hab.	10,2 %
Employés	3478 hab.	14,7 %
Ouvriers	3498 hab.	14,8 %
Retraités	5796 hab.	24,5 %
Autres personnes sans activité professionnelle	7200 hab.	30,4 %
TOTAL	23 695 hab.	100 %

Depuis la perte de vitesse du bassin industriel, la ville de Maubeuge connaît des difficultés socio-économiques. Ainsi, 33,5 % de la population des 15 – 64 ans sont au chômage à Maubeuge, pour une moyenne nationale à 9,1 % la même année. Par ailleurs, 35 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (voir tableau 3).

Tableau 3: Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019

Tranche d'âge	Taux en %
Ensemble	35 %
Moins de 30 ans	47 %
De 30 à 39 ans	42 %
De 40 à 49 ans	42 %
De 50 à 59 ans	34 %
De 60 à 74 ans	25 %
75 ans ou plus	16 %

La ville compte quatre Quartiers Prioritaires de la Ville (les quartiers de l'Épinette, du Pont de Pierre, des Provinces françaises et le Quartier intercommunal Sous-le-Bois Montplaisir Rue d'Hautmont). Par conséquent, 11 715 habitants vivent dans un QPV à Maubeuge – soit plus d'1/3 de la population municipale.



Carte des différents quartiers de Maubeuge

De même, une difficulté du territoire est au cœur du projet de la Maison de la Culture et de l'Éducation : l'illettrisme. Un dossier daté de septembre 2019 et rédigé par le C2RP (Centre référent de réhabilitation psychosociale) estime le taux de personnes en situation d'illettrisme à 11 % en Hauts-de-France, pour une moyenne située à 7 % en France métropolitaine. Le territoire est particulièrement concerné puisque 14 % des personnes vivant dans le bassin de la Sambre Avesnois seraient dans cette situation. Assister les personnes touchées tout autant que lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme sont des missions que s'est fixé la municipalité.

Une ville jeune

La ville de Maubeuge compte 8 488 élèves, de la maternelle au lycée, qui sont répartis dans plusieurs établissements scolaires, majoritairement publics (11 écoles, 4 collèges, 2 lycées), puisque la ville compte seulement deux établissements privés. La Direction des Affaires culturelles a d'ailleurs pu observer une forte demande de la part des professeurs auxquels des créneaux de visite

avec médiation sont proposés chaque semaine et à l'occasion d'événements spécifiques. A l'occasion de la présentation de l'exposition du musée intitulée « Le musée se raconte » (Archives municipales, Salle Sthrau, 11/06 – 23/08/21), 604 scolaires ont été reçus en un peu plus de quatre semaines, du CP au CM2, sur 25 classes – soit 10 écoles sur 13 écoles primaires (publiques et privées) et une école maternelle touchées. Les retours sur ce dispositif ont été particulièrement enthousiastes, puisqu'il s'est parfois agité de la première visite muséale pour certains enfants et que les enseignants ont plébiscité cette initiative. De même, à l'occasion de la Nuit européenne des Musées 2022, le musée a reçu près de 600 scolaires en 4 jours, ayant reçu 12 écoles sur les 13 que compte la ville. Il est à noter que Maubeuge a reçu le label Cité éducative qui permet à la municipalité de financer des projets à destination des jeunes publics (moins de 25 ans) et de prendre en charge des frais, à l'exemple des déplacements des élèves grâce à des bus notamment.

La ville de Maubeuge recense en revanche un taux d'étudiants peu élevé puisqu'elle compte environ 3500 étudiants. Une antenne de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Avesnois se situe à Maubeuge et propose essentiellement des formations dans le domaine de l'informatique et de la cybersécurité (IUT, institut universitaire technologique) et en matériaux et mesures physiques (INSA, Institut national des sciences appliquées). Une bibliothèque universitaire se trouve sur le campus, bibliothèque dont les collections sont développées en fonction des principales disciplines enseignées à Maubeuge : mathématiques, informatique, physique, chimie, cristallographie, métrologie, matériaux, management.

Toutefois, ce nombre d'étudiants est appelé à s'accroître. En effet, deux projets voient le jour en 2022 : premièrement, le projet de construction d'une résidence étudiante dans le centre-ville de Maubeuge, en cours, et deuxièmement, l'arrivée du pôle de formation notamment porté par le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers) permettant de suivre des formations à distance en partenariat avec l'UPHF (Université publique des Hauts-de-France). Ces deux nouveaux équipements permettront peut-être une inflexion du nombre d'étudiants sur le territoire, dont le musée aurait à tenir compte.

Maubeuge, ville-centre bien intégrée dans son territoire

Maubeuge est la plus grande ville (en termes démographiques) de l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre. L'agglomération rassemble 43 communes dont 21 communes dites urbaines et 22 dites rurales. Elle comptait 125 160 habitants en 2018 et est en très légère perte démographique depuis 1982². Comme pour Maubeuge, plus de 70 % de la population ont moins de 59 ans et 25 % de la population ont moins de 19 ans.

Au sein de l'agglomération, la circulation est aisée d'une ville à l'autre et les trajets sont quotidiens, puisque seuls 51,1 % de la population ont un emploi dans leur commune de résidence. Le réseau de bus permet en effet des déplacements facilités, mais la voiture demeure le mode de déplacement privilégié au sein de Maubeuge comme de l'agglomération : 81,1 % de la population utilise un engin motorisé individuel pour se rendre au travail, faisant de la voiture le « véhicule-roi » sur le territoire. De même, il n'est pas à omettre que nombre de résidents de l'agglomération travaillent à Maubeuge, mais n'a pas pour habitude, à ce jour, de s'y rendre sur ses temps de loisirs.

La Ville de Maubeuge et l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre possèdent donc un profil démographique et socio-économique semblable, partagé entre un territoire jeune et dynamique mais qui hérite de difficultés. Au carrefour d'un patrimoine naturel et patrimonial riche et à proximité immédiate de la Belgique, la Sambre Avesnois est souvent décrite comme une porte d'entrée sur le territoire et comme un lieu de passage pour le tourisme, mais il s'agit également d'un territoire auquel la population est attachée et sur lequel nombre de résidents demeurent plusieurs décennies.

²Ces chiffres concernant l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre sont tirés de la dernière étude produite par l'INSEE en 2018 (Institut national de la statistique et des études économiques). Tous les chiffres datent donc de 2018.

II. Un territoire résolument tourné vers la culture

Paysage culturel et patrimonial à Maubeuge : un existant solide, des projets ambitieux



La salle Sthrau à gauche et l'église Saint-Pierre-Saint-Paul au centre

La ville de Maubeuge compte d'ores et déjà plusieurs équipements culturels marquants :

- la salle Sthrau : salle d'exposition et salle de spectacle, qui accueille également la Micro-Folie (en partenariat avec La Villette et mise en place depuis 2018, gérée par le service des Affaires culturelles) et accueillera une partie du projet Muse, en partenariat avec la RMN-GP, au mois de septembre 2022 ;
- le Pôle culturel Henri Lafitte ;
- la Médiathèque municipale ;
- les Archives municipales ;
- le Conservatoire et ses studios d'enregistrement ;
- le cinéma ;
- un musée associatif, le Musée du Corps de Garde, créé et géré par l'association Renaissance Vauban ;
- de nombreuses associations culturelles (près d'une trentaine) pour certaines très actives dans le domaine des arts visuels, à commencer par Idem+Arts/Cité des Géométrie à laquelle la ville délègue la gestion du FabLab de la Micro-Folie et l'association Malbodium Museum, essentiellement spécialisée dans la mise en valeur des artistes-graveurs. De nombreuses associations s'occupent également de la valorisation et de la préservation du patrimoine local, au premier rang desquelles Renaissance Vauban qui dispose d'une délégation de la ville pour l'entretien des remparts ;
- enfin, Le Manège, Scène nationale implantée à Maubeuge depuis 1983.

Par ailleurs, la ville de Maubeuge a un patrimoine architectural très divers qu'elle protège et tend à mettre en valeur. Ce patrimoine, vaste, traduit une grande diversité comme le démontre la variété des bâtiments classés ou inscrits au titre des Monuments historiques³ : du Béguinage des Cantuaines érigé au XVII^e siècle, à la salle Sthrau rénovée dans un style Art déco par les frères Lafitte en 1927 en passant par l'église Saint-Pierre-Saint-Paul érigée par Lurçat pendant la Reconstruction, la ville de Maubeuge montre de multiples facettes et les traces de plusieurs reconstructions, de plusieurs vies. Consciente de cette spécificité, la ville souhaite protéger et mettre en valeur son patrimoine grâce à une politique tournée vers l'acquisition du label Ville et Pays d'art et d'histoire, dossier auquel la ville travaille en collaboration avec la Direction régionale des Affaires culturelles.

³ Liste des Monuments historiques de la ville :

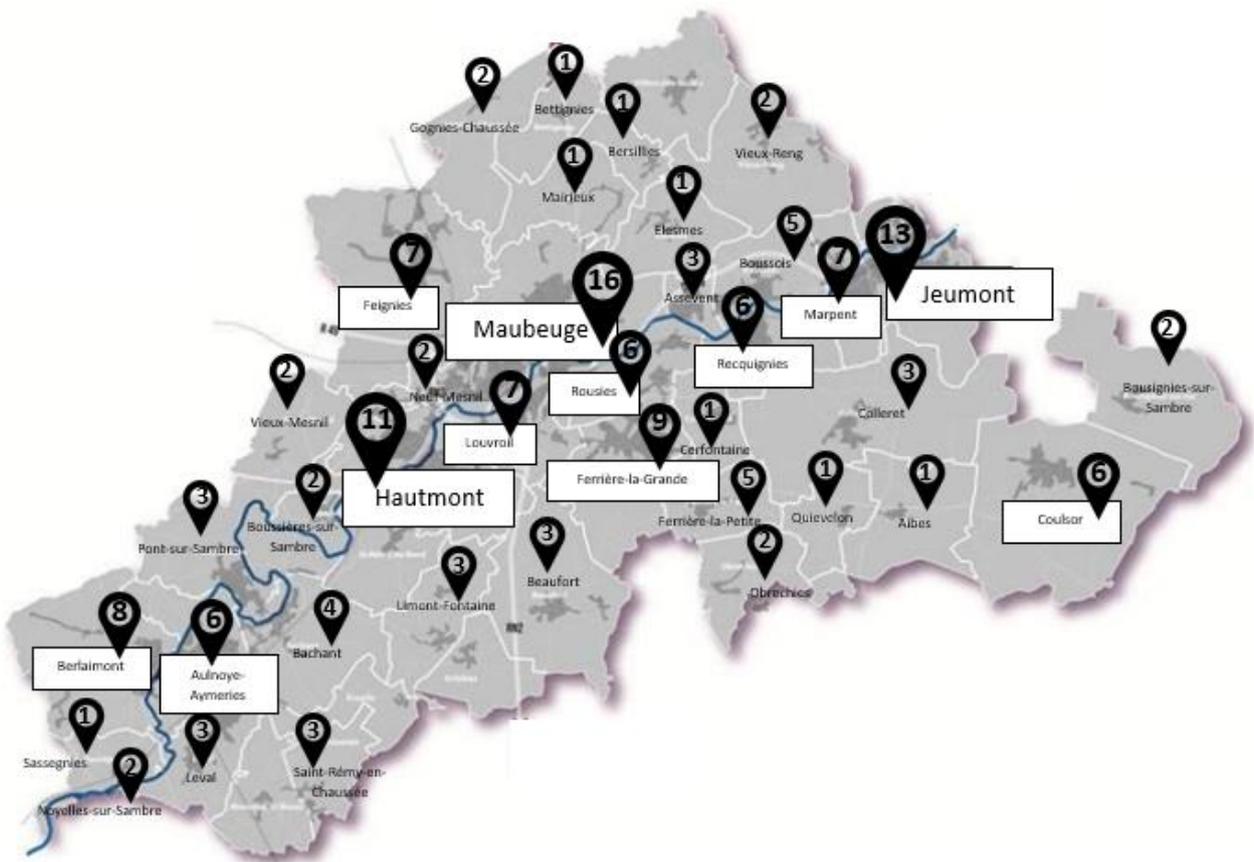
- Béguinage des Cantuaines, inscription en 1988
- Ancien chapitre des Chanoines, inscription en 1941, aujourd'hui en mains privées
- Ancienne chapelle des Jésuites, actuellement salle Sthrau, inscription de la toiture et des façades en 1957 et inscription des décors intérieurs en 1997
- Fortifications Vauban, classement par arrêté en 1924
- Hôpital militaire ou Chapelle (des Sœurs noires), inscription en 1949
- Obélisque dénommé pilori, classement en 1922
- Église Saint-Pierre-Saint-Paul, inscription en 2002
- Église Notre-Dame du Tilleul ou église de Sous-le-Bois, inscription en 2003

Forte de cet existant, la Ville de Maubeuge compte de nombreux équipements culturels et la sauvegarde du patrimoine. Plusieurs projets culturels d'ampleur nationale sont en cours et plaident pour une place centrale de la culture dans la commune :

- la restauration des remparts Vauban ;
- la restauration du théâtre du Manège, Scène nationale ;
- la réhabilitation de la CAF CPAM en « tiers lieu culturel » - la Maison de la Culture et de l'Éducation – projet dans lequel s'insèrent les réserves et les espaces de présentation du Musée Henri-Boëz ;
- l'accueil du projet « Muse » porté par la RMN-GP (Réunion des Musées nationaux – Grand Palais), tourné vers une initiation à l'histoire de l'art et des expositions numériques immersives ;
- l'aménagement d'un musée dédié à l'histoire de la ville, laissant une place importante au numérique dans les anciens locaux de la Banque de France. Cet espace aura pour vocation d'être un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ;
- la réhabilitation de la piscine Pasteur en scène quadrilatérale destinée à accueillir une programmation culturelle et sportive encore inédite sur le territoire.

La ville souhaite donc offrir un nouveau souffle à la culture et au patrimoine et étoffer considérablement l'offre muséale et dédiée aux arts visuels. Le projet de la Banque de France, mentionné ci-dessus, représentera une nouvelle activité culturelle attractive et novatrice dont il ne faut pas ignorer les conséquences sur un public local ou de courts séjours notamment. De même, le projet Muse, porté en partenariat avec la RMN-GP, et la Micro-Folie, en partenariat avec La Villette, sont autant d'équipements consacrés aux arts visuels et axés sur le numérique qui constituent un potentiel d'attractivité important pour le territoire et le tourisme. La Micro-Folie, installée depuis plusieurs années, dispose déjà d'un public d'habituez et possède un auditoire important parmi les scolaires.

Une agglomération bien dotée sur le plan culturel



Répartition des équipements culturels dans l'agglomération de Maubeuge Val-de-Sambre

Sur l'agglomération, plusieurs types d'équipements sont à signaler : une forte disparité de répartition sur le territoire (cf. annexe 1 p. 59). Les équipements sont :

- 8 bibliothèques ;
- 11 médiathèques ;
- 2 ludothèques ;
- 2 services d'archives municipales ;
- 4 salles de spectacle ;
- 8 musées (hors Musée Boëz) : Musée de la Société historique et archéologique d'Avesnes-sur-Helpe, Musée de la Maison de Pays à Pont-sur-Sambre, Musée de la Poterie à Ferrière-la-Petite, Musée du Corps de Garde de Maubeuge, MUSEAM – Musée de la tête d'art à Louvroil, Musée de la Mémoire Verrière à Boussois, le musée du Fort de Leveau à Feignies, le musée de la Machine parlante à Cousolre ;
- 5 cinémas.

En plus de ces équipements, d'après une étude commandée par l'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre en 2021, 93 % des communes de l'agglomération disposent d'une salle des fêtes ou salle polyvalente, 68 % disposent d'une bibliothèque, médiathèque ou ludothèque et enfin 48 % disposent d'une salle d'exposition. Les pratiques culturelles sont donc largement répandues sur le territoire et participent à son dynamisme qui tend à être pensé à une échelle plus collective : un « plan lecture » est actuellement à l'étude, ce dernier étudiant la possibilité d'une mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques/médiathèques du territoire afin d'œuvrer à une meilleure circulation des ressources et des usagers et donc à une plus grande proximité avec ces derniers. Par ailleurs, l'agglomération porte plusieurs dispositifs tournés vers la culture et notamment le CLEA qui est porté par l'agglomération et la DRAC (Contrat local d'éducation artistique dont l'objectif est de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture).

Enfin, à l'échelle de l'agglomération, trois dispositifs culturels sont particulièrement connus et reconnus par les 43 communes :

- le festival des Nuits secrètes à Aulnoye-Aymeries ;
- la Gare numérique de Jeumont ;
- la Kermesse de la Bière de Maubeuge.

Musées en Avesnois

Le musée de Maubeuge se positionne dans un maillage territorial muséal dense. Il existe ainsi 4 Musées de France sur le territoire, en plus du Musée Henri-Boëz de Maubeuge :

- le Forum antique de Bavay, institution départementale ;
- le Musée du Verre – MusVerre de Sars-Poteries, institution départementale ;
- l'Écomusée de l'Avesnois de Fourmis et Trélon, établissement public de coopération culturelle ;
- le Musée de la Société archéologique et historique d'Avesnes-sur-Helpe.

À quelques kilomètres, le musée Matisse du Cateau-Cambrésis représente un équipement départemental supplémentaire et accessible pour les habitants du territoire.

Un nombre important de musées associatifs est également disponible sur le territoire, formant une offre diversifiée de musées thématiques intrinsèquement intégrés dans le maillage territorial. Vingt-deux musées se répartissent ainsi dans les thématiques suivantes : musée historique, de société, archéologique.

Carte archéologiques :

- Musée du Corps de Garde de Maubeuge
- Musée du Fort Leveau de Feignies
- Musée de la bataille de Malpaquet de Bavay
- Musée de la bataille de Wattignies-la-Victoire

Dont Musées de France :

- Musée de la Société archéologique et historique d'Avesnes-sur-Helpe
- Forum antique de Bavay



Localisation des Musées historiques et archéologiques en Sambre-Avesnois

Carte des Musées de société :

- Musée de la Machine Parlante de Cousolre
- Musée de la Poterie de Ferrière-la-Petite
- Musée de la Mémoire verrière de Boussois
- Musée des Têtes de l'Art de Louvroil (MUSEAM)
- Maison de Pays de Pont-sur-Sambre
- Fort de la Salmagne de Vieux-Reng
- Musée du Marbre de Bellignies
- Musée des Évolutions de Bousies
- Musée des Bois Jolis de Felleries
- Le Petit Musée du Grand-Fayt
- Musée de la Douane de Hestrud
- Musée Amas de Landrecies
- Musée Duplex de Landrecies
- Musée des Fossiles et minéraux de Landrecies
- Musée des Sapeurs-Pompiers de Maroilles
- Musée de la Vie paysanne de Maroilles
- Maison du Bocage de Sains-du-Nord



Localisation des Musées de société en Sambre-Avesnois

Dont Musées de France :

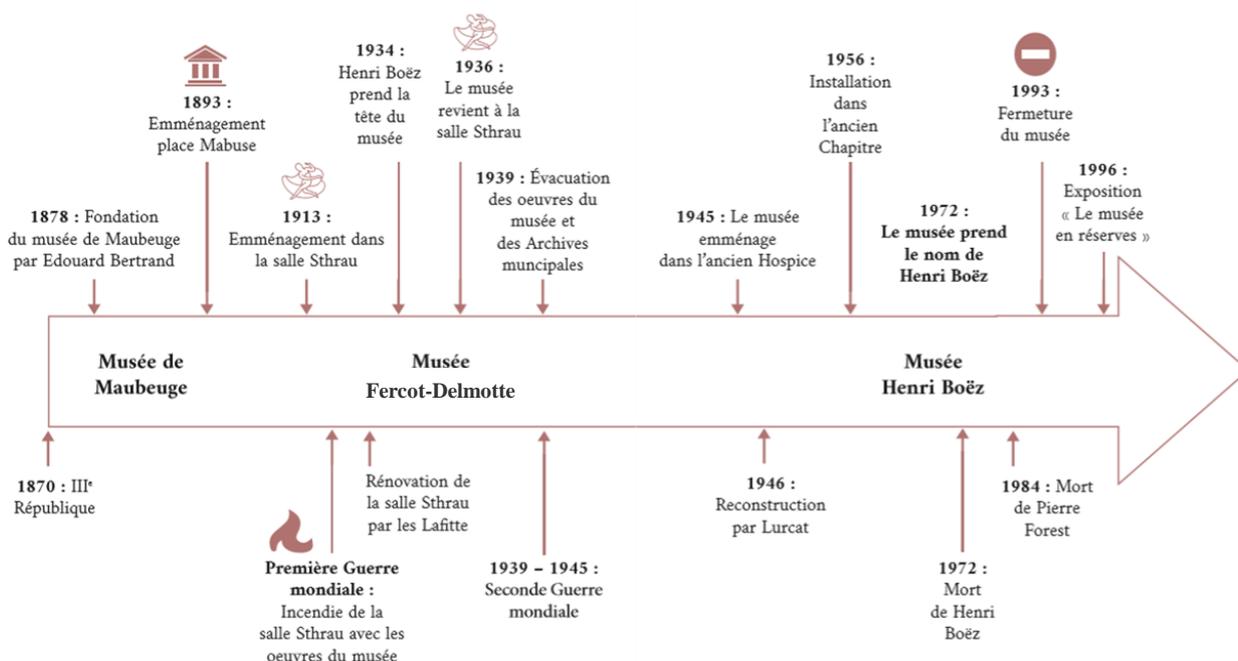
- Ecomusée de l'Avesnois (Fourmies et Trélon)
- MusVerre de Sars-Poteries (le MusVerre allie l'aspect musée de société en abordant la tradition verrière du territoire mais se consacre également à l'art contemporain en lien avec le verre)

Ces lieux de culture et d'exposition sont bien identifiés par les répondants. En effet, 73% des répondants connaissent et se sont déjà rendus au moins à un des musées cités ci-dessus (voir annexes 4 p. 62 et 5 p. 66). Néanmoins la totalité de ces musées, y compris ceux ayant l'appellation Musée de France, sont des musées thématiques. Ainsi, les musées non thématiques les plus proches demeurent le Musée des Beaux-Arts de Valenciennes (38km) et le musée des beaux-arts de Cambrai (54 km). De l'autre côté de la frontière, le BAM (Beaux-Arts Mons), musée des beaux-arts de Mons, est le plus proche en termes kilométriques (20km).

Une offre culturelle diversifiée existe donc d'ores et déjà sur le territoire ainsi que des structures reconnues avec une identité affirmée, véritables fers de lance muséaux et ayant un fort rayonnement. Il s'agit donc de ne pas parier sur un positionnement similaire. Une place demeure à prendre pour une institution muséale proposant un concept différent.

III. Un musée à l'histoire mouvementée dont les collections sont encore méconnues

Du musée du XIX^e siècle au Musée de France



Frise chronologique : les événements marquants de l'histoire du Musée de Maubeuge

➤ Un musée créé par des érudits locaux sous la III^e République

Le musée de Maubeuge a été fondé en 1878 à l'initiative d'Édouard Bertrand, clerk de notaire, suite au succès d'une exposition d'archéologie qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Maubeuge. Édouard Bertrand prend la tête du musée nouvellement créé. Les acquisitions se concentrent autour de collections d'érudits et d'amateurs d'art locaux. Les donateurs sont entre autres : Auguste Guillain (1838 – 1908), qui offre notamment en 1885 le plâtre monumental de Gustave Doré toujours dans les collections, Henri Sculfort dont la famille ne démentira pas son attachement au musée dans les années suivantes, Léon Fagel (artiste valenciennois, prix de Rome en 1879), Alphonse de Rothschild qui adresse presque chaque année jusque 1914 des tableaux et sculptures achetés aux Salons. Le musée de Maubeuge s'enrichit alors d'objets provenant du Chapitre de Maubeuge, d'armes issues de la Manufacture de la ville, de faïences de la Manufacture de Ferrière-la-Grande, autant d'objets documentant l'histoire locale et le savoir-faire du territoire maubeugeois. Le résultat de plusieurs fouilles archéologiques alors entreprises (cimetière mérovingien des Trieux de Ferrière-la-Grande, lieu-dit du Bois Castiau, cimetière de Limon-Fontaine, etc.) a permis de constituer un fond

archéologique conséquent. La ville, quant à elle, débute les acquisitions par l'achat au peintre Roussel, deuxième grand prix de Rome et médaillé du Salon, format intitulé *Lazare Carnot et le représentant Duquesnoy le soir de la bataille de Wattignies*.

➤ Le premier site du musée : le Musée Fercot-Delmotte

L'année 1884 marque un tournant pour le musée de Maubeuge : Sidonie Delmotte, veuve de Frédéric Fercot, une Maubeugeoise, disparaît et lègue par testament au musée l'ensemble de sa collection d'art ainsi que son mobilier et un immeuble entier, sis au n°3 de la place Mabuse et donnant sur la Place Verte, en plein cœur du Maubeuge ancien. Elle manifeste également son souhait de voir le nom de Fercot-Delmotte attribué au musée et attribue à Édouard Bertrand la place de conservateur ainsi qu'un logement de fonction au sein de l'immeuble. Le musée peut finalement s'y installer à l'été 1892.

Un autre legs est également important pour le musée qui trouve en la personne d'Auguste Guillain un généreux donateur. Celui-ci avait déjà offert au musée le plâtre monumental de Gustave Doré en 1885 et lègue au musée en 1905 sa bibliothèque d'art ainsi que sa collection de peintures, sculptures et objets d'art. Il lègue également à la ville la somme de 35 000 francs pour l'installation de la collection et son entretien dont 1071 francs annuels dédiés à l'acquisition d'œuvres. Aujourd'hui, nous ignorons tout à fait la teneur des œuvres qu'il avait léguées au musée.

➤ La Première Guerre mondiale : la destruction du musée et l'arrivée de Henri Boëz

En 1910, la Ville vend le bâtiment du musée à un membre de la municipalité. La vente ne put être consentie qu'à condition qu'un autre bâtiment au moins équivalent soit mis à la disposition du musée. Le musée s'installe alors au rez-de-chaussée d'une chapelle jésuite désaffectée, rebaptisée salle Sthrau. Il faut attendre 1913 pour que le musée y ouvre au public. Aucune image de cette installation n'est connue à ce jour. À l'issue de la bataille de Belgique (août 1914), Maubeuge est assiégée par les troupes allemandes le 28 août 1914 et est bombardée. Le centre-ville s'enflamme et la salle Sthrau, transformée alors en grenier à farine, avec. Le musée brûle, ses collections avec lui : seuls les murs extérieurs de la chapelle demeurent.

Édouard Bertrand conserve la tête du musée jusque 1924, date à laquelle il décède à Maubeuge. Néanmoins, le musée connaît un début de renaissance dans les années 1920 grâce à la création de l'association Les Amis de Maubeuge en 1928 sous l'impulsion de Henri Boëz. Ce dernier, artiste amateur et ingénieur de formation, prend la tête du musée et organise notamment à la salle Sthrau – après la rénovation de celle-ci par les frères Lafitte en 1927 - des expositions d'artistes locaux. Le musée s'installe progressivement au premier étage de la salle Sthrau, désormais salle de bal. Des photographies prises dans les années 1930 laissent voir une exposition d'artistes régionaux s'étant tenue à la salle Sthrau (cf. photographie ci-dessous). Les collections sont toutefois évacuées en 1939, à l'initiative de l'Administration des Beaux-Arts et sous la surveillance d'Ernest Gaillard, conservateur du musée de Cambrai, chargé d'évacuer ses propres collections, celles de Maubeuge et les archives municipales de la ville de Maubeuge. Les œuvres jugées « prioritaires » par l'Administration et sur les conseils de Boëz sont évacuées vers Beaumanoir, en Normandie. Le reste des collections est vraisemblablement caché à Maubeuge pendant la durée du conflit, notamment dans la cave de la salle Sthrau où elles resteront quelques temps après la fin de la guerre.



Exposition d'artistes locaux à la salle Sthrau dans les années 1930

➤ Le Chapitre des Chanoinesses

Une fois les œuvres rapatriées à Maubeuge, le musée est installé par Henri Boëz à l'ancien Hôpital, qui eût tôt fait d'être détruit puisqu'en très mauvais état. Malgré la volonté municipale et les réclamations du conservateur appuyées par la Direction des Musées, la ville, alors en pleine reconstruction sous l'égide de l'urbaniste et architecte André Lurçat, n'est pas dotée d'un établissement ayant pour objet spécifique d'être un musée. Le musée de Maubeuge est alors installé en 1956 à l'ancien Chapitre des Chanoinesses, classé au titre des Monuments historiques (1941) et restauré.



Vue du Musée de Maubeuge au Chapitre des Chanoinesses, depuis la cour



Vue de l'intérieur du musée, traîneau en bois (978.8.1) et *Portrait de Charles X* par Georges Rouget (961.2.1)

Le musée s'étend sur deux étages et propose une galerie de peinture et de sculpture. d'une large place consacrée à l'ethnologie, ce qui vaut d'ailleurs à Henri Rivière, conservateur du musée des Arts et Traditions populaires, accompagné de Jean Vergnet-Ruiz, inspecteur général des musées de province, le 13 juin 1946. La muséographie mise en place est uniquement connue grâce à quelques photographies conservées par les Archives municipales ou la famille du conservateur, Henri Boëz. Le musée prospère ; il reçoit de nombreuses expositions temporaires et s'ouvre aux expositions d'œuvres des artistes régionaux – expositions qui lui font parfois « mélanger les genres » puisqu'il arrive que des œuvres exposées soient en réalité mises en vente. Le public semble au rendez-vous, y compris les scolaires.

Henri Boëz reste en poste jusqu'à son décès en 1972, année à laquelle le musée prend son nom en son honneur. Après un intérim assuré par Grégory Anatchkov, artiste maubeugeois alors directeur de l'école de dessin de la ville, Laurence Hardy-Marais, conservatrice, prend la tête du musée. Le musée continue sur sa lancée, se professionnalisant peu à peu et se tournant plus avant vers l'art contemporain : plusieurs acquisitions sont faites en ce sens et le musée organise plusieurs années durant le Festival de sculptures contemporaines de la ville.



Vue de l'intérieur du musée

➤ La fermeture du musée : un musée en réserves

En juin 1993, le musée est toutefois contraint de quitter les lieux en quelques semaines : le lycée Notre-Dame de Grâce, installé dans le reste du bâtiment du Chapitre, vient d'acquérir la partie appartenant à la ville et souhaite faire des travaux dès le mois d'août pour ouvrir les nouveaux espaces à la rentrée. Une mission de la DRAC est alors dépêchée et permet au musée de stocker ses œuvres au grenier de son bâtiment d'alors dans l'attente de trouver un espace de réserves. Les réserves en question sont rapidement sélectionnées : il s'agit d'un bâtiment industriel dans une zone d'activité en périphérie de la ville où les œuvres prennent place en 1993 et où elles se trouvent encore aujourd'hui. Une exposition du musée, « Reflets d'un musée en réserves », est présentée à l'espace Sculfort, à Maubeuge, en 1996. Les œuvres ne seront plus visibles, sauf prêts exceptionnels, jusqu'en 2021, date à laquelle le musée présente une autre exposition temporaire, « Le musée se raconte », à la salle Sthrau.

Le musée Boëz a donc suivi un long chemin le menant à une protection de sa gestion et de la gestion de ses collections. Ses obligations induites par son appellation Musée de France, attribuée en 2002, ne le démentent pas aujourd'hui et permettent la protection d'une collection originale et unique.

Un travail d'identification et de documentation des collections en cours

Le travail sur les collections est l'une des missions majeures des Musées de France. Malgré une appellation attribuée en 2003, un vaste travail reste à mener. Depuis la fermeture du musée, les collections sont stockées dans un local de la ZI de la Petite Savate, à Maubeuge. Elles sont gérées grâce à un inventaire au format numérique (Excel) et au logiciel Mobydoc Express-Micromusée (acquis en 2013), logiciel précieux pour le suivi des collections mais lourd à alimenter. Un vaste travail de régularisation de l'inventaire et du statut des collections demande un temps considérable. Cela débouchera sur une mise à jour de l'inventaire passant notamment par un réexamen du statut des collections. Par ailleurs, un flou certain règne dans les dossiers de nombreux dépôts – provenant aussi bien de collections nationales que des collections municipales (incertitude chronique entre ce qui est déposé à la ville et ce qui l'est au musée) ou encore de particuliers. Les pièces archéologiques vont également nécessiter un lourd travail de recherche et d'éclaircissement des statuts afin d'en déterminer la propriété aujourd'hui – ce travail concerne plus de 300 objets qui sont actuellement dans les réserves du musée Boëz sans pour autant être inscrits à l'inventaire. Le récolement, vérification sur pièce et sur place de la conformité de l'inscription de chaque pièce, obligation réglementaire, débuté en 2013 et mis en pause depuis 2017, a permis de localiser 65 % des collections. Une vérification sommaire du travail déjà effectué et le complément des 35 % restant est planifié sur l'année 2022 et suivantes. Un récolement plus conséquent gagnera à être programmé une fois les œuvres entreposées dans les nouvelles réserves du musée. Enfin un vaste travail de mise en ordre et d'alimentation des dossiers d'œuvres est débuté, mais gagnerait à être solidement programmé et mis en œuvre.

Afin de mener à bien tous ces aspects principaux de la gestion des collections, un unique équivalent temps plein (ETP) est placé sur le musée. Ces missions, réglementaires, chronophages et qui demandent une expertise particulière, sont des missions qui doivent être confiées à un régisseur d'œuvres d'art (voir annexe 11 p. 80).

Tableau 4: Nombre d'œuvres inscrites à l'inventaire du musée par grands domaines

Peintures	208
Sculptures	107
Arts graphiques	566
Objets archéologiques	56
Objets ethnographiques	65
Objets textiles	10
Autres (armurerie, mobilier, horlogerie, orfèvrerie)	27
TOTAL	1039

Les collections sont hétéroclites puisque principalement constituées par des dons, donations et legs consentis par les artistes eux-mêmes, leur famille ou des amateurs locaux.

Il s'agit en majorité d'une collection dite « beaux-arts » (peintures, sculptures, arts graphiques), d'une collection archéologique constituée essentiellement de dons issus de fouilles locales et de dépôts de fouilles et d'une collection « ethnologique » très variée (céramique, numismatique, ustensiles, et quelques pièces marquantes comme un traîneau en bois, ill. p. 18). L'ensemble constitue donc une collection s'élevant à 1039 numéros à l'inventaire en 2022. Par

ailleurs, les collections du musée s'étendent sur une vaste période chronologique. Le tableau ci-dessous, en propose une synthèse :

Tableau 5: Cartographie des périodes de création des œuvres du musée

Typologie de collections	Période de création			
	Moyen-Âge (période mérovingienne)	Renaissance flamande	Époque moderne (Ancien Régime)	XIXe – XXe siècles
Peintures	1	6	27	179
Sculptures			11	92
Arts graphiques		1	192	369
Céramiques				3
Archéologie	55			
Orfèvrerie				1
Ethnographie			1	99

Des collections riches et à forte coloration locale



Gustave DORE, *La Gloire poignardant le Génie*, 1878, plâtre, H. 255 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boéz – 885.1.4

On peut souligner pour commencer la présence dans les collections d'œuvres majeures.

Ainsi, acquis en 1885, un plâtre monumental de Gustave Doré est à ce jour conservé dans les réserves du Louvre-Lens, faute de place et de conditions de conservation satisfaisante pour cette œuvre récemment nettoyée et exposée au Musée d'Orsay puis à Ottawa (Canada). Œuvre exceptionnelle, elle est parmi les trois plâtres monumentaux de l'artiste encore conservés aujourd'hui.

D'autres pièces de la Renaissance flamande sont également dans les collections, à l'exemple d'une œuvre attribuée à Brueghel, une œuvre un temps attribuée à Mabuse (attribution aujourd'hui écartée, mais qui ne laisse pas moins une œuvre flamande de qualité), la *Piéta* du Maître du Fils Prodigue ou de son entourage acquise en 1962 avec le soutien du Louvre, véritable pièce maîtresse du musée. Deux natures mortes flamandes viennent également compléter ce fonds, dont l'une est visible ci-dessous.



@Franck Boucourt

Maître du Fils prodigue (entourage), *Piéta*, entre 1530 et 1560, huile sur bois, 101,5 x 68,5 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 963.11.1



@Franck Boucourt

Jan Gossaert dit MABUSE (attribué), *Christ aux outrages*, huile sur bois, 34,5 x 24,5 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – R999.1.7



@Franck Boucourt

Anonyme (École flamande), *Vanité - Cogita Morie*, fin XVIe – début XVIIe siècle, huile sur bois, 7,2 x 48,8 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 937.3.1

Quelques arts graphiques remarquables constituent également le fonds renaissant des collections, avec un exemplaire de la *Bible* d'après Raphaël par Nicolas Chapron et une gravure de Dürer (*Le Bain des Hommes*).



@Franck Boucourt

Nicolas CHAPRON d'après Raphaël, *Création d'Eve*, 1649, eau-forte, 23,1 x 25,2 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 980.6.6



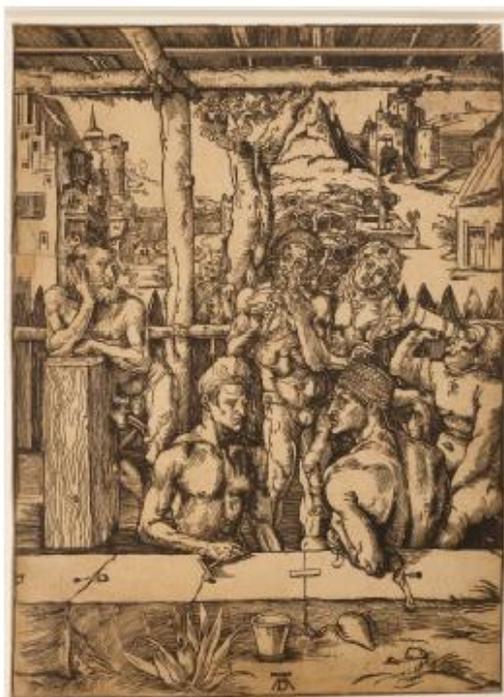
@Franck Boucourt

Nicolas CHAPRON d'après Raphaël, *Adam et Eve chassés du Paradis Terrestre*, 1649, eau-forte, 23,3 x 25,4 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 980.6.8



@Franck Boucourt

Nicolas CHAPRON d'après Raphaël, *Construction de l'Arche*, 1649, eau-forte, 23,5 x 25,9 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 980.6.10



@Franck Boucourt

Albrecht DÜRER, *Le bain des hommes*, vers 1497 – 1498, gravure sur bois, 37,5 x 27 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 937.8.1

Enfin, le fonds renaissant, compte également un tableau d'assez grand format, genre architectural, qui consiste pour l'artiste à représenter une architecture imaginaire censée prouver sa virtuosité.



@Droits réservés

Ecole française, *Caprice architectural*, XVIII^e siècle, huile sur papier marouflé sur toile, 88 x 161 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 972.1.1

Au sein de la collection archéologique, la quasi-totalité des pièces est datée de l'époque mérovingienne et émane de fouilles locales, notamment de cimetières exhumés à Doullers et Ferrière-la-Grande. Parmi ces pièces, des bijoux d'époque mérovingienne et notamment des perles en pâte de verre et céramique et une fibule finement ouvragée sont remarquables.



@Franck Boucourt

Fibule, 7^e siècle, bronze, pierre et pâte de verre, cimetière des Trieux à Ferrière-la-Grande, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 982.1.40



@Franck Boucourt

Collier, 7^e siècle, perles en pâte de verre, cimetière des Trieux à Ferrière-la-Grande, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 982.1.21



@Franck Boucourt

Collier, non daté, perles en pâte de verre, cimetière des Trieux à Ferrière-la-Grande, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 982.1.22

Pour la seconde moitié du XIX^e siècle, de beaux portraits, tels que celui de son épouse par Albert Besnard ou encore *La Loge* réalisée par Edouard Rosset-Granger sont de beaux exemples. Une lithographie de leur contemporain, Pierre Bonnard, fait également partie des collections.



@Franck Boucourt

Albert BESNARD, *Portrait de la femme de l'artiste*, 1881 – 1882, huile sur toile, 46 x 38,3 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz - 978.4.1



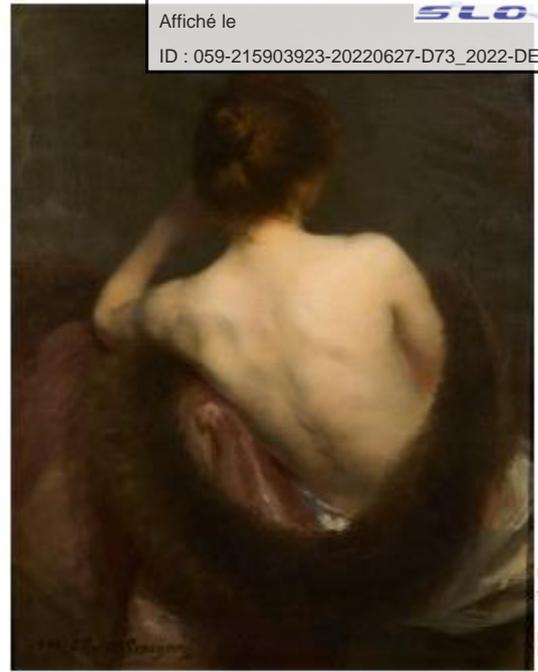
@Franck Boucourt

Pierre BONNARD, *Le Bain*, lithographie, 32 x 22 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 983.2.3



@Franck Boucourt

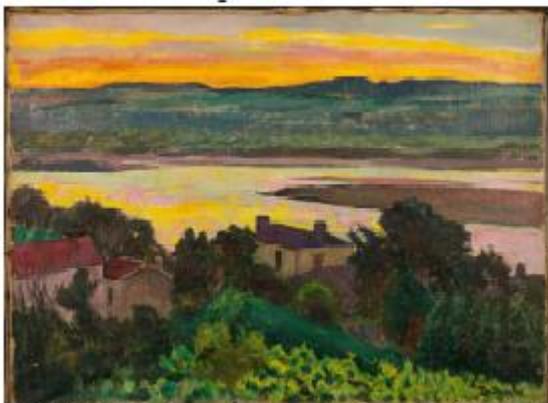
Edouard ROSSET-GRANGER, *La Loge*, 1908, huile sur toile, 107,5 x 92 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 935.3.2



@Franck Boucourt

Edouard ROSSET-GRANGER, *Le Repos du modèle*, huile sur toile, 76,5 x 60 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 956.19.1

Une large part des collections est ensuite constituée d'œuvres d'artistes locaux (Martial Leroux, Maurice Rufin, Jules Ribeaucourt, les Debiève, Edouard Rosset-Granger et bien d'autres) dont on peut souligner qu'ils sont au mieux rarement présents dans d'autres collections publiques françaises et en sont bien souvent tout à fait absents. Ces artistes locaux sont d'ailleurs plébiscités par les répondants de la consultation citoyenne qui sont près de 69 % à souhaiter « voir des œuvres [qu'ils ne voient] pas ailleurs, créées par des artistes de la région par exemple » au musée de Maubeuge (voir diagramme #8 p. 32). Ces artistes, qui représentent les dernières acquisitions du musée, avec un don de la famille Leroux (10 objets) et un don de la famille Debiève (178 objets), constituent un aspect essentiel des collections. Ainsi, le musée de Maubeuge pourra se positionner comme incontournable pour les amateurs de cet art local, mais également pour les chercheurs.



@Franck Boucourt

Paul DELTOMBE, *Soleil couchant aux environs de Nantes*, huile sur toile, 60 x 80,5 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 982.6.12



@Franck Boucourt

Martial LEROUX, *Femme à la cruche*, 1955, huile sur toile, 81 x 100 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 961.8.1



Alexandre LELEU, *Coucher de soleil*, 1907, huile sur toile, 41 x 81 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 951.2.1

Enfin, au-delà de ces ensembles, le musée possède plusieurs œuvres contemporaines grâce à des acquisitions effectuées dans les années 1960 à 1980 qui ont fourni au musée des œuvres intéressantes (Braun-Vega, Gleizes, Campigli, ...). De même, le musée possède un dessin de Jean Lurçat, frère de l'urbaniste André Lurçat qui avait été chargé de reconstruire la ville dans les années 1950.



Jean LURÇAT, *La Soupe*, 1936, huile sur carton, 36 x 46 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 949.6.2



Massimo CAMPIGLI, *Portrait de femme*, 1948, huile sur toile, 55 x 38 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 950.1.3



BRAUN-VEGA, *Le Chômeur (d'après Rembrandt)*, huile sur bois, 69,5 x 93 cm, Maubeuge, Musée Henri-Boëz – 995.4.4

Le musée Henri Boëz possède donc de belles collections qui sont bien conservées. Leur diversité est une conséquence logique de l'histoire du musée. L'inventaire et le récolement bien avancés sont un point fort, mais l'absence d'un personnel dédié conduit à un statu quo de la situation. Le recrutement pérenne d'un régisseur d'œuvres d'art est nécessaire.

Une politique d'acquisition à définir

Aucune politique d'acquisition n'a été définie jusqu'à ce jour. Ceci, associé au fait que les collections sont dans des réserves déjà bien remplies et qui n'offrent pas, ou peu, de possibilité d'enrichissement des collections, ainsi qu'à une absence de budget dédié explique le peu d'acquisitions de ces dernières années. Toutefois, les acquisitions ne sont pas nulles, bien au contraire : ces deux dernières années ont marqué l'acquisition de 189 pièces, dont 188 à titre gratuit (dons) et plusieurs autres projets de dons sont à l'étude aujourd'hui. Les acquisitions sont alors envisagées lorsqu'un donateur s'adresse au musée : la pertinence du don proposé est évaluée par le responsable scientifique et, le cas échéant, fait l'objet d'une présentation en CSRA (Commission scientifique régionale d'acquisition organisée par la DRAC, voir p. 38). Toutefois, définir une politique d'acquisition permet également de se prémunir face à des dons ou donations qui seraient inadéquats pour le musée. En effet, les collections sont à mettre au service d'un propos et, en tant que collections d'un Musée de France, elles sont de fait incessibles, imprescriptibles et inaliénables ce qui plaide en faveur d'acquisitions mesurées et réfléchies. En outre, et la CSRA y veille, une cohérence – *a minima* régionale – des acquisitions des Musées de France est à mettre en œuvre.

Le budget d'acquisition était peu ou prou inexistant jusqu'à récemment. L'année 2021 est la première année qui voit un budget d'acquisition se définir – à noter toutefois qu'un budget exact est difficilement évaluable : il n'y a pas de distinction entre le budget acquisition musée/collections municipales/statuaire publique (monuments aux morts) ni même entre le budget restauration et celui pour les acquisitions pour ces trois mêmes domaines. Une fois une politique d'acquisition définie, le musée aura tout intérêt à porter un regard attentif sur les ventes publiques. Ce type de démarche nécessite d'avoir une souplesse et une visibilité sur un budget annuel ou pluriannuel.

Un état de conservation des collections inquiétant

L'une des premières missions d'un Musée de France est de veiller à la conservation de ses collections afin d'en assurer la durabilité et de pouvoir les transmettre aux générations futures. Malheureusement, l'état de conservation des collections du Musée Henri-Boëz est inquiétant. En effet, les œuvres se trouvent depuis bientôt 30 ans dans un local qui n'avait pas vocation à accueillir des œuvres et qui n'a été que très sommairement aménagé à l'époque. Les réserves actuelles sont donc inadaptées et vieillissantes : elles représentent désormais un danger pour les œuvres qu'elles sont censées abriter. L'isolation est inexistante à certains endroits, les fuites d'eau dans la toiture sont quotidiennes, le bâtiment n'a donc aucune inertie et voit les taux d'hygrométrie et la température varier constamment, tributaires du temps extérieur. Les variations climatiques peuvent chuter ou augmenter de plusieurs degrés et de plusieurs dizaines de pourcent d'humidité le temps d'une journée, la nuit offrant souvent le phénomène inverse. Les locaux sont donc bien loin des normes de conservation pourtant exigées par la DRAC.

Tableau 6: Climat conseillé dans les réserves muséales et amplitude hygrométrique et thermique constaté dans les réserves du musée (voir annexe 2 p. 60)

	Hygrométrie (en %)	Température (en °C)
Norme de conservation moyenne	50 %	18 à 20°C (la stabilité étant la priorité, amplitude max de + ou - 2°C)
15/01/2021	24 %	19°C
15/07/2021	81 %	17°C

11/08/2021	44 %
2/09/2021	47 %

Les nombreuses fuites dans la couverture du bâtiment ont conduit à disposer en permanence des réceptacles pour collecter les eaux de pluie qui s’écoulent parfois en quantité importante. L’éclairage des réserves se fait par la lumière naturelle, bien qu’indirecte, elle représente tout de même un risque pour les collections. Des appareils de mesure sont présents, mais pas assez nombreux et/ou précis alors qu’une traçabilité de l’évolution du climat est aujourd’hui essentielle.

Les peintures sont heureusement placées sur des racks, meilleure solution de conservation pour des objets destinés à être accrochés à la verticale – bien que les racks doivent progressivement être évacués puisque les fuites à leur endroit se multiplient. Les collections dites 3D (sculpture, archéologie, ethnologie) souffrent de plusieurs maux. Tout d’abord le manque de place, qui conduit à un amoncellement de pièces et à l’impossibilité de les regrouper par matériaux, les œuvres représentent donc un danger les unes pour les autres en plus de subir chacune les aléas du bâtiment. Ensuite, nombre de pièces sont conservées dans les anciennes vitrines du musée qui, si elles permettent un semblant de rationalisation du stockage, ne constituent en rien une protection contre le climat et la poussière – certaines œuvres ne pourront plus quitter leur étagère sur laquelle elles se délitent doucement depuis des années. Par ailleurs, compte tenu l’hygrométrie du bâtiment, les collections d’arts graphiques ont dû être évacuées pour un lieu sécurisé plus adapté, mais les conséquences de l’humidité subie pendant plusieurs années avant leur évacuation sont bien visibles aujourd’hui. Enfin, les réserves ne disposent pas de sécurité incendie ni de dispositif de sûreté fiable (alarme anti-intrusion capricieuse). Aussi, en plus d’être dangereux pour les œuvres, le bâtiment l’est également pour le personnel : il n’existe aucune issue de secours, nécessité de s’enfermer à l’intérieur du bâtiment pour y travailler, les sanitaires sont hors d’usage, les températures très faibles et tributaires de l’extérieur contraignent considérablement les temps de travail dans les locaux, la présence d’amiante dans les locaux est avérée.

En conséquence, les collections sont globalement en mauvais état. Si l’on peut souligner une belle résilience de la majorité d’entre elles eu égard à leurs conditions de conservation, la quasi-totalité des objets doit *a minima* subir un dés-encrassage. Les sculptures sont probablement les œuvres qui sont dans le plus mauvais état. Les peintures également s’encrassent doucement, mais sûrement, notamment les bois sur lesquels les effets du changement de climat sont à surveiller de près.

Compte tenu de l’impossibilité de réaliser les travaux de gros œuvres (désamiantage, réfection du couvert ...) en présence des collections dans les locaux, le musée n’a d’autre choix que de prévoir le **déménagement** des collections (cf. p. 37). À terme, les réserves du musée se situeront dans les locaux de la CAF CPAM, bâtiment qui accueillera les espaces de présentation du musée et qui permettra donc au musée d’avoir des réserves internes. Toutefois, compte tenu la temporalité des travaux qui contraste avec l’urgence de la situation, il est important de chercher une solution temporaire. Peu de locaux sont disponibles à la location sur le territoire et ceux qui le sont ne remplissent pas, à ce jour, les conditions nécessaires à la mise en place des normes de conservation. En l’attente de ce déménagement, le conditionnement des collections est mené : le conditionnement est une solution intermédiaire qui permet de protéger sommairement les œuvres des intempéries et des risques causés par le bâtiment. Les conditionnements, lorsqu’ils peuvent être réalisés en interne, sont donc créés de manière à être opérationnels pour le futur transport lors du déménagement et d’optimiser les coûts induits par une telle opération. Le risque de condamner le musée à être un musée « en caisses » après avoir été 30 ans un musée « en réserves » n’est toutefois pas à ignorer. L’importance de cette opération de déménagement ne sera pas à omettre, y compris en termes de ressources pour la collectivité. Un phasage des opérations, tant en interne qu’en externe, devra être anticipé. Plusieurs opérations devront immanquablement être réalisées par des professionnels de la régie d’œuvres d’art qui auront matériel et savoir-faire pour garantir la sécurité des œuvres lors du transport.

Ainsi, un questionnaire a été soumis au public⁴. Ce questionnaire a été proposé via le format papier, disponible à la médiathèque et à la salle Sthrau, centres culturels de Maubeuge. La consultation citoyenne lancée pour une durée de 8 semaines (du 30 octobre au 30 décembre 2021) a reçu 135 réponses, avec une majorité pour les réponses en ligne⁵. Il est bien évident que ce nombre de participations ne permet pas d'extrapoler les réponses et de les considérer comme représentatives de l'avis du plus grand nombre des Maubeugeois mais il témoigne déjà d'un intérêt pour le projet et pour le musée. De plus, la diversité des profils des répondants, des réponses et des suggestions apportées sont significatives. Ainsi, une grande variété d'âges est à observer parmi les répondants, de 83 ans à 15 ans, certains ont bel et bien connu le musée avant sa fermeture en 1993 – 28 personnes et pour 15 d'entre elles à l'occasion d'une ou plusieurs sorties scolaires – là où d'autres n'avaient pas même connaissance de l'existence d'un musée (fermeture du musée avant la naissance de certains des répondants). Notons également que presque 66% des répondants sont originaires de Maubeuge même et 30 % supplémentaires sont du département, les réponses sont donc très locales, conformément au choix de diffusion de la consultation sur le site et les réseaux sociaux de la ville uniquement.



Support de communication pour la diffusion papier de la consultation citoyenne

Il ressort donc de cette consultation différents éléments. Tout d'abord, la mémoire du musée : le musée est toujours dans la majorité des esprits et la majorité des répondants ont signifié un enthousiasme, une impatience vis-à-vis de la réouverture tant attendue d'un musée.

Que le musée soit connu ou non du répondant, les réponses libres ont presque unanimement souligné l'importance et l'intérêt pour la ville de Maubeuge d'ouvrir un musée. Que ce soit pour offrir une proximité d'une telle institution aux résidents ou pour le mettre au service de l'image de la ville, l'idée d'un musée maubeugeois ne laisse pas indifférent. Il existe donc une véritable attente locale. Attente d'autant plus encouragées par le fait que ce questionnaire a permis d'affirmer une habitude muséale des répondants, qui identifient aisément plusieurs musées sur le territoire : seuls 11 % des répondants mentionnent ne pas connaître de musées sur le territoire. Il est à souligner que plusieurs personnes ont également précisé ne pas aller dans des musées de la région, évoquant des visites de musées « dans d'autres pays ou à Paris », les déplacements « touristiques » étant alors l'occasion de pratiques culturelles. Le musée de Maubeuge est donc bien souvent vu comme une source d'attractivité touristique et économique :

« Un musée est toujours une source d'expansion économique c'est-à-dire certaines personnes se diront lorsque la visite du musée est terminée, ils pourront par exemple aller au cinéma, au zoo de Maubeuge, visiter la ville... » (sic.)

⁴Le questionnaire se trouve en annexe 4 p. 62

⁵J'attire votre attention sur le fait que les graphiques présentés dans ce Projet scientifique et culturel ont été générés par le logiciel « **ConsultVox** » et reprennent donc uniquement les réponses faites via le logiciel et donc sur internet, soit 108 participations. Ils représentent une tendance, mais ne sont pas exhaustifs. Les résultats (pourcentages, réponses libres ...) cités dans le corps du texte sont quant à eux le résultat de toutes les réponses reçues, aussi bien papier que numérique.

L'attractivité et le rayonnement de la ville sont régulièrement évoqués. culturelle sur le territoire et de la faire rayonner, à l'échelle de l'agglomération. Cette attente a été manifestée à plusieurs reprises :

« [Rouvrir le musée] permet de redynamiser la belle ville de Maubeuge et aussi de permettre le développement et la diffusion de la culture et de l'art dans l'Avesnois, sans forcément passer par Valenciennes ou Lille. »

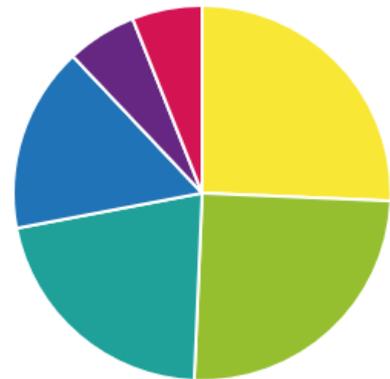
Ainsi, est vue ici l'occasion de créer une offre culturelle de proximité, à destination des locaux en premier lieu, qui souhaitent se réappropriier leur patrimoine et de permettre une sensibilisation à l'art des plus jeunes ou de ceux qui ne se déplacent pas.

Les répondants ont également une attente plus ou moins précise de ce qu'ils souhaitent trouver dans le futur musée. La vocation « touristique » et de « mémoire patrimoniale » du musée est soulignée par nombre de répondants, voyant dans le musée l'occasion d'« en apprendre plus sur la commune dans laquelle je me trouve » pour 58,5 % des répondants et pour 69 % des répondants l'un des intérêts majeurs du musée réside dans les artistes locaux. Enfin, une large part des répondants soulignent qu'une visite au musée de Maubeuge devrait également être synonyme d'un apprentissage de l'histoire de l'art et l'occasion de voir des œuvres importantes.

#8 Lorsque je vais au musée, je souhaite...

Question à choix multiples

	25.67%	77	Voir des oeuvres que je ne vois pas ailleurs, créées par des artistes de la région par exemple
	25%	75	Voir des "chefs-d'oeuvre" et en apprendre plus sur l'histoire de l'art
	21.33%	64	En apprendre plus sur la commune dans laquelle je me trouve
	16%	48	Voir des créations contemporaines
	6%	18	Qu'on m'explique comment ça fonctionne, un musée...
	6%	18	Autre ...



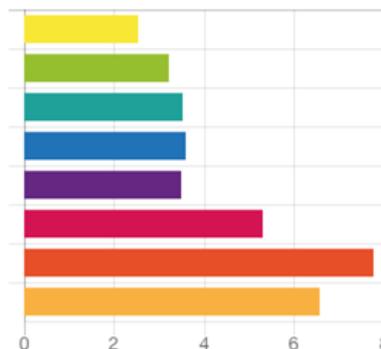
Statistiques issues des résultats de la consultation citoyenne en ligne

Enfin, cette consultation a également été l'occasion de récolter des informations au sujet des attentes des visiteurs en termes de services proposés par le musée. Une attente marquée pour la possibilité de se restaurer et de trouver une boutique est revenue à nombre de reprises. De même, une vigilance particulière sera apportée par les futurs visiteurs à l'accessibilité du lieu tant d'un point de vue des transports – le critère de la facilité d'accès arrivant bien souvent en 3^e position (voir graphique ci-dessous) dans les critères décisifs motivant le déplacement au musée – et du point de vue des tarifs - 1^{er} critère le plus sollicité. Il est également à noter qu'une attente forte vis-à-vis de la médiation a également été manifestée : ateliers et visites guidées sont plébiscités et décisifs dans l'organisation d'une visite au musée.

#11 Vous hésitez à aller au musée. Qu'est-ce qui pourrait vous décider à venir ? (classez-les par ordre de priorité de 1 à 7)

Choix à classer (moyennes des rangs)

#1	2.53	Les tarifs pratiqués
#2	3.21	L'organisation d'un atelier, d'une visite guidée ou d'un événement
#3	3.53	Une exposition temporaire
#4	3.58	Un aperçu des oeuvres et des salles sur le site internet
#5	3.49	La facilité d'accès (à pieds, en transports en commun, la possibilité d'avoir un parking)
#6	5.31	La possibilité de faire une autre activité dans les environs (restaurant, shopping, loisirs)
#7	7.77	Autre
#8	6.58	La présence d'une boutique de souvenirs



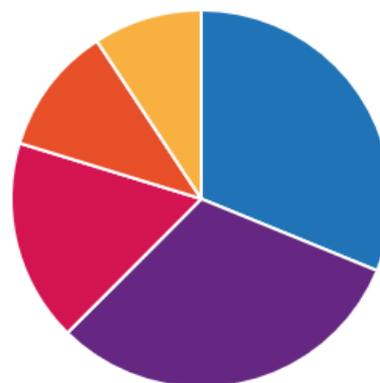
Statistiques issues des résultats de la consultation citoyenne en ligne

Un autre des défis du musée résidera dans la fidélisation du public. En effet, les répondants de la consultation citoyenne sont 49 % à avoir « visité une fois ou deux les musées près de chez eux, pour voir » et sont 45 % à « se laisser parfois séduire par la programmation » des musées. Aussi, si une offre de proximité est plébiscitée et qu'une véritable curiosité pour les collections et le sujet du musée de Maubeuge existe, l'effet de nouveauté devra nécessairement être relayé par une programmation et une offre adaptée pour « fidéliser » un public *a priori* peu habitué des musées – ce que 23 % des répondants déclarent être.

#9 Diriez-vous que...

Question à choix multiples

31.21%	54	Vous vous laissez parfois séduire par la programmation
31.21%	54	Vous avez visité une fois ou deux ceux près de chez vous, pour voir
17.34%	30	Vous êtes un habitué des musées, toujours au courant de leur programmation
10.98%	19	Autre...
9.25%	16	C'est une étape obligatoire lorsque vous recevez amis ou famille



Statistiques issues des résultats de la consultation citoyenne en ligne

Pour conclure, les Maubeugeois sont en demande pour l'ouverture d'un musée encore présent dans les esprits. L'ouverture d'un musée créerait selon eux une attractivité importante et une valorisation du patrimoine local.

Ce diagnostic nous amène donc à conclure à l'existence d'une véritable « carte à jouer » pour le musée de Maubeuge : il existe une place à prendre sur le territoire qui n'a pas d'institution comparable à ce jour. Aussi, un vaste travail reste à mener, notamment à l'endroit des collections, mais cela répondra à une attente des usagers qui voient dans un musée maubeugeois l'occasion d'une affirmation du patrimoine local. Le musée Henri-Boëz fait partie de ce patrimoine et de cette histoire locale, tout autant qu'il est en charge de le conserver et de la raconter.

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

The logo for SLOW, featuring the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 059-215903923-20220627-D73_2022-DE

PROJET :
ŒUVRER A LA RÉOUVERTURE DU MUSÉE

PARTIE 2 : VERS LA (RE)CRÉATION DU MUSÉE DE MAUBEUGE

La situation du musée de Maubeuge, musée fermé depuis 1993, est peu commune et appelle donc un PSC adapté. Aussi, seront tout d'abord présentées les missions à long terme du musée, qui seront le prérequis à tout projet. Ensuite, deux phases de la vie du musée seront abordées : si le projet de réouverture du musée est bel et bien ancré dans les ambitions municipales, un projet d'une telle envergure possède toutefois une temporalité qui lui est propre. Aussi, afin de préparer au mieux cette réouverture et d'œuvrer d'ores et déjà à renouer le lien avec son public, il a semblé pertinent d'envisager un projet « transitoire », résidant dans un espace de préfiguration du musée ; puis un projet « permanent », à plus longue échéance, qui projette le musée dans ses nouveaux murs, dans l'ancienne CAF-CPAM.

I. Les missions du musée Henri-Boëz, aujourd'hui et demain

A) Des collections à reconsidérer

1 – Connaître la collection du musée Henri-Boëz

Un vaste travail reste à mener sur les collections du musée. C'est une priorité afin d'envisager un déménagement et une réouverture d'espaces d'exposition du musée.

a. Des missions réglementaires prioritaires

La mise à jour de l'inventaire est un travail d'ores et déjà commencé mais qui doit être avancé et terminé en urgence. En effet, avoir un inventaire à jour est tout autant une obligation imposée par l'appellation Musée de France qu'une sécurité indispensable : il est nécessaire de connaître la composition des collections afin de pouvoir les assurer mais aussi de pouvoir alerter en cas de disparition de celles-ci. Une seconde obligation légale réside dans le récolement (loi musées de 2002). D'ores et déjà bien avancé en 2017, il doit être sommairement achevé avant d'être ré-entrepris de manière sereine et approfondie une fois les réserves déménagées dans de nouveaux locaux.

Ces deux opérations sont une priorité et détermineront le déroulé du déménagement des collections, qui ne pourra être préparé de manière efficace qu'avec des informations complètes. De même, il sera nécessaire de mettre à jour l'inventaire des collections municipales afin de déterminer les pièces actuellement stockées avec les réserves du musée et le bien-fondé de cette cohabitation. Une attention particulière doit être portée aux différents régimes de propriété présents dans les locaux.

Toutefois, ce travail est aussi minutieux que chronophage et nécessite un travail sur place, dans les locaux de réserves de la Petite Savate. En effet, le récolement, opération de vérification sur pièce et sur place de la conformité de l'inscription à l'inventaire, de l'état du bien et de son marquage, impose de manipuler les œuvres du musée une à une et donc de leur consacrer temps et attention une à une. Lorsque l'on rapporte cette opération au nombre de pièces concernées, il est évident que cette opération est laborieuse. Celle-ci rend indispensable le recrutement d'un régisseur d'œuvres d'art (concours de catégorie B, assistant de conservation du patrimoine, annexe 11 p. 80), qui sera à même d'être présent sur place une majorité de son temps de travail et pourra offrir une vigilance propre à chaque objet avec l'appui régulier de la responsable scientifique des collections.

b. Un travail quotidien et constant au chevet des collections

Outre ces aspects réglementaires, œuvrer à la conservation des collections est une vigilance de chaque instant. Une veille quotidienne est nécessaire afin de pouvoir agir rapidement en cas de constat d'un problème : adapter le climat, isoler une œuvre faisant l'objet d'une suspicion d'infestation ou de moisissure, œuvrer régulièrement en interne au dépoussiérage des œuvres, ... En outre, le travail sur les œuvres est constant : programmer un changement d'accrochage, programmer un montage d'exposition temporaire, répondre aux demandes de prêts d'autres musées, œuvrer au

conditionnement en vue du transport puis au convoiement des pièces s également.

c. Produire un discours scientifique sur des collections méconnues

Dans le cadre de la mission d'étude des collections des Musées de France, œuvrer à la production d'un discours scientifique est particulièrement important. En effet, les collections sont encore largement méconnues à ce jour : la documentation à leur sujet est maigre et incomplète. Un travail de documentation devra nécessairement être mené en lien étroit avec le travail de mise à jour de l'inventaire déjà évoqué.

L'objectif de diffusion des collections ira par ailleurs de pair avec la production d'un discours scientifique sur les œuvres. Ainsi, un travail de numérisation et de versement régulier est mis en place avec différentes bases muséales. Ainsi, depuis l'année 2021, une vaste campagne de numérisation financée par la DRAC dans le cadre du Programme de numérisation et de valorisation des biens culturels et à l'occasion d'un appel à projet pour lequel la candidature de la ville a été retenue 2 années consécutives est menée. Ainsi, près de 400 œuvres du musée ont été numérisées en 2021. Grâce à cela, au 1^{er} juillet 2022, le premier versement du musée Henri-Boëz sera réalisé sur la base Joconde, base portée par le Ministère de la Culture et dédié aux collections des Musées de France. Cette base de données est grandement sollicitée par les professionnels et les étudiants en histoire de l'art. À l'automne 2021, un versement a également eu lieu sur le site Musenor, site de la section régionale de l'Association des conservateurs et responsables de collections publiques françaises (AGCCPF) (versement de 105 œuvres, voir annexe 10 p. 78). Ces versements permettent de faire connaître les collections dans tout le pays et d'informer chercheurs et professionnels sur celles-ci. En outre, un site dédié au patrimoine de la Ville de Maubeuge, qui sera mis en ligne au mois de septembre 2022, permettra également de présenter les collections du musée, parmi les pièces des Archives municipales, des collections municipales et les architectures remarquables de la ville, afin de permettre une diffusion plus locale et « grand public » des œuvres.

Le monde universitaire et de la recherche pourra être associé dans cette mission de production d'un discours scientifique. Aussi, le musée aura à cœur d'être actif dans ce partenariat avec les universités en proposant des sujets de recherche aux étudiants et en recevant les chercheurs. Ce travail partenarial pourra être mené avec les universités de la région et pourra utilement être associé à celui mené par l'Association générale des conservateurs et responsables de collections publiques françaises (AGCCPF), notamment pour sa branche régionale (ACMHDF). Enfin, le musée pourra également s'insérer dans les programmes de recherche initiés par d'autres musées au moyen de partenariats.

2 – Œuvrer à la conservation des collections muséales

La collectivité a la charge de la conservation des collections du musée municipal. La mission première d'un Musée de France et de la commune dont il dépend est bel et bien la conservation des collections.

a. Pallier à l'urgence : conservation curative et restauration des œuvres

De manière urgente et palliative, des opérations indispensables doivent être réalisées sur le bâtiment actuel des réserves. Réhabiliter les alarmes reliées à l'astreinte est un prérequis indispensable. Réinstaller un système de détection incendie en capacité de fonctionnement est également nécessaire. Trouver des solutions, certes temporaires mais non moins précieuses dans l'attente du déménagement, pour calfeutrer les nombreuses fuites dans la toiture est urgent. De même, la solidité douteuse de la seconde porte d'entrée sera utilement à revoir, pour la sécurité des lieux uniquement fermés par cette fragile porte de bois lorsque quelqu'un se trouve à l'intérieur, mais aussi pour la sécurité du personnel. Enfin, changer le faux plafond, *a minima* dans un respect des équipes travaillant sur place, est à envisager urgemment. Ce bâtiment appartenant à la ville, toutes ces interventions seront assurément utiles au futur occupant en plus des œuvres qui occupent actuellement les lieux. Toutes ces mesures sont un moyen de préservation des collections et permettront à long terme de ne pas augmenter le coût de restauration de chacune des pièces qui subissent

quotidiennement et continuellement les assauts climatiques dont le depuis de nombreuses années.

En sus de ces interventions bâtementaires, améliorer le stockage des œuvres afin d'atténuer le danger qu'elles représentent les unes pour les autres à cause de l'exiguïté des lieux et du mobilier inadapté est un travail de perpétuel recommencement. Lorsque cela est possible, les œuvres manipulées sont immédiatement référencées, photographiées, récolées et conditionnées dans un souci de protection et d'efficacité en vue du déménagement.

L'opération de bilan sanitaire des collections en cours, déjà évoqué p. 30, permettra d'établir des préconisations de restauration préventive ou curative et de conditionnement afin de pouvoir déterminer les interventions à programmer d'urgence avant le déménagement du musée, de déterminer la faisabilité du conditionnement en interne et de planifier sur l'année 2022 et les suivantes un plan de restauration pluriannuel. En effet, les opérations de restauration doivent être programmées bien en amont de la réouverture afin de pouvoir étaler dans le temps les chantiers et donc simplifier leur gestion mais aussi pour pouvoir planifier un maximum de restaurations d'ici à l'ouverture des lieux. Les restaurations servent donc aussi bien à mettre les œuvres en état de voyager qu'à pouvoir les présenter au public. Il est toutefois à noter qu'une fois une œuvre restaurée, elle ne devra pas rejoindre les locaux actuels de réserves pour des raisons évidentes de conservation.

b. Agir à long terme en agissant sur la conservation préventive des collections : planifier le déménagement des réserves

Ces opérations ne peuvent toutefois pas se substituer à une opération de déménagement de la totalité des réserves. Au-delà de quitter un bâtiment inadapté et dangereux, ce déménagement a pour fonction première d'assurer la conservation et donc la pérennité des œuvres dont la collectivité a la garde. Des réserves aux normes, suffisamment spacieuses et organisées de manière rationnelle sont un impondérable pour la mission de conservation qui est confiée à un Musée de France et donc à la commune dont il dépend. En effet, ces éléments participent à ce qu'il convient de nommer la **conservation préventive**, que l'ICOM (Conseil international des musées) définit comme suit : « l'ensemble des mesures et actions ayant pour objectif d'éviter et de minimiser les détériorations ou pertes à venir. Elles s'inscrivent dans le contexte ou l'environnement d'un bien culturel [...]. Ces mesures et actions sont indirectes [...]. » Ainsi, agir sur l'environnement de conservation de l'œuvre est le premier ressort sur lequel agir pour assurer sa conservation à long terme. Cet environnement évoqué recouvre plusieurs aspects :

- le **climat** dans les réserves : une température et une humidité satisfaisantes (environs 20°C et 50 % d'humidité avec une amplitude de variation très faible) et surtout une stabilité du climat en question ; un contrôle climatique devra impérativement être mis en place au moment des travaux ;
- le **mobilier adapté** : le rangement adapté à chaque typologie de collections est également un prérequis nécessaire qui devra être sélectionné avec soin pour s'adapter aux spécificités de chaque ensemble ;
- une organisation rigoureuse et raisonnée permettant de connaître et de suivre la **localisation** des pièces afin de nous assurer de leur présence dans les collections et de pouvoir veiller à leur état. Il s'agit là d'une ressource précieuse pour les futurs récolements ;
- l'aménagement des réserves est toujours prévu en tenant compte d'un **accroissement des collections** pour les années à venir (au moins 30%) et en effet, le musée Boëz s'est déjà vu devoir refuser ou ajourner des dons, donations ou achats faute de place. Une réserve ordonnée permettra d'acquérir de manière raisonnée et offrira au musée Boëz la possibilité d'enrichir ses collections et son propos dans ses espaces.

Cette opération de déménagement des réserves est une opération lourde. Le conditionnement une à une des œuvres demande du temps et du matériel et représente une charge de travail considérable pour le ou les personnels mobilisés. Outre cet aspect, il n'est pas non plus à omettre que certaines pièces ne pourront pas être conditionnées et moins encore déplacées en interne : plusieurs grands formats (peinture, sculpture, ethnologie) demanderont l'intervention de professionnels qui

seront formés et équipés en conséquence afin de bénéficier de transport sécurisé pour les objets. Le déménagement sera chapeauté exclusivement par le seul personnel habilité à donner des directives en la matière et à connaître les modalités de déplacement des œuvres.

Enfin, à plus long terme, veiller à la conservation des œuvres c'est également se rendre capables de les protéger en cas de sinistre. Une fois les réserves déménagées, le travail avec les services du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) pourra être entamé afin d'œuvrer à la mise en place d'un Plan de sauvegarde des biens culturels dans les réserves tout comme dans les espaces d'exposition. Un PSBC doit fournir des documents et plans permettant de localiser sur place les œuvres à évacuer – par ordre de priorité – en cas de sinistre (incendie, inondation, ...) ainsi que les moyens matériels pour le transport des biens, tout en assurant une traçabilité des collections. Il s'agit d'un outil opérationnel d'aide à la prise de décision par les services de secours ou le responsable d'établissement qui est utilisé par les pompiers en cas de sinistre. La mise en place d'un PSBC demande donc la mise en œuvre d'une chaîne opératoire et d'exercices grandeur nature avec les services du SDIS.

Un travail important doit donc être mené au plus près des collections. Une surveillance et une vigilance quotidiennes doivent leur être apportées. Le déménagement des réserves est donc un prérequis nécessaire et indépendant des problématiques de réouverture des espaces de présentation. Néanmoins, le déménagement ne devra pas se faire de manière précipitée, étant entendu que des travaux ne sauraient avoir lieu en présence des œuvres et qu'il est indispensable que climat et mobilier adaptés soient déjà en place pour pouvoir accueillir les œuvres en toute sécurité.

3 – Une politique d'enrichissement des collections du musée

a. Modes et procédures d'acquisition pour les Musées de France

Le musée Henri-Boëz a également vocation à faire des acquisitions, si et seulement si ces dernières répondent à plusieurs critères :

- être en cohérence avec le Projet scientifique et culturel du musée et donc être en cohérence avec l'identité et le discours du musée ;
- répondre à l'exigence d'intérêt public ;
- avoir une provenance et un historique connus.

Si ces critères sont réunis, il est possible de constituer un dossier de projet d'acquisition. Ce dossier doit être présenté en Commission scientifique régionale d'acquisition (CSRA) portée par la Direction régionale des Affaires culturelles qui sollicite l'avis de plusieurs conservateurs, dont l'un spécialisé dans la période de l'acquisition et au moins un autre représentant le Service des Musées de France. L'objectif de cette commission est multiple : elle permet d'examiner de manière collégiale et experte l'œuvre, son état, sa valeur et sa pertinence vis-à-vis du PSC mais aussi au regard des collections de la région principalement, l'objectif étant d'avoir une conception globale des collections publiques nationales. Quelques semaines après la commission, un avis – favorable ou défavorable – est fourni au musée acquéreur qui peut alors donner une suite positive ou non au dossier et procéder, le cas échéant, à l'inscription du bien à l'inventaire du musée.

Les modes d'acquisition sont multiples, à titre onéreux (vente de gré à gré, enchère publique) ou à titre gratuit (don, donation, legs, dation en paiement) et doivent chacun répondre à des critères précis. En cas d'acquisition à titre onéreux d'envergure, il est possible de solliciter de manière exceptionnelle l'aide du Fonds régional d'acquisition pour les musées, alimenté à parts égales par la Région et par la DRAC.

b. Une politique d'acquisition en lien avec l'identité du musée

Afin de compléter le discours du musée, la politique d'acquisition se tournera tout d'abord vers les manques qui pourraient se faire ressentir dans le parcours muséographiques afin de gagner en cohérence. Ces acquisitions n'auront pas vocation à démultiplier les numéros portés à l'inventaire

du musée, mais bien à renforcer un discours parfois clairsemé et qu'il gagnerait en clarté. Ces acquisitions iront de pair avec une coordination avec le département, notamment en ce qui concerne les acquisitions d'art flamand ou d'artistes locaux, qui sont bien évidemment déjà sollicités.

Les Flamands

La création flamande est richement représentée dans les musées du Nord. Néanmoins, cela reste une période importante et fondatrice pour le territoire et que le musée de Maubeuge ne peut omettre. Ainsi, concernant le peintre Jan Gossaert dit Mabuse, originaire de Maubeuge, le musée ne saurait trop être vigilant à l'opportunité d'acheter l'une de ses œuvres. Envisager des acquisitions « en propre » par le musée est bien sûr important, néanmoins, en l'état, le budget dévolu à l'acquisition d'œuvres ne permet pas encore de se tourner vers des acquisitions d'œuvres de grands maîtres de l'art flamand. Aussi, le musée ne sera pas fermé à la possibilité d'acquérir des œuvres de l'atelier du maître ou de contemporains de belle facture. Par ailleurs, des dépôts pourront être sollicités auprès du réseau régional des Musées de France ou des musées nationaux.

Les artistes locaux

La collection est déjà riche de nombreuses œuvres produites par des artistes locaux, essentiellement du début du XXe siècle aux années 1970 environ et sur des aires géographiques très locales (la Sambre-Avesnois) ou légèrement plus éloignées avec des artistes originaires du Valenciennois ou de Lille. Cet axe Hainaut – Avesnois gagnera à être renforcé et exploré lors des acquisitions à titre onéreux ou gratuit. Dans ce domaine, un travail déjà débuté pourra utilement être mené avec les familles des artistes, qui se sont déjà révélées être de généreux donateurs. Des dépôts pourront également être sollicités sur cette thématique.

Il en est de même concernant les œuvres de Grégory Anatchkov, artiste sculpteur ayant longtemps enseigné dans l'école de dessin de Maubeuge et ayant même pris temporairement la tête du musée à la mort de Henri Boëz en 1972.

Concernant les artistes locaux, Nicolas Régnier occupe également une place particulière : artiste originaire de Maubeuge, il a été actif essentiellement au XVIIe siècle. Tout comme pour Mabuse, les Nicolas Régnier sont rarement proposés à la vente et, lorsqu'ils le sont, sont à un prix conséquent. La piste des dépôts pourrait également être explorée pour cet artiste.

Les artistes dont la création a croisé la route de l'Avesnois

Plusieurs artistes ont travaillé à Maubeuge ou dans les environs et il semble important que le musée puisse en être le reflet, d'autant plus lorsqu'ils ont marqué l'histoire de la ville ou son architecture. Ainsi, la politique d'acquisition pourra se tourner vers les frères Lurçat, et en particulier Jean Lurçat, artiste plasticien qui est intervenu notamment sur un bâtiment érigé par son frère à Maubeuge : l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. De même, la CAF CPAM a été érigée par André Lurçat et aurait accueilli des fresques réalisées par Catherine Anne Lurçat, fille d'André Lurçat – l'emplacement de ces fresques, recouvertes, n'est plus connu aujourd'hui. Elle est également l'auteure d'une mosaïque avenue de France, à Maubeuge. Acquérir des œuvres de la famille Lurçat est donc riche de sens.

La politique d'acquisition pourra également s'intéresser à l'acquisition d'œuvres de Vasarely, intervenu sur la façade de l'Hôtel de Ville de Maubeuge,

En somme, la politique d'acquisition n'aura pas pour fondement le seul lieu de naissance, de vie ou de mort de l'artiste, mais bien plutôt pour objectif de témoigner des différentes rencontres entre des artistes et le territoire.

La thématique de la formation des artistes

Cette thématique se fait le reflet de l'identité du musée développée ci-après (p. 48). Cette thématique transversale permettra d'enrichir les accrochages à ce sujet. Croquis, études, ébauches, dessins préparatoires, à l'école ou en prévision de la réalisation d'une œuvre, seront autant de champs qui seront parcourus dans les acquisitions. Une attention particulière sera prêtée également à

l'acquisition d'études préparatoires d'œuvres que le musée conserve de créatif de celles-ci et le travail de l'artiste.

4 – Faire vivre les collections

a. Une politique de prêt volontariste

Le musée Henri Boëz doit également faire connaître ses collections à une échelle nationale ou régionale. Ainsi, répondre favorablement aux demandes de prêts émises par d'autres Musées de France contribue à la visibilité des œuvres et du musée. Les collections n'étant pas insérées dans un parcours permanent, c'est l'occasion pour elles de voyager et d'être présentées à d'autres publics. Le musée étant fermé, il sera précieux pour certains projets de pouvoir faciliter les demandes des autres Musées de France intéressés par les collections. Afin de bénéficier ces demandes de prêts, il peut être nécessaire d'adapter la programmation des restaurations, l'objectif étant de présenter l'œuvre dans le meilleur état possible. Lors de certaines expositions, il peut être demandé à l'emprunteur de participer aux frais de restauration de l'œuvre demandée en prêt. Lorsque le musée aura rouvert, les demandes de prêt ne devront pas empiéter sur les projets et accrochages du musée Henri-Boëz.

b. Montrer la vie des collections

De nos jours, un musée est parfois vu comme une institution intimidante et au fonctionnement obscur. On ne sait que rarement ce qui se passe derrière les murs les jours de fermeture et, plus encore, dans les réserves. En sus, le musée Henri-Boëz fonctionne à l'abri des regards depuis des années, encourageant plus encore ce flou et cette méconnaissance du musée et des collections. Toutefois, l'une des missions du musée est également de sensibiliser à la conservation du patrimoine et cela peut passer par le fait de montrer la vie d'une institution qui en a la charge. Ainsi, montrer la vie des collections c'est permettre au public de s'y investir. Cela peut passer par différentes opérations au premier rang desquelles la communication sur les nouvelles acquisitions par exemple mais également sur les restaurations des œuvres. Dans cet objectif, il pourra être prévu avec les restaurateurs missionnés qu'un reportage photographique soit mis en place lors des informations ou encore de planifier une conférence du professionnel au retour de l'œuvre afin que celui-ci présente le travail et les techniques utilisées. De même, il est précieux de communiquer sur les prêts consentis à d'autres institutions.

c. Le numérique au service d'une présence dématérialisée des collections

La Direction des Affaires culturelles travaille à la création d'un site internet ayant pour vocation de présenter le patrimoine de la Ville de Maubeuge, et principalement les numérisations issues du PNV subventionné par la DRAC. Le site réunira ainsi aussi bien les numérisations d'archives anciennes et contemporaines issues du fonds des Archives municipales, que des photographies du patrimoine de plein air de la ville et des collections du Musée Boëz. Penser ce site de manière globale, comme étant dédié au sens large au patrimoine maubeugeois, permettra de s'adresser en premier lieu aux Maubeugeois mais aura également vocation à documenter un patrimoine pour les publics éloignés.

En effet, la mise en ligne des collections est aujourd'hui un service commun et sollicité pour les sites internet des musées. Cette mise en ligne sert aussi à avoir une idée de ce qui est visible sur place : 45 % des répondants de la consultation trouvent la mise en ligne des œuvres utile pour la préparation de leur visite. Une majorité des répondants considère comme décisif l'accès à un site internet offrant un aperçu des salles (3^e position dans le classement des critères, voir diagramme p. 33). Cela est également utile aux professionnels des musées pour préparer une demande de prêt par exemple ainsi qu'aux étudiants et chercheurs qui passent bien souvent par le site internet lorsqu'ils font des recherches. Ces différents usages seront à prendre en considération lors de la création du site internet.

#12 Pour vous, voir une partie des oeuvres du musée en ligne, c'est ...

Question à choix multiples

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

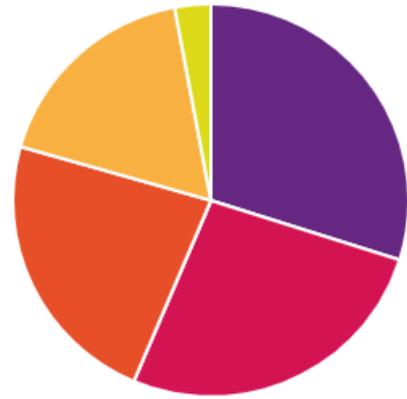
Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903923-20220627-D73_2022-DE

● 29.9%	61	Dans l'ère du temps
● 26.47%	54	Utile pour préparer sa visite sur place
● 23.04%	47	Utile pour les étudiants et chercheurs
● 17.65%	36	Décisif pour décider d'un déplacement au musée
● 2.94%	6	Cela remplace la visite sur place



Statistiques issues des résultats de la consultation citoyenne en ligne

La vie des collections est donc centrale dans l'institution muséale. Elle en est la prérogative et la mission principale. Toutefois, cette mission peut être mise au service du projet du musée et de son public afin d'œuvrer à une sensibilisation à la conservation du patrimoine.

B) Créer un public

1 – Un nouveau nom pour un nouveau musée ?

Le musée a été fermé pendant presque 30 ans, soit le temps d'une génération complète. Un véritable fossé s'est créé entre le musée et son ancien public, qu'il ait été oublié ou que l'idée d'une réouverture ait été abandonnée ou qu'il soit tout simplement inconnu pour les moins de 40 ans par exemple. Notons également que plusieurs « rumeurs » quant au devenir des collections depuis la fermeture sont parvenues jusqu'à nous : l'idée de collections dispersées dans plusieurs autres musées a été relatée à plusieurs reprises, ce qui plaide dans le sens d'un musée définitivement fermé selon des habitants. Aussi, si le musée ne repart bien évidemment pas d'une page blanche, puisque les collections subsistent, il se trouve face à un nouveau départ. L'opportunité de conserver la totalité de ce que le musée était dans le passé se pose donc : doit-on faire renaître un musée ou créer une nouvelle identité, une nouvelle image du musée ? Doit-on être conforme aux souvenirs de ceux qui l'ont connu ou se tourner vers un nouveau public, qui n'était peut-être jamais venu voir le musée de Maubeuge auparavant ?

Comme cela a été évoqué dans la première partie de ce PSC, bien qu'âgé de moins de 150 ans, l'histoire du musée est déjà riche et étroitement liée à celle de Maubeuge. La figure d'Henri Boëz, conservateur du musée pendant 40 années, jusqu'à son décès, est également marquante et indissociable de son œuvre. Néanmoins, suite à un questionnaire soumis au public⁶, il est apparu que Henri Boëz était méconnu : si son nom est bel et bien familier pour beaucoup, puisque 50 % connaissent Henri Boëz et sont capables d'évoquer au moins l'une de ses casquettes (artiste aquarelliste, conservateur (parfois « fondateur ») du musée, ingénieur maubeugeois), un nombre presque équivalent répond à l'inverse que ce nom leur est inconnu (50 % ne connaissent pas Henri Boëz). Malgré tout, un attachement certain est manifesté par les personnes connaissant l'homme et l'ampleur de son travail réalisé pour le musée. Aussi, la nécessité de lui rendre hommage n'est pas à remettre en cause et le musée ne peut nier une large part de son histoire ni même envisager d'effacer celui qui l'a rebâti à trois reprises, celui qui a œuvré à l'évacuation de ses œuvres pendant le second conflit mondial et qui a défendu ses intérêts au moment de la Reconstruction de Maubeuge.

⁶Ce questionnaire est plus longuement abordé en fin du diagnostic, p. 30, et les questions et résultats se trouvent en annexes 4 p. 62 et 5 p. 66.

Toutefois, son nom est la première interface du musée avec son public. Or, face à u  le public souhaite d'ores et déjà avoir une idée de ce qu'il va trouver en « musées d'art et d'archéologie » peuvent se targuer d'avoir un nom limpide, tout autant que le musée Matisse ou le MusVerre (Musée du Verre), à quelques kilomètres de Maubeuge. La confusion s'amplifie lorsqu'Internet apprend aux curieux que Boëz était artiste (aquarelliste notamment). Le musée de Maubeuge est-il dès lors un musée consacré à l'œuvre de Boëz, comme le musée Matisse l'est à l'artiste des *Nus bleus* ? Enfin, comment se prononce ce nom ? Si la famille précise bien que le « Z » est muet, il est irrémédiablement prononcé par tout à chacun.

Si le musée Henri Boëz ne peut résolument pas rompre le lien avec celui qui lui a tant donné, ce nom pourrait n'arriver que dans un second temps, afin de laisser la place à une autre dénomination qui aurait un rôle introductif avec le public.

La question de la temporalité de ce nouveau nom, qui doit être accompagné d'un travail fondamental sur l'identité graphique et visuelle du musée, est également primordiale. L'espace de préfiguration (cf. p. 45) offre en effet l'opportunité d'opérer un changement de nom ou une transition tout en douceur vers le nouveau nom, trait d'union entre le musée de Henri Boëz et le musée qui s'installera au sein de la Maison de la Culture et de l'Éducation.

Quelle que soit la décision prise, le changement de nom d'un Musée de France doit obligatoirement être examinée et validée par le Haut Conseil des Musées de France.

2 – Le défi du musée : créer un public

La politique des publics du musée recèle un enjeu particulier puisque tout le public est à créer. Sur les répondants de la consultation citoyenne, 76,5 % n'ont jamais visité le musée (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas visité le musée avant sa fermeture en 1993). Fermé depuis bientôt 30 ans, une génération entière n'a pas connu le musée. L'effet de nouveauté n'en sera que plus important à n'en pas douter, d'autant plus dans une ville et une agglomération qui n'ont pas d'offre culturelle comparable.

a. Un service public de proximité

Le musée devra avant tout s'adresser à un public local. Maubeugeois et résidents de l'agglomération seront les premiers concernés par cette réouverture et mettre en œuvre leur venue est prioritaire. Pour cela, la communication autour de la réouverture puis des actions mises en place par le musée sera à mettre largement en œuvre, à l'échelle communale comme intercommunale. L'effet de nouveauté devra être accompagné de nombreuses informations sur la localisation, les horaires, les dispositifs de visite etc. pour que chacun puisse programmer sa visite. Ainsi, il faudra pouvoir être identifiable et pour cela travailler à une identité visuelle marquante. De même, tout devra être mis en œuvre pour pouvoir localiser le musée au sein de la commune : panneaux signalétiques et identification de l'entrée du public seront à travailler, tant pour l'automobiliste que le piéton, en gardant à l'esprit la difficulté induite par la présence de la Halle couverte juste en face de l'entrée du bâtiment de la Maison de la Culture et de l'Éducation. Le travail avec les acteurs sociaux et culturels du territoire sera également central pour toucher le public local. La capacité à recevoir les scolaires sera de même essentielle.

b. Un rayonnement à envisager

Outre ce public de proximité, le public plus lointain gagne à être pris en compte. En effet, la région de Maubeuge reste attractive pour différentes raisons, au premier rang desquelles le Parc naturel de l'Avesnois et ses cyclo-routes, la scène nationale du Manège ou encore la salle Sthrau et les sites départementaux du MusVerre (Sars-Poteries, 15 km) ou du Forum antique de Bavay (15 km). Ces quatre équipements culturels locaux sont particulièrement bien identifiés par les répondants de la consultation citoyenne (75 % des répondants citent au moins l'un de ces équipements culturels sur le territoire). Ainsi, le musée pourra être attractif sur le territoire et faire venir un public plus éloigné géographiquement grâce à des partenariats. Le musée ne devra donc pas se priver d'une communication plus vaste, s'étendant à l'échelle de l'Avesnois, du Douaisis et du Hainaut (collaborer

avec les sites du MusVerre, de Bavay et du Cateau-Cambrésis, par le département et de la région.

Une troisième échelle de rayonnement se trouve également en direction des villes limitrophes belges, à l'exemple de Mons, ou encore des autres villes directement accessibles par le train depuis la gare de Maubeuge par exemple (Saint-Quentin, Compiègne). Là aussi des partenaires culturels pourront se faire le relai de l'offre maubeugeoise.

c. Créer du lien avec le territoire

- **un partenariat avec l'Office du Tourisme**

Afin de s'adresser à des visiteurs venus faire un court séjour sur la région, travailler avec l'Office du Tourisme est nécessaire pour s'introduire dans les « circuits » touristiques sur le territoire. De même, un partenariat avec les institutions attractives de la ville pourra utilement être mené pour cibler les touristes de court séjour, susceptibles de visiter le musée et la salle Sthrau sur une demi-journée et le zoo sur la seconde par exemple. Le zoo sera également un partenaire important.

- **un partenariat avec l'Éducation nationale**

Après la rencontre avec les représentants de l'Éducation nationale en charge des projets culturels sur le territoire et à l'issue du projet mené avec les scolaires dans le cadre de la Nuit européenne des musées 2022, l'enthousiasme et l'attente du corps enseignant pour ce projet sont forts.

Pour cela, pouvoir prendre en considération dès à présent les besoins d'un tel public et d'un tel partenariat est pertinent. Aussi bien d'un point de vue très pratique (où les bus stationneront-ils ? Où les scolaires pourront-ils s'installer pour déjeuner en cas de besoin ?) qu'organisationnel (quel sera leur interlocuteur ? Quelle sera l'ampleur de l'offre qui leur sera proposée ?), les questions les concernant sont nombreuses. Au préalable, l'espace de préfiguration, qui sera plus amplement évoqué ci-après, permettra de recevoir les enseignants sur les lieux, afin d'asseoir ce partenariat et d'en poser les bases.

Ainsi, la mise en place de plages horaires réservées aux scolaires sera à interroger. Dispositif déjà expérimenté et plébiscité à la médiathèque de Maubeuge, cela permet une plus grande amplitude dans la programmation d'ateliers et de visites et offre une plus grande liberté d'expression et d'échanges.

Une offre en direction des scolaires pourra également être co-construite avec les acteurs de l'Éducation nationale. Pouvoir adapter l'offre du musée à tous les cas de figure sera la clé de partenariats nombreux et renouvelés et seront autant d'occasions de faire découvrir les lieux aux enfants du territoire.

d. Être identifiable et reconnaissable par le public

Pour cela, il est nécessaire de pouvoir être identifiable par le futur visiteur et donc de définir une identité visuelle pour le musée. Il s'agira bien souvent du premier contact avec le futur visiteur, aussi celle-ci doit-elle être marquante et limpide. Elle doit également se faire le reflet des vocations de l'équipement et du musée notamment.

En découlera une campagne de communication sur mesure, adaptée aux ambitions de rayonnement du musée.

2 – Fidéliser ce public nouvellement créé

Une fois le nouveau public formé, il sera indispensable de le fidéliser. Tout musée est confronté à ce problème : voir revenir un visiteur ayant déjà découvert les lieux.

a. L'importance des médiations

Les médiations peuvent être de nombreuses sortes et permettent de faire venir un public différent ou revenir un public curieux de voir les collections différemment, à travers le regard du médiateur ou par le biais d'une thématique en particulier. Les médiations humaines sont particulièrement sollicitées aussi le nombre de médiateurs doit être prévu en conséquence. Ces médiations seront à programmer de concert avec le service des publics qui aura à charge de concevoir

et de réaliser les visites guidées. Un nombre de recrutements permis diversifiées et nombreuses.

b. Une programmation à adapter en conséquence



*Exposition temporaire « Le musée se raconte »,
Maubeuge, Salle Sthrau, été 2021*

Les expositions temporaires œuvrent également à cette fidélisation du public. Il s'agit souvent d'aborder une thématique déjà évoquée dans le musée de manière plus approfondie ou à l'inverse d'aborder des thématiques inédites. Miser sur ces expositions temporaires permet également de miser sur la circulation des œuvres : demander des prêts d'œuvres temporaires dans le cadre des expositions est un moyen de renouveler les œuvres présentées et donc de faire revenir un public qui pourrait avoir l'impression de connaître déjà les collections permanentes. La programmation des expositions temporaires répondra aux ambitions mises en place dans le présent Projet scientifique et culturel.

Enfin, il est nécessaire de se poser la question des collections permanentes. Faire des roulements en salle, c'est-à-dire modifier l'accrochage de certaines œuvres sans pour autant modifier le propos, permet de renouveler les collections présentées sans faire d'importantes modifications de scénographies. Ce système de roulement sera particulièrement pertinent et essentiel pour les collections d'arts graphiques (œuvres sur papier), d'autant plus que le musée possède plusieurs centaines d'arts graphiques. Ces mouvements d'œuvres devront être aisés à réaliser pour une équipe réduite. Des propositions de parcours transversaux au sein des espaces permanents peuvent également être envisagées. Ces « parcours » peuvent être matérialisés par la mise en place de cartels colorés ou la proposition de plans de visite présentant la thématique en question et permettant de localiser les œuvres concernées dans les salles.

De même, la programmation du musée créera l'événement régulièrement en participant à des événements nationaux (Nuit européenne des musées, Journées du Patrimoine, Journées de l'Archéologie, ...) et en se faisant le relai d'événements locaux (cortège Mabuse, ...).

c. Les réseaux sociaux comme relais

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui un corollaire essentiel de cette présence numérique et sont devenus le moyen privilégié de garder le contact et donc de fidéliser un visiteur. Moyen d'information tout autant que de médiation, ils sont aujourd'hui un relai important des missions muséales. Le contexte sanitaire de ces deux dernières années a prouvé la capacité de la présence dématérialisée des institutions culturelles à conserver le lien avec un public absent des lieux. Cette leçon peut être prise au compte du musée Boëz, fermé pour encore quelques temps. Le recrutement d'un responsable des publics ayant en charge la gestion de ces réseaux sociaux sera le prérequis nécessaire à une bonne gestion de la communication du musée.

3 – Un musée pour tous

Outre une accessibilité physique qui guidera nécessairement la réhabilitation du bâtiment, le musée proposera une accessibilité la plus large possible de son discours et de ses contenus. Ainsi, différents niveaux de médiation pourront être pensés, tant à l'écrit que lors des visites guidées. Une médiation dédiée aux enfants pourra être mise en place, de même que l'utilisation du FALC (Facile à lire et à comprendre), initialement dédié aux personnes en situation de handicap mental, permettra de s'adresser à un public maîtrisant mal la langue française. A l'inverse, une attention particulière sera

apportée à la possibilité de fournir des approfondissements. Chaque trouver le contenu qu'il souhaite ou dont il a besoin afin de guider individuelle.

Une attention toute particulière pourra être prêtée au jeune public, aussi bien sur le temps scolaire que de loisirs, puisque le profil de ville jeune de Maubeuge a bien été souligné ainsi que la demande de la part des publics scolaires. Ainsi, le musée veillera à créer un discours et une programmation dédiée qui mettra en œuvre un niveau de discours adapté.

Créer un service des publics cohérent, propre au musée, en charge de toutes ces questions de création, de fidélisation des publics et de médiation est un indispensable. Notamment en charge de ces questions de l'accessibilité et des questions scolaires, ce service sera une clé importante et devra être suffisamment doté en médiateurs pour pouvoir adapter l'offre et répondre à la demande.

II. Le projet transitoire du musée : l'espace de préfiguration du Pôle culturel Henri Lafitte

Le vaste projet de la Maison de la Culture et de l'Éducation dans lequel le musée doit s'insérer appelle une longue phase d'étude et de travaux qui peut être mise à profit par le musée qui peut d'ores et déjà agir. L'ouverture d'un espace de préfiguration permettra d'introduire de manière temporaire le projet de réouverture du musée, offrant un avant-goût bienvenu.

A) Un espace de préfiguration dédié au musée



Pôle culturel Henri Lafitte – activité enfants organisée par l'association Idem+Arts, 2022

Un espace au sein du pôle culturel Henri Lafitte, jusqu'alors occupé par l'Inspection de l'Éducation nationale, est libéré au mois d'avril 2022. La municipalité a octroyé cet espace au musée Henri-Boëz qui pourra y ouvrir un « espace de préfiguration », c'est-à-dire un lieu d'exposition dédié en permanence à la présentation de pièces des collections et respectant les normes de conservation. Cet espace sera habilité à recevoir du public, dans l'attente de la réouverture du musée à la Maison de la Culture et de l'Éducation.

1- Préparer la réouverture du musée

L'itinéraire du musée Henri-Boëz est un parcours particulier qui a conduit le musée à rompre le lien avec son public. Afin de préparer la réouverture du musée en incluant ses visiteurs, ouvrir un espace de préfiguration du musée Henri-Boëz serait un atout considérable. Il s'agirait d'y présenter certaines œuvres et d'esquisser le discours qui pourra s'épanouir ensuite dans les espaces de la Maison de la Culture et de l'Éducation. Ceci permettra de rétablir ce lien vital avec le public et de créer une place pour le musée au cœur de sa ville. Ainsi, cet espace temporaire offrira la possibilité de présenter l'échantillon d'un parcours permanent, les acquisitions et restaurations récentes des collections muséales mais aussi la future Maison de la Culture.

Cet espace affirmera la volonté de réouverture du musée tant aux yeux des usagers, des éventuels donateurs ou encore des institutions muséales.

2- Montrer la vie des collections et l'avenir du musée

Cela représenterait également un véritable « observatoire » pour le musée en devenir : percevoir les points forts des collections, ce qui intéresse le public, les fonds qui mériteraient d'être alimentés, gagnent à être fait en amont. Il s'agirait ainsi, avant même la réouverture, d'aller à la rencontre d'un public rarement sollicité, qui sera curieux de voir le musée dans sa forme définitive et sera assurément parmi les visiteurs de la future Maison de la Culture. Les lieux seront également l'occasion de renseigner et d'informer le public sur le projet de la Maison de la Culture et de l'Éducation. L'espace de préfiguration sera donc au contact du public et sera l'occasion de les consulter directement au moyen de petites enquêtes ou questionnaires soumis lors des visites par exemple.

3- Créer du lien avec le territoire et les scolaires

L'emplacement idéal au cœur du Pôle culturel Henri Lafitte, à proximité immédiate de la salle Sthrau et d'associations culturelles dynamiques, permet également d'envisager une collaboration entre les équipements. Le concept déjà testé et apprécié de combiner les visites entre la Micro-Folie (salle Sthrau) et une autre activité culturelle sur le site, afin de permettre de travailler avec des demi-groupes, pourrait insérer le musée grâce à cet espace. À cette fin, le recrutement d'un responsable des publics dédié au musée s'avère une nouvelle fois indispensable, tant pour être au-devant des groupes de scolaires et des groupes en périscolaire, que pour gérer la diffusion des œuvres auprès des publics au quotidien.

B) La mise en œuvre de l'espace de préfiguration

1- Présentation des locaux et aménagements à prévoir

Les locaux se situent au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment du collège Coutelle. Ce bâtiment se situe au sein du Pôle culturel Henri Lafitte et accueille des associations culturelles (Cité des Géométries, Idem+arts, PhotoClub de Maubeuge) ainsi que l'Atelier artistique municipal et l'antenne du CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers). L'espace a une surface de 146m² comportant un espace de bureau/accueil à l'entrée de 9,5m² et un « plateau » de 112m² pouvant être dédié à l'exposition d'œuvres. L'espace se trouve en rez-de-chaussée et compte trois grandes baies vitrées.



Espace de préfiguration, vue extérieure



Espace de préfiguration, vue intérieure – espace d'exposition



Espace de préfiguration, vue intérieure – espace d'accueil

Une visite de l'architecte-conseil missionné par le Service des Musées de France aura lieu au cours de l'été 2022. Dans l'attente, plusieurs points de vigilance peuvent d'ores et déjà être soulignés :

- une vigilance particulière devra être prêtée à la sûreté du lieu qui se trouve en rez-de-chaussée et dont une fenêtre donne sur la cours du pôle culturel et deux portes sur un espace accessible au public aux horaires d'ouverture du pôle ;
- un local technique dédié à des branchements électriques devra faire l'objet d'une vérification et son utilité devra être avérée, ceci afin de se prémunir de tout départ de feu d'origine électrique ;
- des stores ou filtres UV devront être posés sur les baies vitrées afin de protéger les œuvres exposées.

Des travaux d'aménagement sont d'ores et déjà prévus par la collectivité sur l'année 2022.

Outre ces travaux d'aménagement des locaux, il n'est pas à omettre que les œuvres qui seront présentées dans cet espace devront, pour la majorité d'entre elles, faire l'objet de restaurations avant de pouvoir être présentées au public. Cette campagne de restauration sera planifiée au budget 2023.

2- Un mode de fonctionnement à concevoir

Des horaires adaptés seront à mettre en place. Le public scolaire ou captif sera une part essentielle de la mission de cet espace de préfiguration. Aussi, il serait judicieux de leur dédier des créneaux de visites. Les matinées pourraient être exclusivement réservées aux groupes et les après-midis et week-ends aux visiteurs libres.

Il ne sera pas à omettre également qu'une certaine jauge sera à imposer compte tenu l'exiguïté des espaces mais aussi la résonance observée dans ceux-ci.

A ce jour, il est prévu que le ménage de cet espace soit pris en compte dans le marché de ménage du Pôle Henri Lafitte qui est rattaché à la Direction des Affaires culturelles. Des consignes spécifiques seront à mettre en place avec les prestataires concernés.

3- Moyens à mettre en œuvre

Le prérequis incontournable d'un tel projet est le recrutement d'une équipe à même d'assurer l'ouverture des espaces, d'accueillir le public voire de dispenser des informations ou de proposer des médiations. Cette équipe sera également en charge d'accueillir et de guider les groupes sur le temps scolaire. Cette ressource n'existe pas, à ce jour, au sein de la Direction des Affaires culturelles. Afin de pouvoir répondre aux ambitions de cet espace, recruter un responsable des publics en charge des médiations, que ce soit auprès du jeune public scolaire ou périscolaire, mais aussi des adultes, est inévitable. Le recrutement d'un régisseur d'œuvres d'art est également nécessaire pour assurer les accrochages évoqués.

Par ailleurs, les espaces devront nécessairement répondre aux normes de conservation, de sécurité et de sûreté et à cette fin suivre les préconisations qui seront établies par l'architecte-conseil qui sera missionné par le Service des Musées de France. Il sera par exemple indispensable de s'assurer

de l'inertie du bâtiment dont le climat devra être stable, d'une mise sous des clés devront également être réalisés afin d'assurer la sûreté des lieux de fenêtres appellera probablement une gestion vigilante des UV, plusieurs solutions pouvant être suggérées par l'architecte-conseil. Un Plan de sauvegarde des biens culturels devra être mis en œuvre.

Des objectifs multiples :

- présenter les collections, selon des accrochages semi-permanents pour leur donner une actualité, au rythme des restaurations ou acquisitions d'œuvres par exemple ;
- œuvrer au lien avec le public en permettant de renouveler la rencontre entre les œuvres et les générations qui ont connu le musée ouvert et en provoquant une première rencontre pour les suivantes ;
- accueillir des médiations de scolaires.

Pour conclure, le temps de fermeture du musée Henri Boëz est un moment clé de préparation de la réouverture. Loin d'un musée en dormance, de nombreux aspects aussi bien face public qu'en coulisses peuvent et doivent être travaillés dès aujourd'hui. Si la finalité du projet est bel et bien la réouverture des espaces de présentation, un Musée de France est une collection avant d'être un lieu.

III. Le Musée à la Maison de la Culture et de l'Éducation

A) La nouvelle identité : le prisme de la formation

Le musée de Maubeuge, tant par son histoire que par le tiers lieu dans lequel il va prendre place, ne peut qu'être un musée convivial et ouvert. Pensé depuis sa création en 1878 comme un lieu ouvert aux Maubeugeois, qu'ils soient artistes, écoliers ou novices, le musée et ses collections n'existent que grâce à une générosité locale. À la suite d'une histoire mouvementée, le musée ne doit ses renaissances qu'à des volontés fortes, persuadées d'offrir à Maubeuge le musée que la ville mérite d'avoir. Aussi, ce lien intrinsèque avec les habitants doit rester l'ADN du musée en devenir.

La Maison de la Culture et de l'Éducation, vaste projet dans lequel le musée va pleinement s'insérer, a pour vocation d'encourager le mélange des publics entre les différentes institutions, anciennes ou nouvelles, et de se faire un acteur phare au service de l'accessibilité de la culture et de la lutte contre l'illettrisme. Ainsi, le musée de Maubeuge se voudra accessible, dans tous les sens que ce terme peut recouvrir aujourd'hui. Accompagner tout à chacun afin de faire refluer l'idée encore trop présente d'une institution muséale intimidante sera une mission fondamentale. Le musée aura donc à cœur de s'adresser à tous, chacun sera guidé dans sa visite selon ses besoins, sans pour autant qu'un mode d'emploi ne lui soit imposé. Chacun pourra ainsi s'approprier le musée, le temps qu'il le souhaite. Cette conception n'aura toutefois pas pour conséquence de nuire au propos scientifique et à son sérieux. Il sera du ressort de l'équipe scientifique et de médiation de transmettre ce propos et de permettre à chacun de se l'approprier comme il l'entend. Dans ce même objectif de transmission, les missions de médiation seront centrales, tout autant en direction des scolaires que des publics libres.

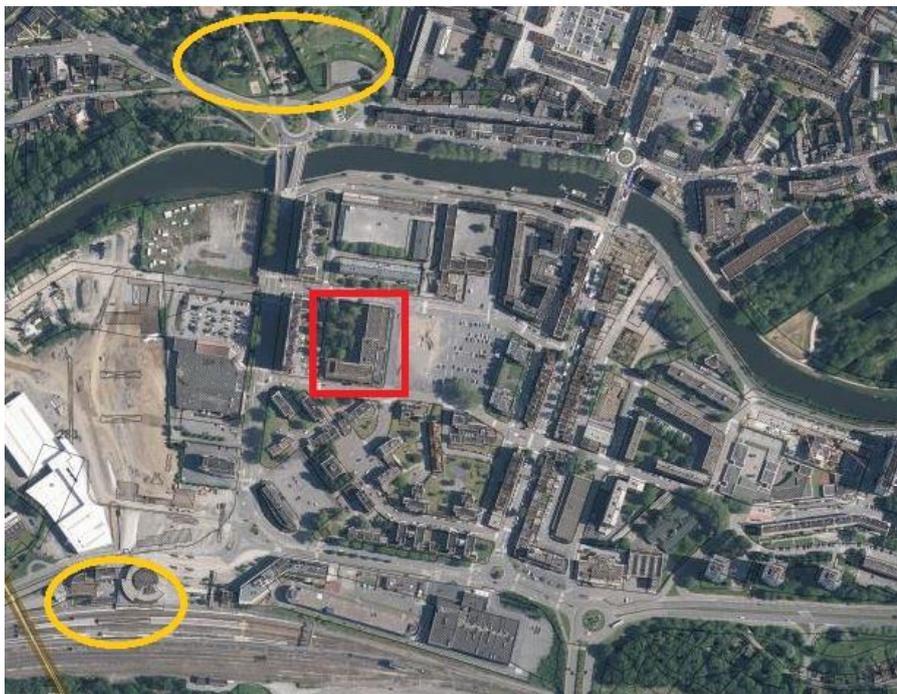
Le musée de Maubeuge sera ainsi ouvert à tous, mais aussi ouvert à son territoire en étant partie prenante de ses combats. Le musée, qui cohabitera avec un espace de formation dans les locaux de la Maison de la Culture et de l'Éducation, se propose de présenter son propos via le prisme de la formation. Qu'il reçoive des étudiants, des cours universitaires, des formations professionnelles ou de réinsertion, le musée sera ouvert à l'apprentissage et pourra participer à la formation des futurs professionnels des musées et de la culture mais aussi des métiers de l'accueil par exemple. Cette notion de la formation et de l'apprentissage émaillera les accrochages, les acquisitions et la programmation afin de mettre en valeur le processus par lequel l'on devient artiste mais également celui par lequel une œuvre est « formée », est créée.

Enfin, le musée de Maubeuge racontera son territoire, d'un patrimoine patrimonial. Les artistes et mouvements artistiques locaux auront donc le parcours muséographique, dans les champs de recherche, mais aussi dans la programmation et les acquisitions du musée. Le musée de Maubeuge aura pour mission de présenter, faire connaître et nourrir la connaissance à leur sujet.

B) La CAF- CPAM : le musée au cœur du projet de la Maison de la Culture et de l'Éducation

1 – Le projet : la Maison de la Culture et de l'Éducation, un tiers-lieu à vocation culturelle

La Ville de Maubeuge souhaite installer au sein des anciens locaux de la CPAM et de la CAF, bâtiment érigé par André Lurçat au moment de la Reconstruction, la Maison de la Culture et de l'Éducation. Pensé comme un tiers lieu culturel, ce projet aura pour objectif de favoriser l'accès à l'éducation, à l'enseignement et de participer à la lutte contre l'illettrisme. Y ouvriront ainsi la médiathèque, le musée Henri Boëz ainsi qu'un centre de formation aux côtés d'espaces de vie consacrés par exemple au télétravail et au coworking. Les institutions présentes auront vocation à mettre la culture et le patrimoine au service de cette mission de l'équipement en créant un lieu s'adressant à tous et donc accessible pour tous. Une halle couverte, dont la construction débutera en 2023, prendra également place face à la Maison de la Culture et de l'Éducation et proposera des cellules commerciales. L'espace entre les deux équipements fait d'ores et déjà l'objet d'une réflexion et sera destiné à être aménagé pour faciliter les usages.



Carte de Maubeuge : au centre, la CAF CPAM, en bas la gare SNCF et en haut le Zoo de Maubeuge – Source : Atlas des Patrimoine, consulté le 20/06/2022

2 – Les espaces d'exposition au sein de la Maison de la Culture

a. Un parcours muséographique au service d'un discours d'histoire de l'art local et global⁷

Ce synopsis de visite a pour vocation de proposer un circuit que le visiteur sera invité à suivre afin de découvrir les collections. Du fait de la diversité de ces dernières, qui recouvrent de nombreux champs de l'histoire de l'art, des choix devront être faits. Ainsi, un parcours abordant plusieurs thématiques permettra de proposer des moments choisis du discours de l'histoire de l'art. Ce parcours laissera une place importante aux œuvres des artistes locaux, nombreuses dans les collections du musée, mais qui sont aussi l'intérêt majeur du musée selon 69 % des répondants de la consultation citoyenne. Le musée de Maubeuge se fera ainsi le reflet d'une vie artistique propre à la région, mettant en valeur des œuvres et des artistes locaux, originaires de l'Avesnois, ayant étudié à l'École des Beaux-Arts de Valenciennes ou ayant simplement été de passage pour une période de création. Ainsi, le territoire de l'Avesnois pourra être évoqué tout en veillant à une complémentarité du discours et des collections avec ceux des musées de la région et notamment de l'Écomusée de l'Avesnois, présent à quelques kilomètres de Maubeuge. Ci-après se trouve des propositions de « séquences » qui pourront constituer un parcours de visite. Il s'agit là d'une ébauche qui sera nécessairement amenée à évoluer en fonction des espaces et surfaces dévolus aux espaces d'exposition du musée.

Séquence 1 : Histoire du musée et collections archéologiques mérovingiennes

Le succès d'une exposition archéologique organisée à la mairie de Maubeuge en 1878 est à l'origine de la création du musée. Le musée possède une collection archéologique notamment issue de fouilles locales. En effet, les fouilles aux environs de Maubeuge ont été nombreuses et le musée s'est longtemps employé à les soutenir, à l'exemple des archéologues Louis Lutaud et Francis Ozeel. Le premier a réalisé des fouilles au cimetière de Limon-Fontaine, à Dourlers et à Ferrière-la-Grande (lieu-dit du Bois Castiau et Cimetière des Trieux) jusqu'en 1909. Sa veuve a vendu au musée plusieurs autres pièces issues des fouilles au décès de son époux. Les fouilles mettent au jour du mobilier de l'époque mérovingienne, daté du II^e au VII^e siècle de notre ère. L'ancrage mérovingien des collections permettra de présenter une part intéressante de l'histoire de la ville. En effet, la fondation de la ville remonte à 630, date à laquelle Aldegonde fonde l'abbaye de Maubeuge. Aldegonde est canonisée en 685. Le discours proposé sera pensé en complémentarité avec la présentation du Trésor dit de sainte Aldegonde au sein de l'église et avec le Musée historique de la Banque de France.

Séquence 2 : les Renaissances

Sera également proposé au public une séquence consacrée à l'art des Renaissances et notamment de la Renaissance flamande. L'art flamand est particulièrement important dans l'histoire artistique de la ville, notamment du fait de la figure de Mabuse, déjà évoquée. Le parcours mettra donc en valeur des peintures de l'époque permettant de cerner cette période clé. Pourra également être proposé de mettre en valeur la spécificité de l'art de Mabuse qui propose une certaine forme de « synthèse » entre la renaissance italienne et la renaissance flamande. En effet, Mabuse est l'un des premiers artistes flamands à faire le voyage jusqu'en Italie, pour accompagner Philippe de Bourgogne, duc de Bourgogne, dans un voyage qui lui fera découvrir l'art italien et antique. Ce voyage est ainsi un point de départ vers une production permettant la rencontre entre une manière, des sujets, des paysages italianisants et une technique flamande, la peinture à l'huile. Ainsi, il serait bienvenu de proposer une présentation originale des œuvres mettant en avant l'influence de la *Bible* de Raphaël par Chapron ou encore des Coqueret sur un jeune Mabuse en voyage d'apprentissage. Ces rapprochements permettront de plus d'explorer les notions de formation des artistes à l'époque moderne et la notion du voyage comme école, renouant ainsi le lien avec le prisme de la formation du musée. De même, la notion d'atelier pourra également être abordée tout autant pour son rôle dans la formation de l'artiste que pour présenter les œuvres de l'entourage de Mabuse ou du Maître du Fils prodigue que

⁷ Il est à préciser qu'il s'agit ici d'une ébauche du synopsis et des thématiques abordées dans les espaces muséographiques du musée. Le programme du parcours de visite (reprenant la sélection d'œuvres, etc.) sera rédigé et soumis à validation ultérieurement.

le musée conserve. Le traditionnel « Grand Tour » et les voyages en Italie des artistes des décennies suivantes, pourra être un lien intéressant s'agira pas de mélanger les choses mais de proposer un autre regard grâce à des rapprochements inédits.

Séquence 3 : l'art des Salons du XIXe siècle

Une excursion dans l'art du XIXe siècle sera ensuite proposée au visiteur. Le musée a été fondé à la fin du siècle, au terme de l'histoire du Salon officiel qui a rythmé la vie artistique française. Le fonds du musée possède aussi bien des peintures que des sculptures (bronzes) de cette période. Sera mis en avant le contexte de création du musée dans une période où la notion de musée acquiert sa légitimité et essaime sur tout le territoire. Et à ce titre, comptant parmi les plus anciennes acquisitions du musée, le plâtre monumental de Gustave Doré sera à mettre en valeur et sera l'occasion d'aborder le travail de l'artiste en 2D comme en 3D, ainsi que son travail d'illustrateur.

De manière générale, un travail sur les études (plâtres, dessins, ...) et la formation des artistes pourra une nouvelle fois être proposé. Le musée de Maubeuge conserve ainsi quelques copies d'après les maîtres qui pourraient illustrer cette pratique commune à toutes les formations d'artistes. Il s'agira de mettre ainsi en valeur le Salon comme aboutissement de la formation de l'artiste et signe d'une place sur la scène artistique naissante, tout en rappelant la place des musées via le musée du Luxembourg qui offrait une reconnaissance et une « consécration » à l'artiste médaillé par le jury du Salon.

Séquence 4 : la peinture figurative au XXe siècle

La peinture figurative est particulièrement prépondérante dans les collections XXe siècle du musée. Elle a en effet été privilégiée semble-t-il par les artistes de l'Avesnois, très présents dans les collections également. Le musée se propose donc de présenter un regard sur des sujets contemporains, tels que des sujets sociaux autour du travail, ou plus intemporel autour des natures mortes, des paysages et des maternités par exemple, loin de l'abstraction majoritaire dans les avant-gardes parisiennes et internationales.

Cette séquence sera l'occasion d'aborder des « focus » thématiques pour enrichir un propos qui ne se veut pas uniquement chronologique. Ainsi, un focus sur la formation de l'artiste, l'apprentissage des techniques et sur ce qu'être artiste signifie au XXe siècle, notamment grâce à des vues d'atelier et des travaux d'élèves à l'École des Beaux-Arts de Valenciennes, pourra être abordé. La notion d'école pourra également être explorée au sens propre : Martial Leroux, artiste important des collections maubeugeoises, a fondé une association permettant la formation des jeunes artistes locaux ; Jean Dulieu a également longtemps enseigné dans l'école de dessin de Maubeuge et a été le professeur de plusieurs artistes locaux ; Gregory Anatchkov également bien connu des Maubeugeois a lui aussi été un enseignant pendant plusieurs décennies. Cet espace pourra être l'occasion de proposer des dispositifs de médiation tactiles qui apprendront aux plus et aux moins jeunes la différence entre une peinture sur toile et une peinture sur bois, la manière dont une toile est tendue sur un châssis, ce que sont du marbre, du bronze, de la céramique et les nombreuses techniques de gravure par exemple afin que chacun « se forme » à son tour.

Une seconde thématique pourra recouvrir l'Avesnois au sens de région possédant sa propre histoire, ses traditions et ses paysages.

Au sein de ce parcours, seront donc présentées des collections ayant des besoins muséographiques particuliers qui seront à prévoir par le scénographe. Tout d'abord les collections archéologiques, qui tournent essentiellement autour de la période mérovingienne. Elles sont composées majoritairement de petits voire très petits objets à l'exemple de broches, d'objets du quotidien ou encore d'objets entrant dans le cadre du culte mortuaire. La collection se compose également de quelques céramiques de taille modeste.

De même, les pièces d'arts graphiques sont nombreuses dans les collections (400 pièces mais plusieurs projets d'acquisition sont à l'étude). Ce type de collection demande également des conditions de présentation spécifique puisqu'elles nécessitent un roulement régulier pour garantir la conservation de ces œuvres sur papier. Toutefois, ce roulement est une contrainte et doit pouvoir être réalisé facilement par une équipe très réduite.

b. La création d'un dialogue entre les collections muséales et

Au cœur du parcours muséographique des espaces du musée, le **lien avec la médiathèque et la mission de lecture publique** de l'équipement pourra être régulièrement valorisé. Ainsi, des dispositifs numériques permettant un accès direct au catalogue de la médiathèque pourront être pensés pour pouvoir proposer un complément à la visite, soit dans les espaces de la médiathèque – puisque la localisation de l'ouvrage souhaité sera utilement mentionnée sur le dispositif numérique – soit chez soi, avec la possibilité d'emprunter les ouvrages de la médiathèque. Ainsi, une sélection en lien avec l'exposition temporaire, avec l'artiste ou le mouvement artistique présenté à l'endroit donné ou encore avec l'histoire de l'art ou du territoire en général pourra être proposée et régulièrement mise à jour au fil des évolutions du parcours muséographique, de la programmation ou encore des acquisitions de la médiathèque. À cette fin d'ailleurs, il serait riche pour le musée de pouvoir suggérer des acquisitions de référence ou de nouveautés en lien avec la programmation à venir par exemple.

Outre ce lien numérique, la présence des ouvrages eux-mêmes dans les espaces muséographiques devra être pensée. Ainsi, il sera bienvenu d'aménager des espaces de lectures. D'une multiple utilité, de tels espaces permettront de ponctuer le parcours offrant des espaces de repos avec des assises, qui seront également l'occasion d'échanger autour des salles déjà visitées. Ils permettront la mise à disposition d'ouvrages disponibles à la médiathèque et/ou en vente à la boutique afin de permettre un temps d'approfondissement de certaines thématiques dès l'intérieur des espaces du musée. Ils offriront donc la possibilité de découvrir en mots et en papiers l'offre de la médiathèque. Ce type d'espace devra être légèrement à l'écart du parcours lui-même, étant entendu qu'il doit être optionnel de s'y attarder et que par conséquent il ne doit pas gêner le parcours et moins encore les visiteurs qui choisiraient de ne pas s'y arrêter. Toutefois, l'espace doit demeurer largement ouvert sur les salles musées pour pouvoir être suffisamment vu et attractif. Un système de sécurité devra être pensé pour que les ouvrages ne soient pas emportés par le visiteur. Ces sas seront un outil essentiel au service d'une ouverture du musée qui pourra être perçue comme espace de vie ou espace à vivre.

Des actions pourront également être co-construites avec les équipes de la lecture publique. Une réflexion commune à tout l'équipement sera au service d'une unité et d'une cohérence de la programmation.

Afin d'explorer au maximum le concept d'un tiers lieu culturel, des points de rencontre entre les collections pourraient être imaginés, le tout dans le respect des conditions de sûreté, de sécurité et de conservation des collections Musée de France. Ces points de rencontre, au carrefour de la lecture publique, de l'histoire de l'art et des questions patrimoniales permettront une approche originale. Ainsi, en lien avec une thématique particulière, en réponse aux besoins d'un public, par exemple les jeunes publics, ou encore afin de présenter des objets originaux afin de susciter la curiosité de l'utilisateur sont autant d'occasions de susciter le dialogue entre les missions de l'équipement. Une certaine rigueur scientifique sera attendue dans ces points de rencontre : les collections muséales ne sauraient être de simples objets décoratifs. Un propos et un cartel devront pouvoir être aisément consultables par le lecteur, sans pour autant envahir le mobilier de la médiathèque. Les accrochages dans ces espaces devront combiner la sécurité et la modularité afin de permettre des changements d'accrochages aisés pour une équipe réduite.

c. Le numérique dans les espaces d'exposition

Les résultats du questionnaire soumis à la consultation citoyenne sont sans appel concernant le numérique : 62% des répondants apprécieraient la présence du numérique dans les salles et le voient comme une manière de rendre le musée plus ludique. Toutefois, cela est vu comme utile à la condition d'une présence modérée (42 % soulignent que le numérique doit être utilisé sans excès et 7 % trouvent même que celui-ci « n'a pas sa place dans les musées »). Le numérique doit ainsi répondre à plusieurs principes de précaution et être l'aboutissement d'une réflexion approfondie sur son usage, son fonctionnement et sa gestion par le musée.

Dans un équipement aussi vaste que le sera la Maison de la Culture et de l'Éducation, le numérique permettra de répondre à un usage de diffusion de l'information. Véritable trait d'union entre les institutions, musée et médiathèque, le numérique offrira la possibilité d'établir une jonction entre les collections muséales et les collections documentaires par exemple, proposant une mise en

regard riche de sens ou conduisant le public vers la possibilité de découvrir des dispositifs fixes constitueraient ainsi une invitation du public à découvrir l'art par un approfondissement.

Concernant les dispositifs mobiles, l'outil d'aide à la visite (le traditionnel « audioguide ») pourra également utilement être revisité pour rendre la visite adaptable et attractive pour les publics divers. Une adaptation ludique pourra également encourager la venue d'un public familial.

3 – Les réserves du musée

a. Les espaces sélectionnés

Le lieu pressenti est à ce jour validé par la Direction régionale des Affaires culturelles et se trouve au rez-de-jardin du bâtiment destiné à accueillir le musée, l'ancienne CAF CPAM. La localisation des espaces présente l'intérêt considérable de se trouver au sein du bâtiment qui accueillera les espaces de présentation définitifs du musée offrant ainsi des réserves internes. Ces réserves internes seront un atout précieux pour le musée et son fonctionnement puisque toute la logistique des déplacements d'œuvres entre les réserves et les espaces de présentation sera facilitée pour le personnel et représentera un minimum de danger pour les œuvres.

Les espaces désignés permettront un déploiement des collections qui ne représenteront plus de danger pour elles-mêmes du fait du manque d'espace : l'espace attribué au musée a une superficie de 800m² (voir annexe 6 p. 72) auxquels seront ajoutés des espaces de bureaux de régie, de stockage et de mise en quarantaine afin d'accueillir les œuvres en retour de prêts. Un espace pourra potentiellement être dévolu aux petites restaurations pouvant être réalisées sur place ainsi que pour la prise de vue, ce qui représentera un confort pour le prestataire et une économie pour le musée. L'espace dévolu aux réserves du musée permet en effet d'envisager l'installation d'un centre de conservation, qui propose, en sus des espaces de réserves, des espaces destinés à l'étude, à la consultation et au traitement matériel des collections.

b. Les premières préconisations de l'architecte-conseil

Une visite sur place de l'architecte-conseil, missionné par la Direction régionale des Affaires culturelles, est planifiée au cours de l'été 2022. Dans l'attente de ce déplacement, informations et photographies ont été transmises à l'architecte-conseil qui a dès lors produit quelques préconisations⁸, préalables nécessaires à toute installation des œuvres dans le bâtiment. Elles ont vocation à aider la collectivité dans ses travaux de mise aux normes des locaux. Voici en substance les préconisations réalisées par M. Yves Pennec :

- les compactus sont un avantage indéniable mais il est nécessaire de confirmer que les surcharges d'exploitation du local sont adaptées à leur usage (notamment en ce qui concerne les zones qui n'étaient pas jusqu'à présent dédiées au stockage)
- nécessité de s'assurer que la hauteur sous plafond (située à 2,20m) permet d'accueillir toutes les collections, à l'exception de quelques exceptions dont le musée tient déjà compte et qui nécessiteront la location d'un espace de stockage annexe dans l'attente de pouvoir présenter les œuvres en question dans les espaces muséographiques
- nécessité de mesurer les performances des équipements de climatisation
- nécessité de s'assurer de la présence d'équipements de sûreté active (autres que la vidéosurveillance reliée à la Police municipale, dont l'implantation est d'ailleurs à vérifier et à compléter par une installation dans le sas d'entrée voire dans les zones de rangement) ; dans le cas contraire, installer les systèmes suivants : contrôle d'accès à l'aire de stationnement fermée et aux locaux de rangement + détecteurs d'ouverture de porte et de présence ;
- renforcement de la sûreté passive :
 - châssis des anciens bureaux à équiper de barreaudages
 - remplacer la porte d'accès vitrée par une porte blindée
 - portes intérieures à renforcer pour retarder l'effraction pendant une durée de 7min minimum
 - remplacer toutes les serrures pour confier les clés aux seuls responsables du musée

⁸Cf. Annexe 9 p. 75

condamner l'accès au corps de bâtiment voisin, depuis le hall, l'étage supérieur – en considérant les éventuelles fonctions d'issues de

- préparation des espaces de rangement :

installation d'appareils de mesure de température et de l'hygrométrie

poste de détecteurs de fuites sur les réseaux humides

déploiement d'un réseau informatique et de prises RJ45

nettoyage des locaux, du mobilier et des systèmes de ventilation

menues réparations ou remises en peinture des ouvrages le nécessitant, pour éviter toute maintenance après rapatriement des œuvres

c. Le lien entre les réserves et le bâtiment

Les réserves ne pourront communiquer efficacement avec les espaces de présentation du musée qu'à la condition de mettre en place un monte-charge qui seul permettra la circulation des œuvres entre les espaces de réserves et les espaces de présentation. Le quai de déchargement, à l'arrière du bâtiment, dans une cour qui devra être fermée et d'accès sécurisé, offrira un espace idéal pour l'arrivée d'œuvres : les œuvres pourront être déchargées à l'abri des regards, hors des voies de circulation, et pourront ensuite être acheminées au sein du bâtiment.

Outre cet aspect, il est bien à noter que seul le personnel du musée pourra avoir accès aux espaces de réserves et que le couloir traversant l'espace entre les réserves et les bureaux afférant ne saurait être une voie de circulation, y compris pour le personnel de la Maison de la Culture et de l'Éducation.

C) L'équipement unique : une maison de la culture

1 – Un lieu de vie

Le musée aura pour mission de s'insérer dans le projet de l'équipement d'être un lieu ouvert à tous les publics.

a. Une ouverture pour tous les publics

· Des tarifs à adapter

Afin de pouvoir jouer pleinement son rôle d'accès facilité à la culture aussi bien au sein de son territoire qu'au sein de l'établissement de la Maison de la Culture et de l'Éducation, une politique tarifaire adaptée du musée sera un outil indispensable. Une politique tarifaire adaptée pour tous offre une facilité d'accès, tant financière que dans la circulation : l'accès à la médiathèque sera nécessairement gratuit et la circulation sera libre. Il serait donc très préjudiciable que l'usager doive emprunter une file d'attente pour obtenir un billet pour pouvoir accéder aux espaces du musée. La captation du public, venu dans le bâtiment pour une autre raison que le musée, ne peut jouer son rôle qu'au prix d'une politique tarifaire uniformisée. Il est envisageable de rendre payantes les médiations, les visites guidées et les autres activités proposées ponctuellement par le musée.

· Les services proposés à tous

Plusieurs services pour le confort du visiteur seront à proposer et pourront être pensés de manière collective avec le reste de l'équipement :

- accueil

- billetterie

- sanitaires

- vestiaires

- plusieurs ateliers

- aire de pique-nique et lieu de repos

- de même une petite **boutique** permettant la vente d'ouvrages ou de produits dérivés en lien avec le musée est aujourd'hui un service attendu dans les musées.

· Un équipement en lien direct avec la ville et le territoire

Le cas des Halles couvertes, équipement en cours de construction, est à souligner spécifiquement. peu lors de l'inauguration de la Maison de la Culture et de l'Éducation, est à souligner spécifiquement. En effet, la MCE formera avec les Halles couvertes un point névralgique et central de la commune. Tout d'abord du fait de leur emplacement à proximité immédiate de la gare et de son nouveau centre de loisirs que de l'Avenue de France, avenue commerciale centrale de Maubeuge. Mais aussi du fait de la nouveauté des équipements qui créera une certaine attractivité.

Aussi, il est prévu d'aménager les abords entre la MCE et les Halles afin de ne pas faire subir à l'équipement les conséquences d'un « no man's land » à l'arrière des futures Halles couvertes. Les abords seront donc pensés pour signaler au mieux la MCE et pouvoir y accéder le plus facilement possible. Un travail sera également mis en œuvre avec la Halle couverte pour signaler la présence toute proche de l'équipement.



©Droits réservés



©Droits réservés

Projection des façades et aménagements des Halles couvertes

2 – Un fonctionnement sur mesure à prévoir

a. Des conditions d'accès à concevoir

Musée et médiathèque n'ont pas les mêmes besoins. Il est nécessaire de prendre en compte les besoins de chaque institution. Ainsi, l'amplitude horaire du musée et de la médiathèque ne seront pas les mêmes, étant entendu que des événements en soirée, tels que des vernissages d'exposition, sont des moments forts de la vie du musée qui doivent être pris en considération dans le projet. De même, les conditions de sûreté sont particulières dans les locaux Musée de France qui doivent d'ailleurs faire l'objet d'un Projet de sauvegarde des biens culturels adapté.

Par ailleurs, conformément au fonctionnement de tous les autres musées du territoire, le musée de Maubeuge devra pouvoir ouvrir ses portes le dimanche. Une fermeture hebdomadaire le lundi permettra également une fluidité des visites puisque le visiteur est habitué à voir les musées fermés ce jour-là. Ce jour est d'ailleurs particulièrement important dans la vie du musée puisqu'il est

notamment l'occasion de modifier l'accrochage, d'organiser des arrivées et de gérer l'absence de visiteurs.

La possibilité de proposer des horaires réservés aux groupes sera également à interroger.

b. Un fonctionnement propre à une institution muséale

· Plan financier

Sur un plan financier tout d'abord, le musée doit pouvoir avoir son propre budget afin de parer aux aléas induits par les collections (acquisitions, restaurations, ...) et afin de pouvoir planifier des opérations coûteuses au long cours. Par ailleurs, un Musée de France peut prétendre à des subventions de la Direction régionale des Affaires culturelles sur ces postes de dépense, ce qui nécessite également d'avoir une certaine visibilité. En outre, afin de pouvoir développer une programmation adaptée et ambitieuse, le musée aura besoin d'un budget de fonctionnement à la mesure des attentes. Expositions temporaires, développement de partenariats, renouvellement des accrochages et des outils de médiation sont autant de postes de dépense nécessaires à la vie du musée.

Tableau 6 : Postes prévisionnels de dépense du musée en fonctionnement

Postes de dépenses prévisionnels		Subventions
Fonctionnement	Assurance des œuvres	
	Logiciel – entretien	
	Abonnements	
	Programmation	
	Communication	
	Édition	
	Impression	
	Petit matériel	
	Autre prestataire extérieur	
Investissement	Restauration	√
	Acquisition	√
	Mobilier / Scénographie	

· Les ressources humaines

D'un point de vue humain, aujourd'hui un unique agent est en charge du musée. Deux postes supplémentaires à créer sont d'ores et déjà identifiés : l'un de régie des œuvres d'art, en charge donc notamment des collections, et le second de responsable des publics, en charge notamment des questions de médiation, de lien avec les scolaires. En outre, les métiers et missions du musée et de la médiathèque sont bien différents et il est inenvisageable de demander à un même agent d'être en capacité de remplir parfaitement les missions des deux institutions. Par exemple, la mission de conseil au public de la médiathèque ne saurait être confondue avec celle d'un médiateur en charge d'une visite guidée dans le musée. Une réflexion peut toutefois être menée sur certaines mutualisations de ressources humaines, à l'exemple de la fonction d'accueil, de sécurité et de régie technique par exemple.

· Des contraintes claires et spécifiques du point de vue des locaux

De plus, une vigilance spécifique doit être prêtée à la gestion du climat tant dans les espaces de réserves que d'exposition, ce qui implique une vigilance et un contrôle particuliers des conditions climatiques et hygrométriques des espaces. Ces espaces demandent également une surveillance toute particulière sur les heures d'ouverture au public. Ces deux aspects ne sont pas nécessairement à mettre en place à un tel degré dans les espaces de la médiathèque. De même, les réserves muséales nécessiteront une rigueur dans l'organisation et le contrôle des accès, des personnes habilitées et de la mise sous surveillance, 24h/24h.

b. Des espaces partagés et des fonctions mutualisées

Toutefois, afin de répondre au souhait d'un tiers lieu mais également d'optimiser le futur équipement, certains espaces ou fonctions peuvent être mis en commun. Ainsi, il sera bienvenu d'envisager les espaces d'accueil, de vestiaires, d'ateliers pour les groupes mais aussi les sanitaires de manière partagée pour l'équipement.

En outre, la commande comporte une salle d'expositions temporaires dont la programmation peut être partagée par le musée et la médiathèque. Il est entendu que cet espace devra nécessairement répondre aux normes Musées de France pour pouvoir accueillir la programmation du musée. Ces normes, tant en terme de climat, de sûreté et de sécurité, dans la salle d'exposition temporaire comme dans les salles permanentes de présentation des collections, pourront seules permettre d'emprunter des œuvres à d'autres musées.

Un auditorium fait partie de la commande de la municipalité pour le futur équipement. Cet auditorium pourra utilement être mis à profit par le musée, et ce toujours au service de l'équipement et de sa fonction de formation du territoire en proposant par exemple des conférences, mais aussi des cours d'initiation à l'histoire de l'art, s'adressant à des publics plus ou moins expérimentés. 73 % des répondants estiment que le musée doit être un lieu qui propose des événements culturels axés sur l'apprentissage (conférences, cours d'histoire de l'art, ...). L'auditorium sera partagé par les autres institutions de l'équipement, aussi une nécessaire coordination de l'offre culturelle qui y sera présentée sera à faire. Cette coordination devra passer par des groupes de travail et/ou des réunions de coordination afin de satisfaire au mieux toutes les propositions. Par ailleurs, si la possibilité de mise à disposition de l'auditorium était faite par la commune y compris en-dehors des horaires d'ouverture du musée, les dispositions nécessaires à la sécurité des biens et des personnes auraient à être mises en place impérativement.

Pour ces espaces communs recevant une programmation – ateliers, salle d'exposition temporaire et auditorium – la possibilité d'avoir recours à un service central de programmation permettrait de gagner en efficacité.

Plusieurs aspects de l'équipement pourront ainsi être mutualisés, au service d'une volonté d'un équipement unique, sans toutefois oublier les spécificités de présentation et de circulation de chaque institution. La nécessité d'un travail en commun sera un prérequis à la réussite de cette mutualisation.

La réouverture du musée de Maubeuge au sein de la Maison de la Culture et de l'Éducation est donc l'occasion d'offrir un rôle social territorial marquant à ce nouvel équipement. Véritable lieu de vie, l'équipement sera un acteur à part entière du territoire. La Maison de la Culture et de l'Éducation permettra une rencontre entre plusieurs institutions culturelles. Les conditions de cette rencontre seront à étudier avec soin, afin de ne pas entraver les missions propres à chacune d'elles, mais il s'agit d'une occasion intéressante de créer un équipement au service de son territoire.

CONCLUSION GENERALE

Ce Projet scientifique et culturel, premier du musée, fournit au Musée Henri-Boëz de Maubeuge une feuille de route pour les quelques années à venir. Définissant des orientations et des objectifs, il s'agit de pouvoir accompagner le musée dans son chemin jusqu'à sa réouverture, réouverture qui lui permettra d'atteindre ses ambitions, au premier rang desquelles : la présentation des œuvres au public. En amont, plusieurs des missions des Musées de France, telles qu'elles sont définies dans le Code du Patrimoine et dans la loi « musées » de 2002, doivent être maintenues ou réaffirmées afin de placer les collections au centre de cette aventure muséale. Il s'agit d'un préalable nécessaire à toute rencontre avec le futur public, aussi attendue soit-elle. Ce Projet scientifique et culturel accompagnera donc cette période exaltante et unique de la vie du musée Henri-Boëz.

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 059-215903923-20220627-D73_2022-DE

ANNEXES

Annexe 1 : équipements culturels de l'agglomération Maubeuge Val de Sambre par collectivité

Commune	Bibliothèque	Médiathèque	Ludothèque	Salle de spectacle	Musée	Cinéma
Aibes						
Assevent	x					
Aulnoye-Aymeries		x	x	x		x
Bachant						
Beaufort						
Berlaimont	x					
Bersillies						
Bettignies						
Boussignies-sur-Roc	x					
Boussières-sur-Sambre						
Boussois					x	
Cerfontaine						
Colleret	x					
Cousolre					x	
Eclaibes						
Ecuelin						
Elesmes						
Feignies		x		x	x	
Ferrière-la-Grande		x				
Ferrière-la-Petite		x			x	
Gognies-Chaussée						
Hautmont	x					x
Jeumont		x				x
Leval		x				
Limont-Fontaine	x					
Louvroil		x			x	
Mairieux				x		
Marpent						
Maubeuge		x	x	x	x	x
Monceau-Saint-Waast						
Neuf-Mesnil		x				
Noyelles-sur-Sambre						
Obrechies						
Pont-sur-Sambre		x			x	
Quiévelon						
Recquignies	x					
Rousies	x					
Saint-Rémy-Chaussée						
Saint-Rémy-du-Nord						
Sassegnies						
Vieux-Mesnil		x				
Vieux-Reng					x	x
Villers-Sire-Nicole						
TOTAL	8	11	2	4	7	5

Annexe 2 : Recommandations conditions de conservation pour les espaces de réserves

Température	Hygrométrie	Eclairage
18°C	50,00 %	100 lux
variation progressive entre 15 et 25°C tolérée	Variation de 2 % en + / - maximum	En moyenne, à adapter aux matériaux

Les réserves de la Petite Savate ont déjà atteint les 30°C et 71 % d'humidité, gagnant parfois plus de 12°C et 15 % d'humidité en quelques heures.

La luminosité naturelle présente en réserves ne permet pas de contrôler la luminosité relative.

Annexe 3 :

LOI n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France

› Article 1

L'appellation « musée de France » peut être accordée aux musées appartenant à l'Etat, à une autre personne morale de droit public ou à une personne morale de droit privé à but non lucratif.

Est considérée comme musée, au sens de la présente loi, toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public.

› Article 2

Les musées de France ont pour missions permanentes de :

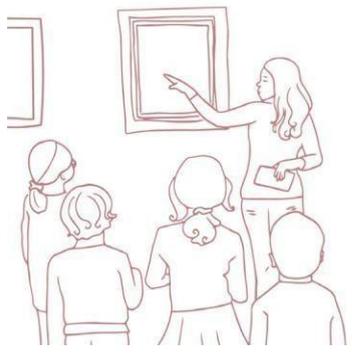
- a) Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- b) Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;
- c) Concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- d) Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

› Article 7

Les droits d'entrée des musées de France sont fixés de manière à favoriser leur accès au public le plus large. Dans les musées de France relevant de l'Etat, les mineurs de dix-huit ans sont exonérés du droit d'entrée donnant accès aux espaces de présentation des collections permanentes.

Chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. Ces actions sont assurées par des personnels qualifiés. Le cas échéant, ce service peut être commun à plusieurs musées.

Annexe 4 : Questionnaire soumis à consultation citoyenne – format papier



LE MUSÉE BOËZ RENAÎT !

Donnez-nous votre avis ...



La Ville de Maubeuge souhaite installer au sein des anciens locaux de la CPAM et de la CAF, bâtiment érigé par André Lurçat au moment de la Reconstruction, la **Maison de la Culture et de l'Éducation**. Pensé comme un tiers lieu culturel, ce projet aura pour objectif de favoriser l'accès à l'éducation, à l'enseignement et de participer à la lutte contre l'illettrisme.

Vous y retrouverez ainsi la médiathèque, le musée Henri Boëz ainsi qu'un centre de formation aux côtés d'espaces de vie consacrés par exemple au télétravail et au coworking. Ces différents équipements travaillent d'ores et déjà ensemble pour vous accueillir dans un espace convivial et ouvert.

Grâce à cette installation au sein de la Maison de la Culture et de l'Éducation, le Musée Henri Boëz va renaître. Pour cela, nous serions ravis d'avoir votre avis au sujet de ce musée qui sera avant tout le vôtre !

FAISONS CONNAISSANCE...

Mon code postal :

Mon année de naissance :

Avez-vous visité le musée Henri Boëz lorsqu'il était au Chapitre des Chanoinesses (avant 1993) ?

- Non
- Oui, à quelle occasion ?

Connaissez-vous Henri Boëz ? Que vous évoque son nom ?

.....
.....

Pour vous, rouvrir un musée à Maubeuge, c'est ...

- Indispensable, parce que.
- Intéressant, parce que.
- Autre :

Connaissez-vous des musées dans l'Avesnois ? Y êtes vous déjà allé ? À quelle fréquence ?

- J'y suis allé fois, la dernière fois en
- J'y suis allé fois, la dernière fois en
- J'y suis allé fois, la dernière fois en
- J'y suis allé fois, la dernière fois en

Connaissez-vous d'autres lieux culturels qui présentent des œuvres ou des expositions dans l'Avesnois ?

.....

.....

.....

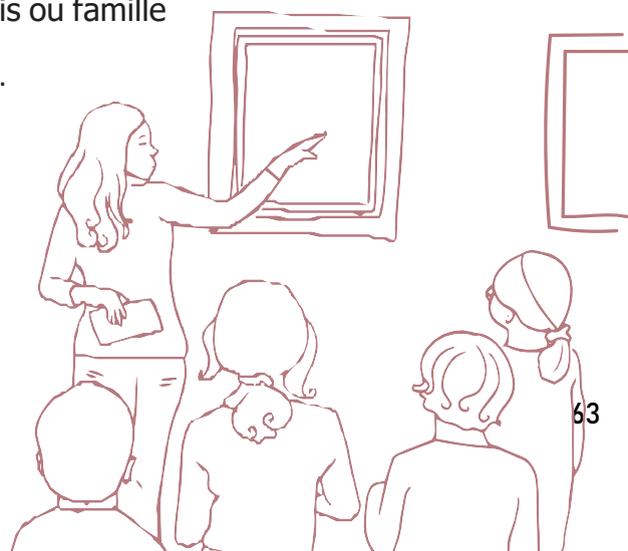
.....

Lorsque je vais au musée, je souhaite ...

- Voir des « chefs-d'œuvre » et en apprendre plus sur l'histoire de l'art
- Voir des œuvres que je ne vois pas ailleurs, créées par des artistes de la région par exemple
- En apprendre plus sur la commune dans laquelle je me trouve
- Qu'on m'explique comment ça fonctionne, un musée ...
- Voir des créations contemporaines
- Autre :

Diriez-vous que ...

- Vous êtes un habitué des musées, toujours au courant de leur programmation
- Vous avez visité une fois ou deux ceux près de chez vous, pour voir
- Vous vous laissez parfois séduire par la programmation
- C'est une étape obligatoire lorsque vous recevez amis ou famille
- Autre :



Pour vous un musée, ce devrait être ...

- Un lieu qui propose régulièrement des expositions temporaires
- Un lieu qui propose des événements originaux (Escape game, Soirées jeux, visites express)
- Un lieu qui propose des événements culturels axés sur l'apprentissage (conférences, cours d'histoire de l'art, ...)
- Autre :

Vous hésitez à aller au musée. Qu'est-ce qui pourrait vous décider à venir ?

(si plusieurs réponses, classez-les par ordre de priorité de 1 à 7)

- Les tarifs pratiqués
- La facilité d'accès (à pieds, en transports en commun, la possibilité d'avoir un parking)
- Un aperçu des œuvres et des salles sur le site internet
- L'organisation d'un atelier, d'une visite guidée ou d'un événement
- Une exposition temporaire
- La possibilité de faire une autre activité dans les environs (restaurant, shopping, loisirs)
- La présence d'une boutique de souvenirs
- Autre :

Pour vous, voir une partie des œuvres du musée en ligne, c'est ...

- Dans l'ère du temps
- Utile pour préparer sa visite sur place
- Cela remplace la visite sur place
- Décisif pour décider d'un déplacement au musée
- Utile pour les étudiants et chercheurs

Selon vous, qu'un musée s'adresse aux enfants, c'est ...

- Les ateliers et les médiations sont le principal
- Le plus important est de pouvoir les recevoir sur le temps scolaire
- Décisif quand vous organisez votre séjour ou votre week-end en famille
- Je ne vais pas au musée avec mes enfants



Annexe 5 : résultats des questions à choix multiples de la consultation citoyenne

Le musée Boëz renaît ! Donnez-nous votre avis !

Terminé La Ville de Maubeuge souhaite installer au sein des anciens locaux de la CPAM et de la CAF, bâtiment érigé par André Lurçat au moment de la Reconstruction, la Maison de la Culture et de l'Éducation.

— Partager

Informations



Les résultats en statistiques

#1 Mon code postal

Réponses libres

Merci pour vos **108 Réponses**

#2 Mon année de naissance

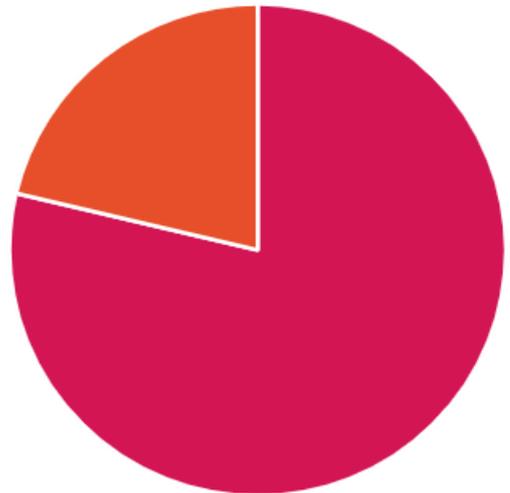
Réponses libres

Merci pour vos **108 Réponses**

#3 Avez-vous visité le musée Henri Boëz lorsqu'il était au Chapitre des Chanoinesses (avant 1993) ?

Question à choix multiples

78.7%	85	Non
21.3%	23	Oui, à quelle occasion ?



#4 Connaissez-vous Henri Boëz ? Que vous évoque son nom ?

Réponses libres

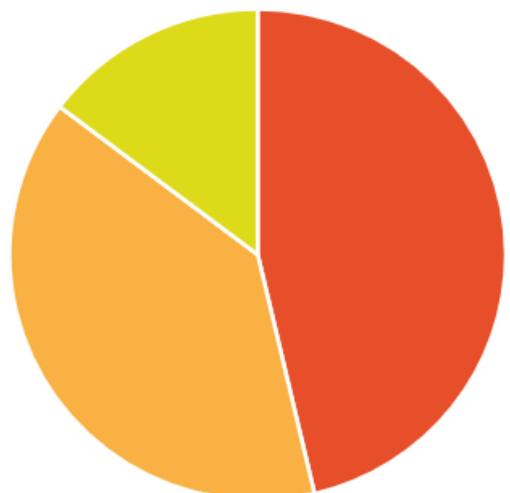
Question facultative - 100 Réponses

Merci pour vos **100 Réponses**

#5 Pour vous, rouvrir un musée à Maubeuge, c'est...

Question à choix multiples

46.32%	63	Indispensable, parce que...
38.97%	53	Intéressant, parce que...
14.71%	20	Autre...



#6 Connaissez-vous des musées dans l'Avesnois allé ? À quelle fréquence ?

Réponses libres

Merci pour vos **108 Réponses**

#7 Connaissez-vous d'autres lieux culturels qui présentent des oeuvres ou des expositions dans l'Avesnois ?

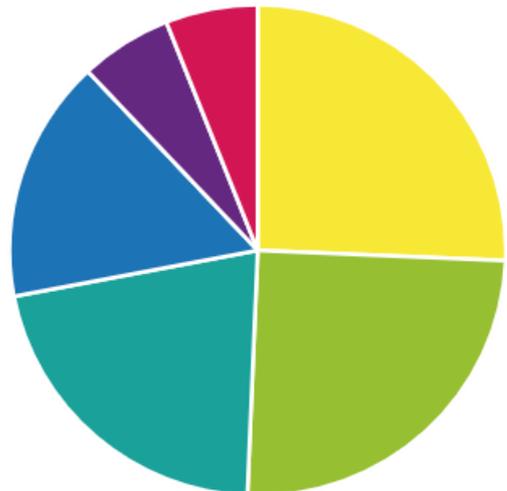
Réponses libres

Merci pour vos **108 Réponses**

#8 Lorsque je vais au musée, je souhaite...

Question à choix multiples

25.67%	77	Voir des oeuvres que je ne vois pas ailleurs, créées par des artistes de la région par exemple
25%	75	Voir des "chefs-d'oeuvre" et en apprendre plus sur l'histoire de l'art
21.33%	64	En apprendre plus sur la commune dans laquelle je me trouve
16%	48	Voir des créations contemporaines
6%	18	Qu'on m'explique comment ça fonctionne, un musée e...
6%	18	Autre ...



#9 Diriez-vous que...

Question à choix multiples

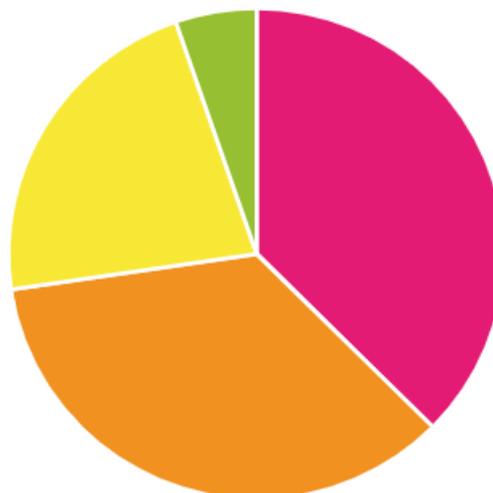
31.21%	54	Vous vous laissez parfois séduire par la programmation
31.21%	54	Vous avez visité une fois ou deux ceux près de chez vous, pour voir
17.34%	30	Vous êtes un habitué des musées, toujours au courant de leur programmation
10.98%	19	Autre...
9.25%	16	C'est une étape obligatoire lorsque vous recevez amis ou famille



#10 Pour vous un musée, ce devrait être...

Question à choix multiples

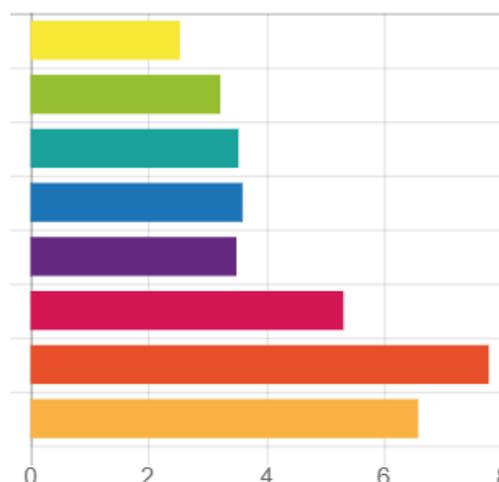
37.44%	85	Un lieu qui propose régulièrement des expositions temporaires
35.24%	80	Un lieu qui propose des événements culturels axés sur l'apprentissage (conférences, cours d'histoire de l'art, ...)
22.03%	50	Un lieu qui propose des événements originaux (Escap e game, Soirées jeux, visites express)
5.29%	12	Autre...



#11 Vous hésitez à aller au musée. Qu'est-ce qui pourrait vous décider à venir ? (classez-les par ordre de priorité de 1 à 7)

Choix à classer (moyennes des rangs)

#1	2.53	Les tarifs pratiqués
#2	3.21	L'organisation d'un atelier, d'une visite guidée ou d'un événement
#3	3.53	Une exposition temporaire
#4	3.58	Un aperçu des oeuvres et des salles sur le site internet
#5	3.49	La facilité d'accès (à pieds, en transports en commun, la possibilité d'avoir un parking)
#6	5.31	La possibilité de faire une autre activité dans les environs (restaurant, shopping, loisirs)
#7	7.77	Autre
#8	6.58	La présence d'une boutique de souvenirs



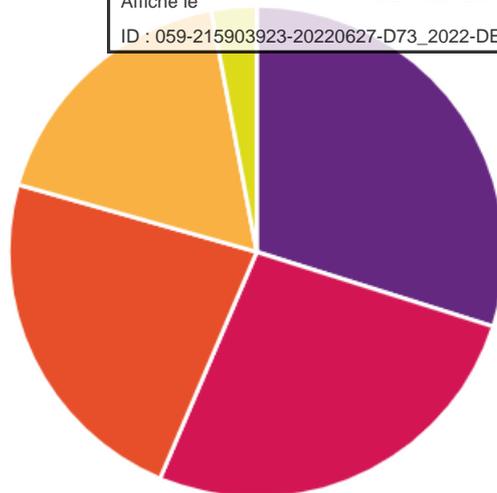
#12 Pour vous, voir une partie des oeuvres du musée en ligne, c'est

...

Question à choix multiples

29.9%	61	Dans l'ère du temps
26.47%	54	Utile pour préparer sa visite sur place
23.04%	47	Utile pour les étudiants et chercheurs
17.65%	36	Décisif pour décider d'un déplacement au musée
2.94%	6	Cela remplace la visite sur place

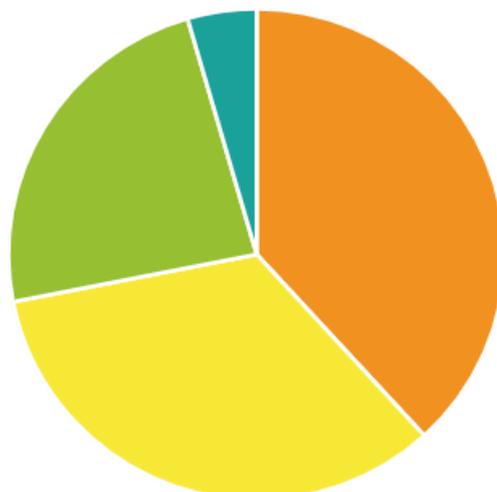
Envoyé en préfecture le 13/07/2022
 Reçu en préfecture le 13/07/2022
 Affiché le 
 ID : 059-215903923-20220627-D73_2022-DE



#13 Selon vous, un musée qui s'adresse aux enfants c'est ...

Question à choix multiples

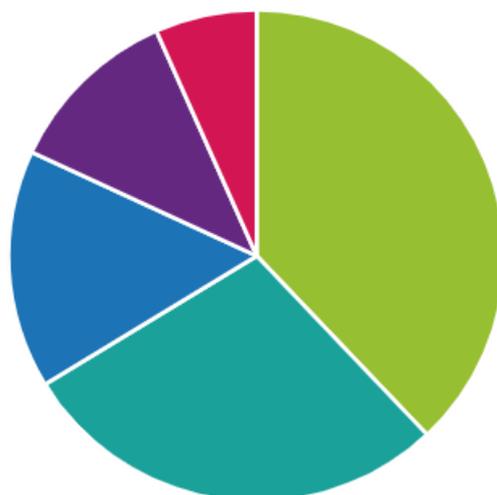
38.2%	68	Les ateliers et les médiations sont le principal
33.71%	60	Le plus important est de pouvoir les recevoir sur le temps scolaire
23.6%	42	Décisif quand vous organisez votre séjour ou votre week-end en famille
4.49%	8	Je ne vais pas au musée avec mes enfants



#14 Le numérique dans les musées, c'est ...

Question à choix multiples

37.95%	63	Une manière de rendre le musée plus ludique et moins ennuyeux
28.31%	47	À utiliser sans excès
15.66%	26	Indispensable aujourd'hui, c'est décisif dans mon appréciation d'une visite
11.45%	19	Pour préparer et poursuivre la visite depuis chez soi, rien de plus !
6.63%	11	Inutile et même repoussant, le numérique n'a pas sa place dans les salles du musée



#15 N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos envies et suggestions au sujet du musée ...

Réponses libres

Question facultative - 44 Réponses

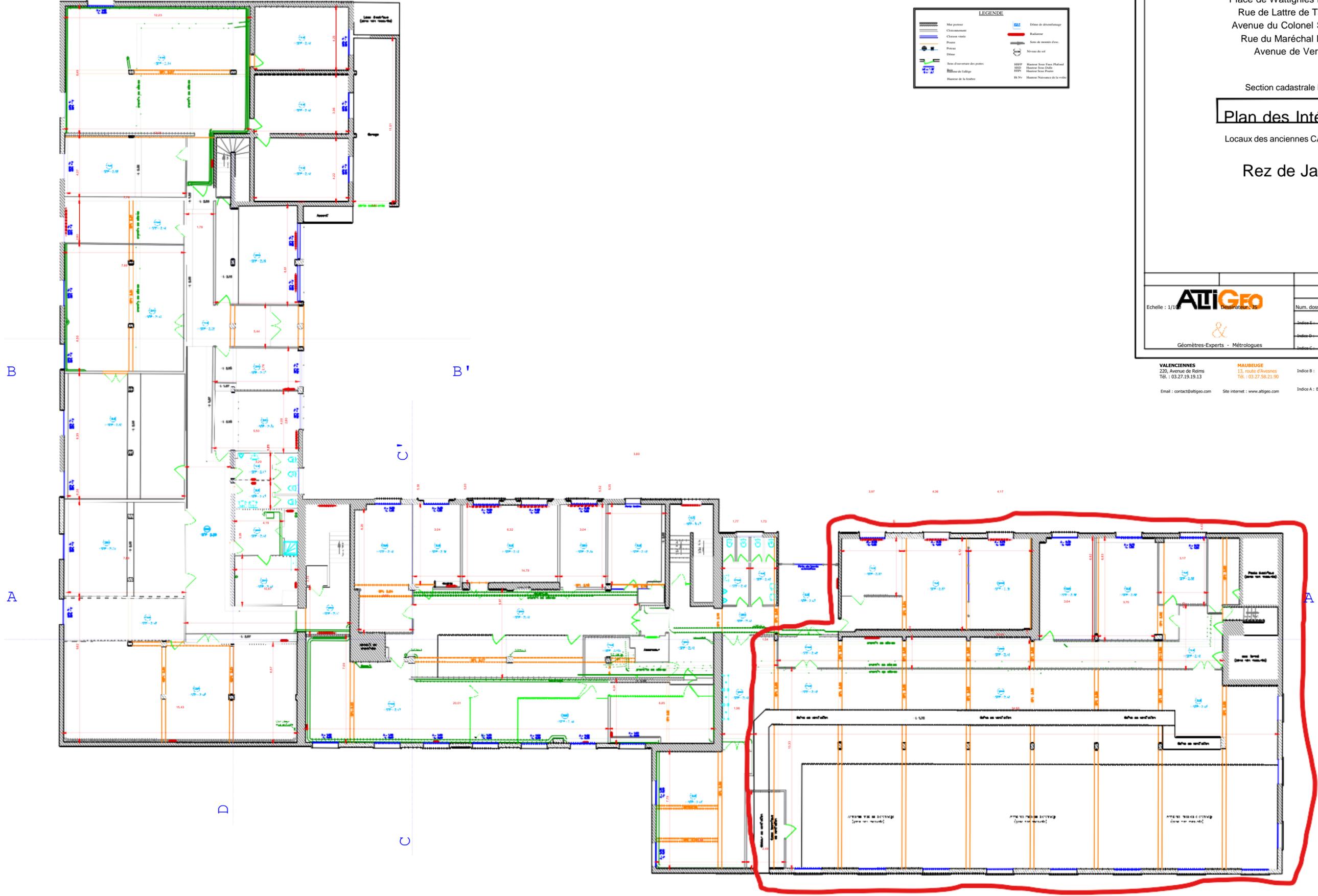
Merci pour vos **44 Réponses**



© 2022

Mentions légales - Politique de confidentialité - Conditions générales - Charte de participation - Accessibilité - Suivi d'audience

ConsultVox



LEGENDE

Envoyé en préfecture le 13/07/2022
 Reçu en préfecture le 13/07/2022
 Affiché le
 Ville de MAUBEUGE
 ID : 059-215903923-20220627-D73_2022-DE

Place de Wattignies la Victoire
 Rue de Lattre de Tassigny
 Avenue du Colonel Schouller
 Rue du Maréchal Leclerc
 Avenue de Verdun

Section cadastrale K n°32
Plan des Intérieurs
 Locaux des anciennes CAF et CPAM
 Rez de Jardin



ATI GEO
 Géomètres-Experts - Métrologues

Echelle : 1/100

Num. dossier : A20-306 Syst. Coord. : RGF 93 CC 50

Indices A, B, C, D

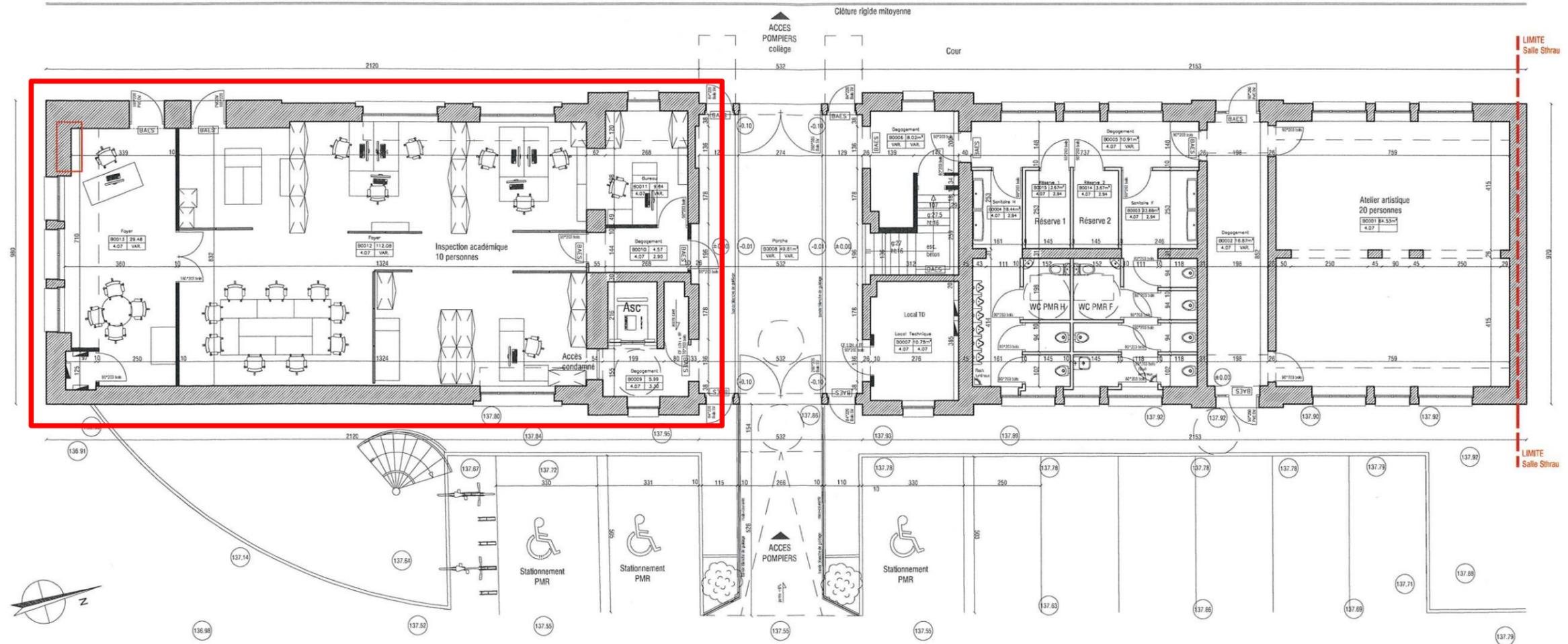
VALENCIENNES
 220, Avenue de Reims
 Tél. : 03.27.19.19.13

MAUBEUGE
 13, route d'Avionnes
 Tél. : 03.27.58.21.90

Email : contact@atigeo.com Site internet : www.atigeo.com

Indice B :
 Indice A : Émission initiale 02/10/2020

Annexe 7 : Plan de l'espace de préfiguration



59600, MAUBEUGE, 3 Rue Georges Paillet

Mise en sécurité et accessibilité des anciens bâtiments A et B du collège Coutelle

MAÎTRE D'OUVRAGE :
 VILLE de MAUBEUGE
 Place du Docteur Pierre-Forest
 59600 MAUBEUGE
 Tél. 03 27 53 75 75

MAÎTRE D'OEUVRE :
 Philippe VALERI, Architecte DPLG
 107, rue Pecllet 59300 VALENCIENNES
 Tél. 03 27 46 01 52
 E.mail. contact@agencevaleri.com

PROJET - BATIMENT B - PLAN RDC

2 Septembre 2019
 ech : 1/150e

Annexe 8 : Plan des réserves actuelles du musée Henri-Boëz



**VILLE DE
MAUBEUGE**

*Dépot musée
(atelier relais)
La Petite savate*

Vue en plan

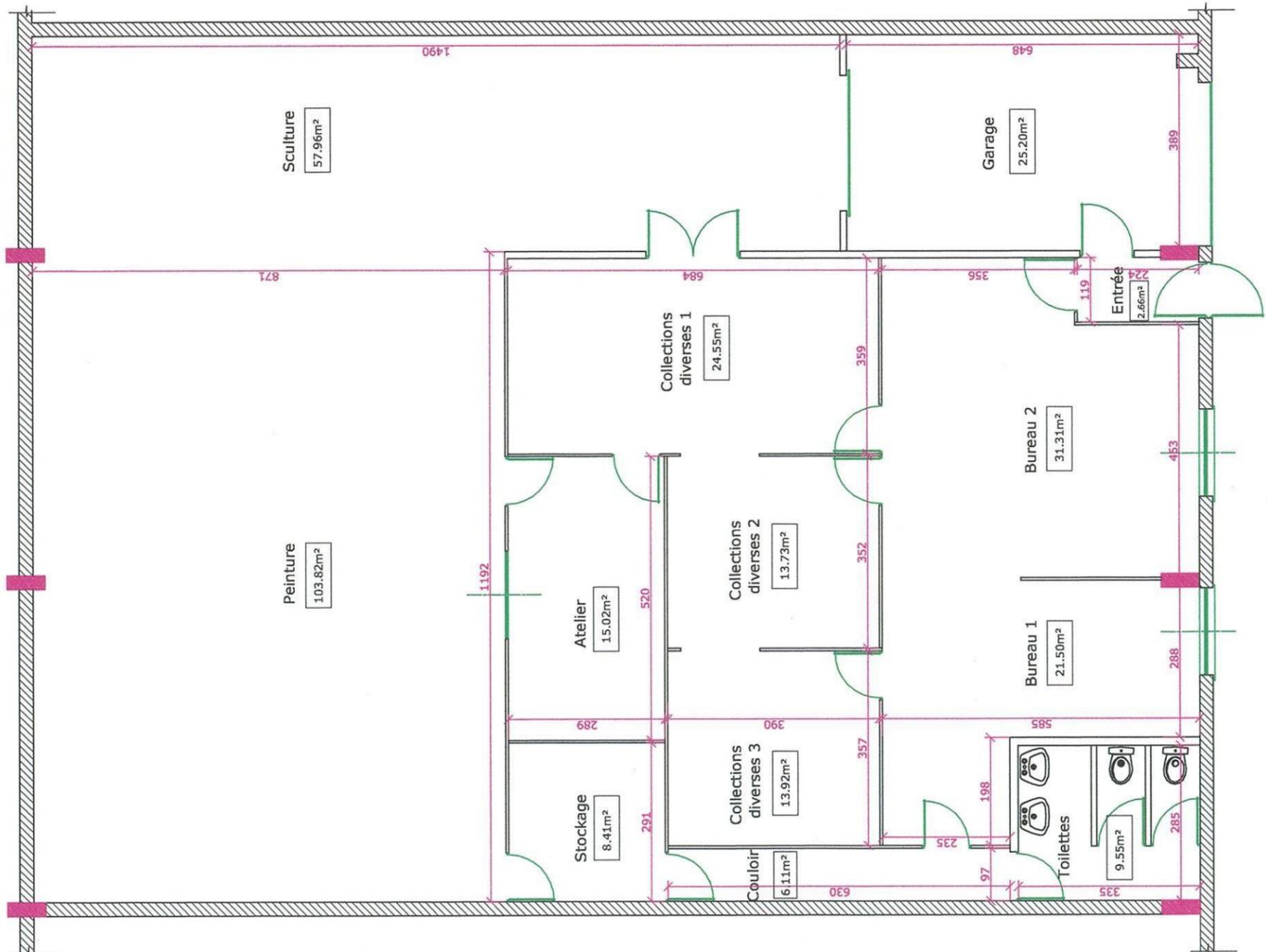
Réf: dst.BE/SG/Culturel/Dépot musée/plan act

AVRIL 2009

Ech : 1/100

Tél : 03-27-53-76-72 ; Fax : 03-27-53-75-23

Envoyé en préfecture le 13/07/2022
Reçu en préfecture le 13/07/2022
Affiché le
ID : 059-215903923-20220627-D73_2022-DE



Annexe 9 :

**PRECONISATIONS DE M. YVES PENNEC, ARCHITECTE CONSEIL
OBJET : DEMENAGEMENT DES RESERVES A LA CAF CPAM**

Veillez trouver ci-dessous, comme convenu, quelques recommandations concernant la future reconversion des archives de l'ancienne agence de la Caisse d'Allocation Familiale de Maubeuge en réserves muséographiques dédiées à la totalité des collections du musée Henri Boez .

Les suggestions qui suivent n'ont pas la prétention d'être exhaustives dans la mesure où elles sont uniquement fondées sur un examen des photos que vous m'avez adressé. Elles sont également émises en considérant que le local pressenti répond, au regard de son usage antérieur, à toutes les normes de sécurité incendie en vigueur et à un minimum de contraintes climatiques liées à la conservation préventive.

Les documents transmis décrivent un bâtiment, R+2 à R+3, apparemment édifié à la fin des années 1950 ou au début de la décennie suivante, qui semble avoir bien résisté aux outrages du temps. Les espaces à rez-de-chaussée, devant abriter les collections, paraissent sains et en parfait état, et le fait qu'ils soient équipés de compactus est un avantage indéniable.

Si la présence de ce mobilier laisse supposer que les surcharges d'exploitation du local sont adaptées à son futur usage, il conviendra toutefois de le confirmer, notamment en ce qui concerne les zones qui n'étaient pas, jusqu'à présent, dédiées au stockage. Il s'agira également de s'assurer que la hauteur sous plafond (2,20 m donc) permettent d'accueillir les œuvres les plus volumineuses, étant entendu que je n'ai pas souvenir que la collection recèle de grands formats.

L'examen des photos n'ayant pas permis de repérer les équipements de climatisation que vous avez évoqué, il serait intéressant que la collectivité précise le type de matériel installé pour que nous puissions ensuite mesurer leurs performances et émettre d'éventuelles recommandations. Il conviendra également de confirmer, ou non, la présence d'équipements de sûreté active autres que la vidéosurveillance reliée à la police municipale.

Dans le cas où ces dispositifs feraient défauts, il conviendra de prévoir avant l'arrivée des œuvres l'installation des systèmes suivants :

- contrôle d'accès à l'aire de stationnement fermée et aux locaux de rangement;
- détecteurs d'ouverture de porte et de présence ;

D'autre part, l'implantation des caméras vidéosurveillance est à vérifier, dans la mesure où elles devraient être installées dans la cour de livraison, mais également dans le sas d'entrée, voire dans les zones de rangement.

En tout état de cause, Il sera nécessaire de compléter ces installations par un renforcement de la sureté passive, en prévoyant une modification de certains ouvrages existants, à savoir :

- les châssis des anciens bureaux, qui devront être équipés de barreaudages ; ces grilles de défense devront être munis de barreaux pleins en acier de 20 mm de diamètre ou de section et de fers plats horizontaux de section 40 mm x 20 mm. L'écartement maximal entre les barreaux eux-mêmes et la maçonnerie ne devra pas être supérieur à 120 mm;
- la porte d'accès vitrée, qui devra être remplacée par une porte blindée
- les portes intérieures, qui devront être renforcées pour retarder l'effraction pendant une durée de 7 minutes minimum (classe 4 selon la norme NF-EN 1627-1630), étant entendu qu'il sera indispensable, à minima, de remplacer toutes les serrures pour ensuite confier les clefs au(x) seul(s) responsable(s) du musée ;
- l'accès au corps de bâtiment voisin, depuis le hall, ainsi que l'escalier menant à l'étage supérieur, qui devront être condamnés, dans la mesure où ils ne semblent pas constituer des issues de secours.

Ces quelques modifications mineures devront s'accompagner d'une préparation des espaces de rangement; à savoir:

- installation d'appareils de mesure de température et de l'hygrométrie ;
- pose de détecteurs de fuites sur les réseaux humide qui traversaient éventuellement le local ;
- déploiement d'un réseau informatique et de de prises RJ45 ;
- nettoyage des locaux, du mobilier et des systèmes ventilation ;
- menues réparations ou remises en peinture des ouvrages le nécessitant, pour éviter toute maintenance après rapatriement des œuvres.

Il s'agira également de remettre à niveau les locaux annexes situés en façade nord et derrière le pignon ouest, après s'être interrogé de la manière suivante :

- Est-ce que ces réserves ont vocation à devenir un véritable centre de conservation dans lequel seraient étudiées ou restaurées les œuvres ? En d'autres termes, faut-il prévoir l'aménagement d'un local de prise de vue, d'un atelier de restauration, d'une salle de consultation ou de simples bureaux ?
- Est-ce que les aménagements prévus marquent les prémices d'une renaissance du musée Henri Boez et s'inscrivent donc dans le cadre d'une opération de plus grande ampleur visant, à moyen terme, la création de lieux d'expositions et d'espaces de médiation ? Dans l'affirmative, est-ce que ces derniers s'adosseraient aux futures réserves ?

Les réponses qui seront apportées à ce premier questionnement permettront d'équiper en conséquence les surfaces jouxtant la zone de rangement, puis d'éventuellement anticiper une future extension des réserves au rez-de-chaussée du corps de bâtiment voisin, étant entendu que les surfaces qu'il est prévu d'investir semblent insuffisantes pour accueillir toutes les entités nécessaires au fonctionnement d'un musée vivant.

Autrement dit, s'il est bien compris que la collectivité souhaite exfiltrer rapidement les collections du hangar délabré dans lequel elles se trouvent, il conviendra de le faire sans précipitation

excessive, en identifiant préalablement les besoins à courts termes et les besoins à long terme, de manière à ne pas obérer l'avenir.

En espérant que ces quelques lignes vous seront utiles et en restant à votre disposition.

Bien cordialement

Yves PENNEC

Architecte conseil – Service des musées de France
Tel: 01 40 84 82 76 - Port: 06 81 65 62 40

Annexe 10 : extrait des notices d'œuvres publiées sur Musenor, site internet général des conservateurs et responsables de collections publiques françaises)



Les œuvres

Œuvres 1 à 100 sur 200 correspondant à Maubeuge, Musée Henri Boez [Musée]. 🌸



Composition
Composition

GLEIZES Albert
Composition
1937
beaux-arts peinture
Maubeuge, Musée
Henri Boez
946.6.3



Diane chasseresse
Diane chasseresse

DROUOT
Diane chasseresse
sculpture
Maubeuge, Musée
Henri Boez
993.1.12

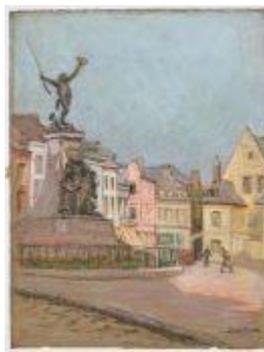


Jeanne d'Arc
Jeanne d'Arc

MARIOTON Eugène
Jeanne d'Arc
sculpture
Maubeuge, Musée
Henri Boez
993.1.15



Buste de jeune fem...
Buste de jeune
femme



Maubeuge en 1934
Maubeuge en 1934

SCOUFLAIRE Emilie
Maubeuge en 1934



La fenêtre
La fenêtre

LELIEVRE Philippe
La fenêtre



Le Poilu mort
Le Poilu mort

ELSINGER Gustave
Le Poilu mort
sculpture
Maubeuge, Musée
Henri Boez
958.5.6



assiette, Orphée jar...
assiette, Orphée
jardinier

COCTEAU Jean JOLLY
Madeleine (atelier)
Orphée jardinier
assiette
1ère moitié 20e siècle
arts décoratifs
céramique
Maubeuge, Musée
Henri Boez
959.2.1



Paysage
Paysage

Mme BLARIAUX -
LEBACQ
Paysage
estampe arts
graphiques
Maubeuge, Musée
Henri Boez
982.6.9



Intérieur au mante...
Intérieur au
manteau vert

DUBUT Germaine
Intérieur au manteau
vert
dessin arts graphiques
Maubeuge, Musée



Portrait
Portrait

RUFIN Maurice
Portrait
dessin arts graphiques
Maubeuge, Musée
Henri Boez
982.6.29



Les lilas
Les lilas

DUBUT Germaine
Les lilas
dessin arts graphiques
Maubeuge, Musée
Henri Boez
932.1.1

	FICHE DE POSTE	
	Date de création	Date de modification
	10/03/2022	

IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom/ Prénom	
Catégorie / Grade / Statut	<i>Assistant de conservation, catégorie B</i>
Poste occupé	<i>Régisseur des collections du musée Henri-Boëz</i>

AFFECTATION

Direction Générale de rattachement	DGA Animation et Attractivité
Service	Service du musée Henri-Boëz
Localisation du poste Supérieur hiérarchique direct	<i>Lauren Brouillard, Responsable du Musée Henri-Boëz et des collections municipales</i>
Temps de travail	Temps complet

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

Missions principales	<p>Avant le déménagement des réserves :</p> <p>En lien avec la responsable du musée, suivi et mise en œuvre du déménagement des réserves : conditionnement, contact des transporteurs, ...</p> <p>Suivi du projet du musée et plus particulièrement des aspects concernant l'aménagement des nouvelles réserves</p> <p>Mise à jour de l'inventaire et éclaircissement du statut de certaines collections</p> <p>Mise en œuvre du bilan sanitaire des collections avant le déménagement</p> <p>Dans les nouveaux locaux :</p> <p>Gestion des collections : récolement décennal, marquage, prises de vue, dépoussiérage, suivi des conditions de conservation des collections</p> <p>Gestion et organisation des réserves : localisation des œuvres, préconisations pour le conditionnement et le rangement</p> <p>Application et contrôle des règles de conservation préventive</p> <p>Veille à la mise en œuvre des mesures de sécurité et de sûreté</p> <p>Participation à la rédaction des Plans de sauvegarde des biens culturels</p> <p>Manipulation, transport et conditionnement des collections</p> <p>En lien avec la responsable du musée, pilotage des accrochages des espaces permanents et expositions temporaires</p> <p>En lien avec la responsable du musée, conception et mise en place d'un plan de rotation des collections fragiles</p> <p>Réalisation de montages d'œuvres graphiques</p> <p>Pilotage des achats liés à la conservation des collections</p> <p>Conception et mise en œuvre de la politique pluriannuelle de restauration prenant en compte les expositions temporaires et demandes de prêts notamment ; planification des restaurations, prise de contact avec les restaurateurs, suivi des restaurations en lien avec la responsable du musée</p> <p>En lien avec la responsable du musée, suivi des dossiers de restauration et d'acquisition</p> <p>Gestion administrative des prêts et dépôts (conventions, assurances, ...)</p> <p>Organisation logistique des mouvements d'œuvres : rédaction de cahiers des charges, relations avec les transporteurs, convoiements, rédaction de bons de prise en charge</p> <p>Préparation de constats d'état</p> <p>Alimentation et suivi de la base de données Micromusée – Mobydoc</p> <p>Enrichissement et classement des dossiers d'œuvres</p> <p>Suivi des campagnes de numérisation</p>
Missions annexes ou ponctuelles	<p>Commissariat ou co-commissariat des expositions temporaires</p> <p>Suivi de certains dossiers en lien avec les collections municipales et notamment les demandes concernant les dépôts consentis à la Ville de Maubeuge.</p> <p>Conseil scientifique et technique et suivi de l'accrochage au sein de l'espace de préfiguration du musée (2022)</p> <p>Capacité à être un appui pour le reste de l'équipe musée en cas de pic d'activité</p>

COMPETENCES REQUISES

Savoirs	<i>Formation supérieure en régie des œuvres ou conservation préventive</i>
---------	--

	<i>Formation en histoire de l'art</i> <i>Maîtrise des règles de conservation préventive</i> <i>Connaissance du cadre réglementaire et des procédures administratives et juridiques des Musées de France</i>
Savoirs faire	<i>Sens de l'organisation</i>
Savoir-être (comportement, attitudes, qualités humaines)	<i>Disponibilité</i> <i>Sens du service public</i> <i>Capacité d'adaptation</i> <i>Autonomie et capacité à travailler en équipe</i> <i>Sens de l'initiative</i>

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Relations fonctionnelles	
Autonomie et responsabilité	
Conditions et contraintes	
Moyens mis à disposition	
Diplôme, permis, formation	<i>Permis de conduire fortement souhaité</i>
Particularités du poste	

SIGNATURES

L'agent :	Le supérieur hiérarchique :

	FICHE DE POSTE	
	Date de création	Date de modification
	10/03/2022	

IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom/ Prénom	
Catégorie / Grade / Statut	<i>Assistant de conservation, catégorie B</i>
Poste occupé	<i>Responsable des publics du musée Henri-Boëz</i>

AFFECTATION

Direction Générale de rattachement	DGA Animation et Attractivité
Service	Service du musée Henri-Boëz
Localisation du poste	
Supérieur hiérarchique direct	<i>Lauren Brouillard, Responsable du Musée Henri-Boëz et des collections municipales</i>
Temps de travail	Temps complet

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

Missions principales	<p>Concevoir et mettre en œuvre la politique de médiation et la programmation culturelle en lien avec les thématiques du musée et les expositions temporaires, Programmer et animer visites guidées et activités/ateliers enfants Développer et coordonner la programmation avec les scolaires Préparation des parcours pédagogiqueS en lien avec les référents de l'Education nationale Développer les relations avec les partenaires du musée (institutionnels, touristiques, associatifs, sociaux), afin de l'inscrire dans un contexte local Animer, coordonner et encadrer les médiateurs, vacataires Gestion de la communication numérique et production de contenus numériques Participation à la conception et à la rédaction des contenus de médiation présents en salles et de manière dématérialisée</p>
Missions annexes ou ponctuelles	<p>Commissariat ou co-commissariat d'expositions temporaires Suivi des projets éditoriaux du musée en lien avec la responsable du musée Capacité à être un appui pour le reste de l'équipe musée en cas de pic d'activité</p>

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs	<i>Connaissances en histoire de l'art</i>
Savoirs faire	<i>Savoir concevoir et animer visites et ateliers Sens pédagogique Sens de l'organisation</i>
Savoir-être (comportement, attitudes, qualités humaines)	<i>Disponibilité Sens du service public Capacité d'adaptation Autonomie et capacité à travailler en équipe Sens de l'initiative</i>

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Relations fonctionnelles	
--------------------------	--

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903923-20220627-D73_2022-DE

Autonomie et responsabilité	
Conditions et contraintes	Travail certains week-ends, jours fériés et soirées en fonction des événements programmés
Moyens mis à disposition	
Diplôme, permis, formation	
Particularités du poste	

SIGNATURES

L'agent :

Le supérieur hiérarchique :